

Jean Nizet

La sociologie de Anthony Giddens



La Découverte

9 bis, rue Abel-Hovelacque
75013 Paris

Remerciements. Nous tenons à remercier ceux et celles qui nous ont aidé à écrire cet ouvrage, en particulier Alain Eraly, Robert Franck, Paul Gérardin, Natalie Rigaux, Johan Tirtiaux, Audrey Van Ouytsel, ainsi que trois lecteurs anonymes sollicités par les Éditions La Découverte.

Si vous désirez être tenu régulièrement informé des parutions de la collection « Repères », il vous suffit de vous abonner gratuitement à notre lettre d'information mensuelle par courriel, à partir de notre site <http://www.collectionreperes.com>, où vous retrouverez l'ensemble de notre catalogue.

ISBN : 978-2-7071-5190-2



Ce logo a pour objet d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir du livre, tout particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales, le développement massif du photocopillage. Nous rappelons donc qu'en application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du code de la propriété intellectuelle, toute photocopie à usage collectif, intégrale ou partielle, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris). Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est également interdite sans autorisation de l'éditeur.

© Éditions La Découverte, Paris, 2007.

Introduction

Anthony Giddens naît en 1938 dans la banlieue de Londres ; son père est employé dans une société de transports et sa mère travaille au foyer. Il fait ses études à l'Université de Hull puis à la London School of Economics, où il réalise une thèse sur l'histoire du sport en Angleterre au XIX^e siècle. Il obtient ensuite une charge de cours à l'Université de Leicester où il travaille de 1961 à 1969, tout en développant des contacts avec les milieux de recherche européens et américains. Ainsi, il séjourne deux ans aux États-Unis, où il est impressionné par les mouvements sociaux — mouvements pacifistes, féministes, etc. — qui s'y expriment à l'époque. Il passe également plusieurs mois en France et en Allemagne, où il prend connaissance des œuvres des philosophes et sociologues « continentaux » — en particulier Marx, Weber et Foucault. À partir de 1985, il est nommé professeur au King's College de Cambridge puis devient, en 1996, directeur de la London School of Economics. À côté de ses activités de chercheur et d'enseignant, Giddens est cofondateur, en 1984, puis directeur de la maison d'édition Polity Press, une des plus en vue dans le domaine des sciences humaines. À partir du milieu des années 1990, il prend une part active dans la conception du projet du parti travailliste dirigé par Tony Blair et il publie plusieurs ouvrages dans le domaine de la politique.

Giddens occupe une place à part dans le champ de la sociologie ; il constitue, comme l'a noté un commentateur, un véritable « phénomène » [Craib, 1992, p. 1, 6-7]*. Pour différentes

* Les références entre crochets renvoient à la bibliographie en fin d'ouvrage.

raisons. Tout d'abord, sa production scientifique est extrêmement abondante : plusieurs centaines d'articles et quelque trente-cinq ouvrages, dont la plupart sont signés par lui seul, les autres étant rédigés ou coordonnés avec d'autres auteurs. Cette production, ensuite, poursuit des objectifs très ambitieux. Ainsi, les premiers ouvrages entendent développer une critique de l'ensemble de la tradition sociologique — aucun des « classiques » ni des grands auteurs contemporains ne trouvent grâce à ses yeux — en vue d'en réviser les bases. D'autres ouvrages prétendent construire une théorie de la modernité : un objet extrêmement large puisqu'il désigne les formes d'organisation sociale qui sont apparues en Europe au XVIII^e siècle, pour s'étendre ensuite progressivement à toute la planète, etc. Autre caractéristique du « phénomène » Giddens : il affiche des connaissances véritablement encyclopédiques, non seulement en sociologie, mais aussi dans les autres sciences humaines (histoire, géographie, philosophie, linguistique, etc.) et manifeste la volonté de rompre les barrières entre les disciplines. Enfin, son audience dans les milieux scientifiques est impressionnante : des dizaines d'ouvrages et d'articles lui sont consacrés, émanant de chercheurs venant de pays et de disciplines très variés.

Dans des interviews accordées à la fin des années 1990 à Christopher Pierson, Giddens affirme avoir poursuivi de manière constante un même projet, dès le début de ses activités de chercheur. Il comprend plusieurs volets : « Je voulais, explique-t-il, jeter un regard neuf sur les développements de la pensée sociologique classique ; développer un cadre méthodologique nouveau pour les sciences sociales et analyser les caractéristiques distinctives de la modernité » [Giddens et Pierson, 1998, p. 44-45]¹. Tels sont effectivement les thèmes qui ont mobilisé Giddens durant sa vie de chercheur. Détaillons-les quelque peu.

La préface de son premier ouvrage, *Capitalism and Modern Social Theory* [1971], débute par le constat qui veut qu'« il existe un large sentiment, parmi les sociologues, selon lequel la théorie

1. Toutes les traductions sont faites par nous, hormis quand il s'agit de textes traduits en français (cf. bibliographie) ; dans ce cas, nous reprenons systématiquement la traduction existante. Tous les italiques sont introduits par les auteurs que nous citons.

sociale nécessite une révision radicale » [1971, p. vii]. Fort de cette conviction, Giddens engage des débats critiques avec les auteurs classiques — essentiellement Émile Durkheim, Max Weber et Karl Marx — de même qu'avec plusieurs autres sociologues, philosophes et linguistes qui ont marqué l'histoire des sciences humaines au ^{xx}^e siècle : Talcott Parsons, Erving Goffman, Martin Heidegger, Ludwig Wittgenstein, Ferdinand de Saussure, Alfred Schutz, etc. Que reproche-t-il à ses prédécesseurs ? De rester enfermés dans un dualisme qui oppose, dans le domaine de la théorie sociale, la priorité que l'on accorde tantôt aux acteurs, tantôt aux structures. Certaines théories, affirme Giddens, rendent compte des phénomènes sociaux en se référant aux acteurs individuels ; elles ne permettent pas d'expliquer que ces acteurs sont aussi influencés par les structures. D'autres théories donnent au contraire la priorité aux structures ; elles sont incapables d'expliquer que les individus sont bien des acteurs qui réfléchissent et qui influencent les structures. À la fin des années 1970 et au début des années 1980, Giddens tente de dépasser ce dualisme en combinant les deux points de vue dans ce qu'il appelle sa « théorie de la structuration » ; elle est exposée notamment dans un de ses ouvrages majeurs : *La Constitution de la société* [1984/2005].

Parallèlement à ce travail de refondation de la sociologie, que nous présentons dans le premier chapitre de cet ouvrage, Giddens mène également, dès les années 1970-1980, des recherches qui comportent une dimension plus empirique. Il tente de comprendre ce qui fait la spécificité des sociétés modernes par rapport aux sociétés plus anciennes. Il insiste en particulier sur les rapports de classes qui y ont cours et sur l'existence d'un type particulier d'État, qu'il appelle l'« État-nation ». L'ouvrage *The Nation-State and Violence* [1985] est un des principaux résultats de ces recherches, dont nous rendons compte dans les chapitres II et III.

Dans ses écrits des années 1990, Giddens resserre son angle d'approche — d'un point de vue historique, tout au moins — en se centrant sur la société qui s'est mise en place progressivement dans les pays occidentaux à partir des années 1960. Elle n'est pas fondamentalement différente de la société moderne ; toutefois, les influences qui s'exercent depuis trois siècles au sein de la modernité s'étendent et se renforcent, ce qui amène

Giddens à la désigner par l'expression « modernité radicale ». Il s'intéresse principalement à la manière dont celle-ci se traduit dans les expériences quotidiennes des individus, en particulier dans les rapports qu'ils ont avec leur corps (leurs choix en matière d'alimentation, de santé, etc.) et dans leurs relations intimes (relations de couple, d'amitié, etc.). Plus généralement, il élabore une théorie de l'« identité personnelle » de l'individu contemporain. Il traite de ces thèmes dans plusieurs ouvrages, parmi lesquels *Modernity and Self-Identity* [1991]. Il montre également que ces transformations sociologiques contemporaines conduisent à faire de la politique autrement, ce qui l'amène à développer des propositions d'action dans le domaine de la politique nationale et internationale. Nous consacrons le chapitre iv à ces travaux portant sur la modernité radicale et sur la politique, avant de dresser, dans le chapitre v, un bilan critique de l'œuvre. Les différents chapitres de l'ouvrage peuvent, dans une certaine mesure, se lire indépendamment les uns des autres, hormis le chapitre v, dont la compréhension présuppose la lecture des quatre premiers.

Aborder les écrits de Giddens n'est pas chose aisée, du fait de l'ampleur de la production, du caractère souvent abstrait du propos, des redondances qui se présentent d'un ouvrage à l'autre, etc. Si des textes introductifs existent en langue anglaise [Kaspersen, 1995/2000 ; Giddens et Pierson, 1998, etc.], ce n'est pas le cas en français. Telle est la raison d'être du présent ouvrage. Plus précisément, nous souhaitons faciliter l'accès à l'œuvre : 1) en permettant aux lecteurs de s'orienter parmi les nombreux textes pour y trouver les thèmes qui correspondent à leurs intérêts intellectuels et/ou à leurs thèmes de recherche ; 2) en leur expliquant les principaux concepts et théories développés par Giddens ; 3) en leur permettant de développer, par rapport à cette œuvre, un regard critique. Le lecteur qui voudrait aller au-delà de la prise de connaissance critique des concepts et théories et qui souhaiterait apprendre à utiliser ceux-ci pour analyser des réalités sociales pourra consulter le site www.sociolog.be : nous y proposons différents matériaux de recherche, ainsi que leur analyse à partir des concepts proposés dans le cadre de cet ouvrage.

I / Refonder la sociologie

Giddens entend réviser les bases de la sociologie. Que trouve-t-il d'insatisfaisant dans les écrits sociologiques de ses prédécesseurs et quelles critiques leur adresse-t-il (première section) ? Comment sa « théorie de la structuration » permet-elle de dépasser ces difficultés (deuxième section) ? En quoi cette théorie implique-t-elle une approche originale de la réalité sociale, ce que Giddens appelle la « double herméneutique » (troisième section) ?

La critique de la tradition sociologique

Les premiers ouvrages de Giddens, publiés au cours des années 1970, consistent en grande partie en une relecture critique des classiques de la sociologie ainsi que de sociologues et philosophes plus contemporains. Cet examen critique est guidé par deux préoccupations. D'une part, Giddens restitue et discute les *théories* que ces auteurs ont proposées concernant différents objets, tels que les classes sociales, le pouvoir, l'État, la modernité, etc. Il poursuivra cette discussion théorique dans ses œuvres ultérieures. Nous en ferons largement état dans les chapitres suivants. D'autre part, il s'interroge sur les *perspectives* que ces auteurs adoptent pour analyser la réalité sociale : comment peut-on classer ces perspectives ? Sont-elles satisfaisantes ? Plus précisément, offrent-elles une base adéquate pour analyser la société moderne ? C'est cette évaluation que nous reprenons ici, telle qu'elle est présentée principalement dans

New Rules of Sociological Method [1976], *Studies in Social and Political Theory* [1977], *Central Problems in Social Theory* [1979] et *Profiles and Critiques in Social Theory* [1982].

Giddens classe les auteurs qu'il étudie selon quatre grands courants : le fonctionnalisme, le structuralisme, les sociologies interprétatives et le marxisme.

Le fonctionnalisme

À l'époque des premiers ouvrages de Giddens, le fonctionnalisme est le courant dominant de la sociologie anglo-saxonne, avec des figures comme Talcott Parsons (1902-1979) ou encore Robert Merton (1910-2003). Giddens ne peut manquer de s'y confronter.

Le fonctionnalisme remonte à Auguste Comte (1798-1857), mais c'est principalement Émile Durkheim (1858-1917) qui a jeté les bases de la perspective fonctionnaliste en sociologie. Giddens se montre très critique par rapport à ce courant théorique. Il s'en prend en particulier à la thèse développée dans certains écrits de Durkheim, selon laquelle la société est une réalité d'un autre ordre que celle des individus qui la constituent, une réalité qui fait peser sur eux un ensemble de contraintes. Il cite à ce propos le passage célèbre de Durkheim dans *Les Règles de la méthode sociologique* [1895/1967, p. XVI] où celui-ci affirme que la contrainte constitue un « caractère intrinsèque » des faits sociaux. Giddens soutient la thèse que les structures sociales rendent possibles les actions individuelles autant qu'elles les contraignent, qu'elles sont « habilitantes » autant que « contraignantes », une thèse qu'il retrouve dans d'autres textes du sociologue français. Il illustre cette idée par l'exemple de la langue : elle contraint la pensée et l'action de ceux qui l'utilisent, mais, dans le même temps, elle permet le développement des capacités cognitives et pratiques des individus [CS, p. 228].

Durkheim emprunte au philosophe anglais Herbert Spencer (1820-1903) la métaphore de l'organisme biologique ; il considère que les phénomènes sociaux, à l'instar des organes du corps, remplissent des fonctions qui contribuent à la reproduction de la société. Il adopte ce raisonnement notamment dans *De la division du travail social* (1893/2004), où il montre que la division du

travail a pour fonction d'assurer l'intégration sociale. Pour Giddens, on ne peut accorder à la notion de fonction un quelconque pouvoir explicatif ; ceci supposerait que l'on attribue à la société des « besoins » ou des « buts », etc. Une telle position est proprement inacceptable : « Les systèmes sociaux, affirme-t-il, n'ont en aucune façon des buts, des raisons ou des besoins ; seuls les individus humains en ont. *Toute explication de la reproduction sociale qui impute une téléologie aux systèmes sociaux doit être déclarée invalide* » [CPST, p. 7]. Le raisonnement qui s'appuie sur la notion de fonction a en outre le désavantage d'exclure l'histoire ; il s'agit d'un mode de pensée strictement synchronique qui ne prend pas en compte les actions des individus en tant qu'elles s'inscrivent dans la durée.

Giddens adresse des reproches similaires à d'autres sociologues plus contemporains qui adoptent certains principes du fonctionnalisme ou qui en empruntent certaines notions, comme Parsons, Merton ou encore les sociologues allemands Niklas Luhmann (1927-1998) et Jürgen Habermas (né en 1929). Ainsi, il regrette que Habermas, du fait de ses emprunts à la pensée fonctionnaliste, ait une conception trop étroite du pouvoir et qu'il sous-estime le rôle des individus et des groupes dans le déroulement de l'histoire [DS, p. 196].

Le structuralisme

Giddens traite ici du courant de recherche qui trouve son origine dans l'œuvre du linguiste suisse Ferdinand de Saussure (1857-1913) et qui s'est poursuivi dans le domaine des sciences sociales avec des auteurs comme l'anthropologue Claude Lévi-Strauss (né en 1908), les philosophes Jacques Derrida (1930-2004), Michel Foucault (1926-1984), etc. On s'attachera ici à évoquer les thèses de Saussure et à présenter les critiques énoncées par Giddens à leur endroit.

Dans son *Cours de linguistique générale* [1916], Saussure s'oppose aux linguistes de son temps, qui considèrent que le langage est constitué de mots qui peuvent être analysés séparément. Selon Saussure, l'élément important est le caractère structuré de la langue. Il en vient ainsi à distinguer, d'une part, la *langue* en tant que système de signes et, de l'autre, la *parole*, à savoir l'usage qu'un individu fait de la langue lorsqu'il

s'exprime. Giddens note que la distinction langue/parole est liée chez Saussure à d'autres oppositions, notamment social/individuel et synchronique/diachronique. La langue est en effet, selon Saussure, une institution sociale et, à ce titre, elle échappe à l'influence que pourrait exercer sur elle l'individu qui l'utilise ; bien au contraire, celui-ci reproduit les formes préexistantes qu'elle contient. Par ailleurs, la langue ne peut être appréhendée que si l'on procède à une analyse synchronique, tandis que l'étude de la diachronie invite plutôt à se situer au niveau de la parole.

Giddens voit dans la perspective structuraliste, et, en particulier, dans les apports de Saussure, des avancées par rapport au fonctionnalisme. Il estime notamment que cette conception de la notion de structure présente un intérêt que n'a pas la conception fonctionnaliste. Dans ce dernier courant, la structure est vue, à l'image du squelette d'un organisme ou de la charpente d'un édifice, comme une réalité qui a une existence propre, extérieure à l'action humaine, et qui a des effets contraignants sur celle-ci. Le fonctionnalisme maintient ainsi un dualisme strict entre le sujet individuel et le tout social. Dans le structuralisme, en revanche, la notion de structure est de nature plus virtuelle ; elle est associée à des règles profondes qui n'ont pas d'existence indépendante de l'action humaine et qu'il faut inférer à partir de l'observation de celle-ci ; en ce sens, elle offre une possibilité de dépasser le dualisme entre l'individu et la société.

Mais Giddens émet aussi des critiques. Il reproche entre autres choses à Saussure de ne pas suffisamment articuler les deux réalités que sont la langue et la parole : « Saussure ne montre pas comment s'opère la médiation entre, d'une part, le caractère systématique, non contingent et social de la *langue* et, de l'autre, le caractère spécifique, contingent et individuel de la *parole* » [CPST, p. 17]. Cette articulation ne peut s'opérer que si l'on parvient à montrer comment l'individu, influencé par le système de la langue, contribue aussi à façonner celui-ci. En conséquence, l'opposition entre la synchronie et la diachronie s'estompe : la manière dont la langue se reproduit est aussi le processus par lequel elle change. Et ceci vaut, par extension, pour les autres systèmes sociaux que la langue : les processus par lesquels ils se reproduisent et donc existent comme systèmes sont aussi ceux par lesquels ils se modifient.

En résumé, ni le structuralisme ni le fonctionnalisme ne se révèlent « aptes à traiter de la vie sociale comme étant produite par des sujets actifs » [NRSM, p. 127].

Les sociologies interprétatives

Au cours des années 1970 s'opère, tant en Europe qu'aux États-Unis, une (re)montée en force de courants de pensée très différents de ceux qu'on vient d'examiner. Giddens insiste sur la place plus importante qu'ils accordent à l'individu actif et réflexif et sur l'accent qu'ils mettent sur la compréhension, l'interprétation des conduites humaines, plutôt que sur des tentatives d'explication inspirées des sciences de la nature. Il désigne ces courants théoriques par l'expression « sociologies interprétatives » ou « sociologies de l'action ». À l'origine de ces théories se retrouvent diverses traditions intellectuelles : la phénoménologie d'Edmund Husserl (1859-1938), la tradition herméneutique qui remonte à Max Weber (1864-1920) et au-delà, ou encore la philosophie du langage de Ludwig Wittgenstein (1889-1951) et de John Austin (1911-1960).

Giddens souligne l'intérêt que représentent ces avancées des sociologies interprétatives, mais il estime toutefois qu'elles ne résolvent pas entièrement les problèmes identifiés dans l'analyse des deux premiers courants. Il engage donc une discussion critique de plusieurs de ces théories, en particulier de la philosophie existentielle d'Alfred Schutz (1899-1959), de l'ethnométhodologie de Harold Garfinkel (né en 1917), ainsi que de l'interactionnisme symbolique de George Herbert Mead (1863-1931), Herbert Blumer (1900-1987) et Erving Goffman (1922-1982). Arrêtons-nous à ce dernier courant.

L'interactionnisme symbolique trouve son origine dans l'œuvre du psychologue américain George Herbert Mead. Dans le recueil de textes publié après sa mort, *L'Esprit, le soi et la société* [1934/2006], on trouve l'idée selon laquelle l'individu développe son identité en adoptant le point de vue des autres lors des interactions qu'il a avec eux. Plus précisément, Mead montre comment le jeune enfant apprend, par le jeu, à adopter différents rôles. Puis, quand il devient plus mûr, il en vient à percevoir l'existence des règles du jeu ; il comprend qu'il doit adopter certaines normes de comportement pour être accepté comme

joueur. Mead parle d'« autrui généralisé » (*generalized other*) pour désigner les normes qui existent dans un groupe social, auxquelles les individus ajustent leurs comportements et par l'intermédiaire desquelles ils construisent leur identité.

Giddens souligne l'intérêt de cette thèse, mais reproche à Mead de trop insister sur la manière dont l'identité individuelle est *déterminée* socialement et pas assez sur la manière dont, dans ce processus de constitution de soi, l'individu *construit* le social. En conséquence, note-t-il, il manque chez Mead, tout comme chez la plupart des tenants de l'interactionnisme symbolique, une théorie de la constitution des institutions et du changement de celles-ci.

En se centrant sur les individus, mais en négligeant les institutions, l'interactionnisme symbolique vient en quelque sorte combler les lacunes du fonctionnalisme. Le fonctionnalisme, à l'inverse, en se centrant sur les institutions, mais en négligeant l'individu, comble les lacunes de l'interactionnisme symbolique. Ainsi s'opère, dans les années 1960 et 1970, une sorte de division du travail dans le cadre de la sociologie américaine : l'interactionnisme symbolique prend en charge l'étude des relations interindividuelles, bref les questions « microsociologiques », tandis que le fonctionnalisme s'occupe des institutions sociales, c'est-à-dire des questions « macrosociologiques ».

Le marxisme

Le quatrième courant est constitué des œuvres de Marx et de celles des philosophes et sociologues qui se réclament de sa pensée.

Giddens considère les écrits de Marx comme ambivalents du point de vue des perspectives d'analyse auxquelles ils se réfèrent. Les premières œuvres de Marx contiennent des passages qui insistent sur le rôle des acteurs individuels, dès lors qu'il s'agit d'expliquer la vie sociale et son évolution. C'est le cas de l'affirmation de Marx dans *Le Dix-Huit Brumaire de Louis Bonaparte*, selon laquelle « les hommes font leur propre histoire, mais ils ne la font pas de leur propre mouvement, ni dans des conditions choisies par eux seuls » [Marx, 1852/1984, p. 69 ; repris dans CS, p. 32]. Giddens commente aussi la conception de la *praxis* développée par le théoricien allemand dans ses *Thèses sur*

Feuerbach [1881/1972], selon lesquelles les humains se changent eux-mêmes en changeant le monde autour d'eux. Ces thèses indiquent que « la capacité de transformation de l'action humaine est placée au premier plan chez Marx » [NRSM, p. 117].

De telles idées auraient pu servir de base pour une synthèse des deux grandes tendances qui caractérisent la réflexion sociologique : l'importance accordée aux acteurs *versus* celle montrée aux structures sociales. Malheureusement, Marx n'a pas développé ces thèses dans ses travaux ultérieurs. Bien au contraire, la suite de son œuvre porte essentiellement sur les modes de production ; or, ici, l'approche à partir des structures prend nettement le pas sur celle qui se réfère aux acteurs. Ainsi, Marx en vient à expliquer le changement des sociétés par la thèse de l'expansion des forces productives : une approche que Giddens qualifie d'« évolutionniste », dans la mesure où elle assimile implicitement la société à un organisme biologique qui « contient en lui-même une trajectoire de croissance, un auto-déploiement de possibilités latentes » [CS, p. 289]. On retrouve cette même primauté accordée aux structures dans l'analyse que Marx propose de la société capitaliste, en particulier dans sa thèse selon laquelle, dans cette société, les travailleurs doivent vendre leur force de travail aux capitalistes. Cette thèse, note Giddens, « exprime une contrainte qui dérive de l'ordre institutionnel de l'entreprise capitaliste moderne auquel fait face le travailleur » [CS, p. 235].

Cette ambivalence dans les écrits de Marx se retrouve chez les auteurs ultérieurs qui se réfèrent à sa pensée. D'une part, certains philosophes marxistes se situent dans la perspective selon laquelle ce sont les sujets conscients et actifs qui font l'histoire. C'est le cas du philosophe hongrois Georg Lukács (1885-1971). D'autres auteurs adoptent au contraire la thèse selon laquelle les individus sont déterminés par les structures économiques et par les lois de l'histoire. C'est le cas du philosophe français Louis Althusser (1918-1990), pour qui les acteurs individuels ne sont que des supports des relations qui caractérisent les formations sociales, ces formations étant déterminées « en dernière instance » par les structures économiques.

La dette de Giddens à l'égard des classiques... et *vice versa*

Le critique Gianfranco Poggi estime que, si Giddens doit beaucoup aux auteurs classiques, ceux-ci lui sont également redevables.

« Giddens doit beaucoup aux classiques [...] d'abord [...] dans un sens qu'on pourrait appeler bio-bibliographique [...]. Son essai de 1970 sur "Marx, Weber et le développement du capitalisme", *Capitalism and Modern Social Theory* [...], connut un succès spectaculaire et durable dans le monde entier [...]. Il a fait de Giddens une figure avec qui il fallait compter en sociologie et il a amené un large public — professeurs, chercheurs, étudiants avancés — à porter une attention respectueuse à son œuvre ultérieure [en particulier aux] premiers ouvrages où Giddens commençait à voler de ses propres ailes et à élaborer sa théorie de la structuration [...]. »

« Mais Giddens ne se contenta pas de s'informer à propos des contenus des théories des classiques, de les recueillir, les exposer, les comparer, les contraster. Il les utilisa comme une source inégalée de clés de compréhension [...] de la nature des sociétés dans le cadre desquelles elles avaient été produites. Il les utilisa aussi [...] comme des matériaux sur lesquels s'appuyer pour construire une théorie sociale de notre société [...]. »

« Mais parler, comme je l'ai fait, de la "fréquentation des classiques" par Giddens peut être trompeur. Ce qui se produisit fut plus souvent une *confrontation* avec eux. »

« Giddens a donc de multiples dettes à l'égard des classiques. Il a traité leurs écrits comme des "épaules de géants", dans trois sens : il les a utilisés comme un appui sur lequel il s'est

hissé pour ensuite construire de ses propres forces ; il s'est rendu visible en s'adressant à son propre public à partir de la position élevée que lui donnait sa compréhension fine de ces écrits ; enfin, c'est à partir de cette même position qu'il a tenté de regarder au-delà des horizons où ces écrits s'inscrivaient, pour apercevoir des objets [...] — les sociétés avancées de la moitié et de la fin du xx^e siècle — que ces écrits ne pouvaient tout simplement pas envisager. »

« Mais Giddens [...] a rendu aussi les classiques redevables à son égard. Sa fréquentation et/ou confrontation s'est faite à partir d'une base d'écrits très large et très solide et a été facilitée par sa familiarité avec l'allemand et le français [...]. Ainsi, les interprétations (ou mésinterprétations) [...] dues à d'autres commentateurs moins équipés d'un point de vue linguistique ont pu être confirmées, améliorées ou réfutées. À cette capacité de repérer, d'interpréter et de maîtriser une grande quantité d'écrits importants [...], Giddens ajoute une facilité enviable à les résumer, à les organiser et à les exposer avec beaucoup de clarté. »

« J'ai le sentiment que le statut incontesté que Karl, Émile et Max semblent posséder aujourd'hui est pour une grande part le résultat du succès de ces ouvrages de Giddens ; ceci indique la dette des classiques à son égard. »

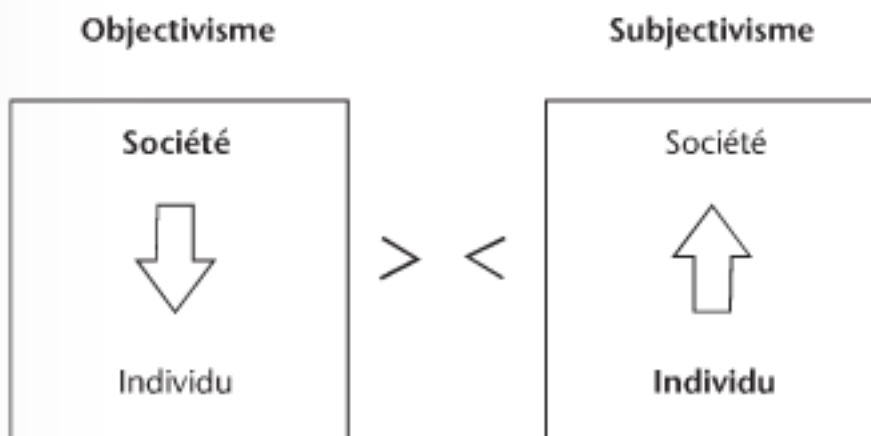
Source : Poggi [1990, p. 11-13].

La théorie de la structuration

Giddens conclut son examen de la tradition sociologique en soulignant l'existence de deux perspectives : la première, l'objectivisme, qui met l'accent sur la société ; la seconde, le subjectivisme, qui met l'accent sur l'individu. « Par objectivisme, je désigne cette manière de concevoir la théorie sociale selon laquelle l'objet social (la "société") a en quelque sorte la priorité sur l'acteur individuel et dans laquelle les institutions sociales sont considérées comme l'enjeu central de l'analyse sociologique. Quant au subjectivisme, il désigne le point de vue opposé : l'acteur humain y est considéré comme le foyer principal de l'analyse sociologique ; en d'autres termes, la préoccupation majeure des sciences sociales concerne l'acteur intentionnel et réfléchi » [STMS, p. 59]. Ces deux perspectives sont antagonistes, incompatibles ; elles se présentent comme deux impérialismes : l'« impérialisme de l'objet sociétal » et l'« impérialisme du sujet » [CS, p. 50]. Pourtant, elles se révèlent l'une et l'autre insuffisantes : l'objectivisme ne rend pas compte du fait que les individus sont bien des acteurs qui réfléchissent et qui exercent une influence sur les structures ; quant au subjectivisme, il ne permet pas d'expliquer en quoi les structures créent les conditions de l'action et influencent celle-ci.

Giddens entend dépasser ce dualisme. Il cherche à résoudre la tension entre l'objet sociétal et la subjectivité individuelle, en les considérant comme deux pôles complémentaires ou, pour

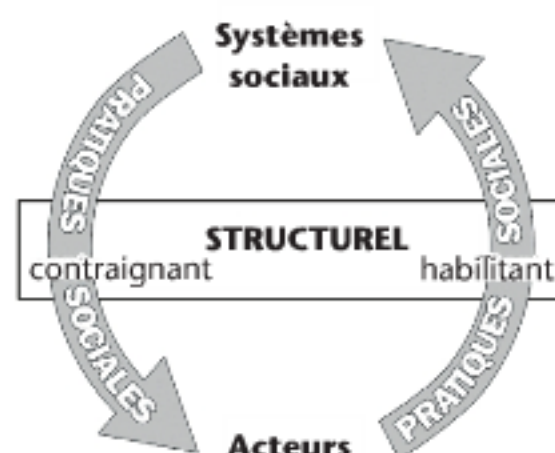
Figure 1. Le dualisme objectivisme/subjectivisme



reprendre l'expression de Craib [1992, p. 3], comme les deux faces d'une même médaille. Ceci implique pour lui un réexamen approfondi de notions comme celles d'« acteur », de « système social », de « pratique sociale » ou encore de « structure ». Cet examen donne lieu à la théorie de la structuration, à laquelle Giddens consacre plusieurs ouvrages. C'est dans *La Constitution de la société* [1984/2005], un de ses textes majeurs, mais aussi un des plus abstraits et des plus difficiles, qu'il nous présente ses vues les plus détaillées sur la question. L'exposé qui suit s'appuie largement sur cet ouvrage monumental.

Nous représentons par la figure 2 les principales notions intervenant dans la théorie de la structuration et la manière dont elles s'articulent.

Figure 2. Le processus de structuration



Les pratiques sociales

Comme l'indique le terme « structuration », Giddens ne s'intéresse pas prioritairement à des entités statiques — comme pourrait l'être l'acteur individuel ou la société — mais bien à un processus dynamique, représenté par des flèches semi-circulaires. Le social est appréhendé comme un mouvement dans lequel les actions individuelles tout à la fois structurent les systèmes sociaux et sont structurées par eux. Ce processus n'a pas de point de départ identifiable ; aucun des deux pôles ne précède l'autre.

Giddens parle de « pratiques sociales » (*social practices*) pour désigner le processus de structuration ; les deux expressions sont en fait quasi synonymes. Les pratiques sociales n'ont rien à voir avec des comportements ponctuels que l'on pourrait isoler arbitrairement en observant les individus : ce sont des activités « continues » ou « récurrentes » ou encore des « flots d'actions » [CAG, p. 76 ; CS, p. 50-52] ; elles constituent les « "points d'articulation" entre les acteurs et les structures » [CPST, p. 117]. Ce sont bien ces pratiques sociales récurrentes, reliant l'acteur et le système social, qui forment l'objet central de la sociologie.

Les systèmes sociaux et le structurel

L'analyse des pratiques sociales, ou encore du processus de structuration, fait intervenir plusieurs notions théoriques. En particulier, le schéma indique deux concepts que Giddens distingue de manière nette : d'une part, ce qu'il appelle les « systèmes sociaux » (*social systems*) et, d'autre part, ce qu'il appelle « structure », un terme que Michel Audet, dans sa traduction française de *La Constitution de la société*, propose de dénommer le « structurel ». Quelle est la signification précise de ces deux notions ?

Dans sa critique du fonctionnalisme, Giddens faisait remarquer que la notion de structure a souvent été associée à des images qui permettent de la visualiser facilement, comme la charpente d'un édifice ou le squelette d'un corps. Giddens n'abandonne pas entièrement cette manière de voir, que l'on retrouve présente dans sa notion de *système social*. Un système social est en effet un ensemble d'interactions situées dans le temps et l'espace. On peut distinguer plusieurs catégories de systèmes sociaux : les *organisations* qui sont des systèmes de taille relativement importante et qui présentent un haut degré de coordination ; les *groupes*, des systèmes plus petits et souvent plus éphémères ; les *mouvements sociaux*, des systèmes qui visent des transformations de certaines composantes de l'ordre qui prévaut dans une société, etc. Les *sociétés* peuvent également être considérées comme des systèmes plus larges, qui englobent les autres formes que l'on vient de présenter [Giddens, 1990, p. 302-303].

Un exemple de processus de structuration : les élections (1)

L'exemple des élections, auquel Giddens fait brièvement allusion [1989, p. 255-256], peut nous permettre d'illustrer ces premières notions.

Prenons plus précisément le cas d'élections municipales, ou communales, dans un pays d'Europe occidentale. Leur analyse à partir des principes de la théorie de la structuration ne pourrait se limiter à se centrer sur le seul comportement de vote (à partir, par exemple, de statistiques relatives à la participation électorale, ou à la répartition des votes entre les diverses listes, etc.), comme peuvent le faire certains commentateurs politiques. Elle devrait prendre en compte le fait que le vote est associé à de multiples autres comportements dont la plupart sont continus, récurrents. Ainsi, pour nous limiter aux comportements des électeurs, il ne faudrait pas isoler le vote d'autres actions, comme le fait de s'informer (ou pas) de la politique en lisant les journaux et les publicités électorales, en regardant les débats à la TV, en discutant avec des proches, en rencontrant, le cas échéant, les candidats lors de manifestations ou de fêtes, etc.

Cette même analyse devrait surtout être attentive au double mouvement par lequel les actions individuelles structurent les systèmes sociaux et sont structurées par eux.

Ainsi, il s'agirait de montrer que le système électoral, en tant que système social, résulte d'une multitude d'actions réfléchies, menées par différents acteurs. Les actions des citoyens, mais aussi celles des responsables des élections au niveau local, qui

aménagent les locaux, dressent les isoires et les urnes, reçoivent les électeurs, leur donnent les explications d'usage, etc. Également les actions menées par les candidats au sein des partis : mise au point des programmes, réunions électorales, obtention de financements, collage d'affiches, etc. Ou encore les actions menées par les parlementaires, les membres de certains groupes de pression, en vue de modifier la loi qui fixe les modalités des élections (en imposant une clé de répartition entre candidats des deux sexes, ou en modifiant le système de report des voix au sein des listes). Dans la perspective de la théorie de la structuration, c'est à partir de ces multiples actions que le système électoral se produit et se reproduit en permanence.

Dans le même temps, ces actions sont elles-mêmes structurées par le système électoral. Plus précisément, les acteurs mettent en œuvre, en agissant, un ensemble d'orientations — on parlera plus bas de *règles* et de *ressources* — qui leur sont fournies par le système. Les unes sont de caractère formel : présenter sa carte d'identité et sa convocation électorale, dans le cas d'un électeur ; faire respecter les procédures de dépouillement des bulletins, dans le cas d'un président de bureau ; tenir compte de la législation relative au financement des partis, dans le cas d'un candidat, etc. D'autres orientations sont de caractère plus tacite, comme celles qui guident le comportement des responsables du bureau de vote lorsqu'ils accueillent les citoyens, ou celles qui président aux débats préélectoraux entre les candidats, ou encore qui concernent l'existence d'accords préélectoraux, etc.

Le concept de *structurel* est plus abstrait. Pour l'élaborer, Giddens s'inspire notamment de la notion de structure telle qu'elle est utilisée chez Saussure. Le structurel est « hors du temps et de l'espace » [CS, p. 74] ; il est intérieur plutôt qu'extérieur aux actions ; il ne fait pas l'objet d'une observation directe, mais constitue « un code profond qu'il faut inférer à partir de ses manifestations superficielles » [CS, p. 65]. Plus précisément encore, le structurel « existe [...] sous la forme de traces mnésiques grâce auxquelles les agents compétents orientent leurs conduites » [CS, p. 66].

Retournons à la figure 2. Ses deux flèches semi-circulaires représentent ce que Giddens appelle la « dualité du structurel », une dualité par laquelle il entend dépasser le dualisme objectivisme/subjectivisme. Le structurel intervient en effet de deux manières dans le processus circulaire des pratiques sociales. En premier lieu, il contraint l'acteur (la flèche vers le bas), il enserme en quelque sorte les pratiques sociales dans un ensemble de règles. En second lieu, le structurel permet à l'acteur d'agir (la flèche vers le haut), il lui livre les ressources au travers desquelles il produit et reproduit les systèmes sociaux. Le structurel est donc « à la fois contraignant et habilitant » ; il est fait de *règles* et de *ressources* que l'acteur utilise dans la production et la reproduction de la vie sociale. La notion de règle est reprise au philosophe du langage Wittgenstein. Elle doit être comprise dans un sens large, comme un ensemble de procédures inscrites dans la conscience pratique de l'acteur, qu'il met en œuvre dans ses actions. Quant à la notion de ressource, elle est étroitement liée à celle de pouvoir (*cf. infra*) et se réfère à la capacité transformative de l'acteur.

Ainsi, grâce à l'hypothèse de la dualité du structurel, Giddens est en droit d'affirmer que « la constitution des agents et celle des structures [il serait plus correct de parler ici de systèmes sociaux] ne sont pas deux phénomènes indépendants, un dualisme : il s'agit plutôt d'une dualité. Selon la dualité du structurel, les propriétés structurelles des systèmes sociaux sont à la fois le médium et le résultat des pratiques qu'elles organisent de façon récursive » [CS, p. 74-75].

Un exemple de processus de structuration : les élections (2)

Reprenons l'exemple des élections. On peut parler de *système social* pour désigner les multiples interactions entre les candidats, les électeurs, l'administration publique chargée de l'organisation des élections, la presse qui suit l'événement, etc. Ces interactions sont situées dans le temps (les élections interviennent à intervalles plus ou moins réguliers ; elles supposent une organisation dans le temps : envoi des convocations, tranches

horaires prévues pour les votes, pour le dépouillement, temps pris pour la négociation des nouvelles coalitions, etc.) et dans l'espace (les bureaux de vote sont répartis dans les différentes entités politico-géographiques du pays ; les bulletins sont acheminés dans les lieux de dépouillement auxquels l'accès est strictement réglementé, etc.).

Quant au *structurel*, on pourra l'analyser en examinant les orientations des conduites des acteurs (cf. encadré précédent), en particulier les règles auxquelles ceux-ci se réfèrent et les ressources qu'ils mettent en œuvre.

L'acteur : pouvoir et réflexivité

Une autre notion intervenant dans le processus de structuration est celle d'acteur (*agent*). Giddens y consacre plusieurs chapitres de *La Constitution de la société*.

L'acteur se caractérise fondamentalement par l'exercice du *pouvoir*. Être acteur consiste, avant tout, à mettre en œuvre une « capacité d'accomplir des choses » [CS, p. 345], en particulier d'influencer les comportements d'autres acteurs, mais aussi de transformer les circonstances, les contextes dans lesquels se tiennent les interactions.

L'acteur se définit également par la *réflexivité*. Dans l'exercice du pouvoir, l'acteur perçoit, comprend les conditions dans lesquelles il agit ; il se donne des buts, des intentions en fonction desquelles il oriente ses conduites ; il attend des autres acteurs avec lesquels il interagit qu'ils fassent de même et il présuppose que tel est bien le cas. Bref, l'acteur se caractérise fondamentalement par le contrôle réflexif qu'il exerce sur ses conduites.

Cette réflexivité peut prendre deux formes. Elle se manifeste d'abord dans la capacité qu'ont les acteurs de parler de ce qu'ils font, et en particulier d'explicitier les raisons qui commandent leurs actions : c'est la *conscience discursive*. Mais Giddens insiste surtout sur ce qu'il appelle la *conscience pratique* : la réflexivité qui se révèle dans tout ce que les acteurs font, sans pouvoir en

parler. Il estime en effet que la plus grande partie du savoir mis en jeu dans les actions humaines n'accède pas à la parole. Ainsi, quand nous nous exprimons par le langage, nous mettons en œuvre un grand nombre de compétences que nous serions bien en difficulté de décrire de manière détaillée ; il en est de même dans la plupart de nos actions. Giddens conclut que « toute analyse de l'activité sociale qui ignorerait la conscience pratique est fondamentalement déficiente » [STMS, p. 63].

Réflexivité d'une part, et pouvoir d'autre part, constituent les deux caractéristiques majeures de l'acteur, que Giddens désigne aussi par les termes « compétence » (*knowledgeability*) et « capacité » (*capability*). Nous pouvons établir un parallèle entre ces deux distinctions et ce qu'on a dit plus haut de la dualité du structurel.

Tableau 1. **Caractéristiques de l'acteur et dualité du structurel**

Caractéristiques de l'acteur	Réflexivité / Pouvoir Compétence / Capacité
Dualité du structurel	Règles / Ressources Contraignant / Habilitant

Poursuivons sur la question de la réflexivité des acteurs, en notant qu'elle est loin d'être absolue. Une première limitation tient au fait que les actions peuvent avoir des conséquences non voulues, non intentionnelles. Par exemple, une forme de ségrégation ethnique peut se développer dans une ville, du simple fait que les habitants choisissent de vivre dans des quartiers où l'ethnie à laquelle ils appartiennent est majoritaire. Le résultat des multiples choix individuels — ce que d'aucuns appellent l'« effet de composition » — n'est pas intentionnel ; il échappe au contrôle réflexif des acteurs. Or ces conséquences non intentionnelles ont toutes leur importance : en particulier, elles peuvent influencer les conditions dans lesquelles se trouveront ultérieurement les acteurs et, par là, influencer leurs comportements futurs.

En second lieu, le contrôle réflexif sur les conduites est limité par les motifs inconscients qui commandent, en partie, les actions quotidiennes. Giddens adopte ici certains des postulats de la théorie psychanalytique. Il s'inspire, plus précisément, du psychanalyste américain Erik Erikson (1902-1994), pour qui le

principal motif inconscient des conduites consiste, dans le chef de l'acteur, à contrôler et à limiter son angoisse pour se donner une sécurité suffisante. Cette sécurité est largement assurée par le caractère répétitif, prévisible, routinier des pratiques sociales. D'une manière qui diffère certes suivant les personnalités et les contextes, la routine assure la sécurité de l'acteur. À l'inverse, la rupture et l'imprévisibilité qui s'introduisent dans les activités peuvent faire resurgir l'angoisse. Celle-ci devient maximale lorsque l'acteur est confronté à des situations critiques, dans lesquelles les routines de la vie quotidienne sont — parfois délibérément — mises en question et détruites. Ceci est illustré par la description que propose le psychanalyste Bruno Bettelheim de la vie dans les camps de concentration nazis [Bettelheim, 1960/1972].

Giddens distingue donc trois niveaux, trois strates, chez l'acteur : la conscience discursive, la conscience pratique et l'inconscient. Les frontières entre ces strates ne sont pas étanches. Par exemple, certains savoirs, certains motifs peuvent, pendant un temps, se situer au seul niveau de la conscience pratique, puis, suite à telle circonstance de la vie, accéder à la conscience discursive et être énoncés par l'acteur en présence d'autres, dans des situations d'interaction.

L'inscription dans le temps et dans l'espace

Tout comme les systèmes sociaux, les actions individuelles s'inscrivent dans le temps et dans l'espace.

Dans le temps, tout d'abord. Un acte ne se conçoit pas isolément ; il ne trouve son sens que s'il est relié à d'autres, dans le cours d'une action continue. Giddens approfondit cette question en reprenant notamment les analyses qu'Erving Goffman consacre aux comportements quotidiens par lesquels les individus assurent la continuité des interactions dans le temps. Ainsi, quand plusieurs personnes ont entre elles des échanges verbaux, un tour de parole s'organise de manière informelle : l'échange est « ouvert » par certains comportements non verbaux des interactants (qui se rapprochent les uns des autres, qui orientent leur corps vers leur partenaire, etc.) ; il est « fermé » de manière similaire. Quand les personnes sont en présence physique, mais sans échanger verbalement — comme c'est le cas

dans certains lieux publics —, elles adoptent des comportements respectueux (elles ne se dévisagent pas trop ostensiblement, elles s'écartent pour laisser passer d'autres personnes, etc.) que Goffman appelle le « tact » et dont la fonction est également de faire en sorte que l'interaction se déroule sans heurts, de manière fluide.

Les conduites de l'acteur s'inscrivent également dans l'espace. Giddens s'inspire ici des travaux de géographes qui montrent notamment qu'il est possible de distinguer des lieux plus centraux et d'autres plus périphériques. Ceci vaut pour toutes les échelles de lieux, depuis les lieux privés où se déroulent les interactions quotidiennes (par exemple, telle pièce de la maison, que l'on n'utilise qu'occasionnellement, est périphérique par rapport à celle que la famille occupe plus régulièrement) jusqu'aux lieux publics plus larges (le centre et la périphérie d'une ville, par exemple). Giddens reprend aussi la distinction introduite par Goffman — qui se réfère volontiers à des métaphores théâtrales — entre l'« avant-scène » et la « coulisse ». L'avant-scène, que Giddens rebaptise la *région avant*, est l'espace où l'acteur maîtrise ses impressions et adopte les comportements de tact dont on vient de parler, qui assurent la fluidité de l'interaction. La coulisse, ou *région arrière*, est le lieu où l'acteur peut relâcher le contrôle qu'il exerce sur ses conduites, où il peut préparer sa future présence sur scène, où il peut, avec des comparses, se moquer des réactions du public, etc.

L'acteur est donc une personne qui exerce du pouvoir, qui le fait de manière réflexive — cette réflexivité étant limitée par ses motifs inconscients et les conséquences non intentionnelles de ses actions — et qui inscrit ses actions dans le temps et dans l'espace.

Cette conception de l'acteur se veut cohérente avec les principes de la théorie de la structuration. En particulier, elle doit permettre de rendre compte de l'influence réciproque qu'exercent les uns sur les autres les acteurs et les systèmes sociaux. Ainsi, le fait d'associer étroitement les notions d'acteur et de pouvoir doit permettre de rendre compte de la manière dont les acteurs structurent les systèmes sociaux. Ainsi encore, l'hypothèse des conséquences non intentionnelles qui deviennent les conditions de l'action future permet de penser ensemble les deux influences : 1) l'influence des acteurs sur les systèmes sociaux,

La théorie des conventions et d'autres tentatives d'articuler l'individuel et le collectif

Pour expliquer le processus de structuration, Giddens fait appel à la notion de convention, en particulier dans des interviews qu'il a accordées à la fin des années 1990 [CAG, p. 82-84, 89-90]. On peut souligner ainsi certaines parentés existant entre, d'une part, le processus de structuration et, de l'autre, la théorie des conventions qui trouve son origine dans les travaux du logicien américain David K. Lewis [1969] et qui connaît actuellement des développements, en particulier dans les domaines de l'économie et de la gestion [Batifoulier, 2001 ; Amblard, 2003].

Une conversation téléphonique s'interrompt : c'est celui qui a appelé l'autre qui rappellera. Le conducteur de voiture arrête son véhicule lorsqu'il approche d'un feu rouge. Dans tel pays, on donne un pourboire à telle catégorie d'employés. Dans tel bureau, la pause-café se prend à 10 h 30. Tels sont des exemples de conventions.

La théorie des conventions s'intéresse donc à la manière dont les individus choisissent de se comporter lorsqu'ils sont dans des situations incertaines : ils fondent alors leurs décisions sur des repères qu'ils identifient dans la situation (le comportement des autres individus, certains indices matériels, etc.) et qui renvoient à des accords, explicites ou implicites.

Comme la théorie de la structuration, la théorie des conventions a pour projet d'articuler les conduites individuelles et les logiques collectives puisque, d'une part, les accords qui

constituent la convention influencent les décisions individuelles et que, d'autre part, les décisions individuelles sont elles-mêmes constitutives de la convention.

En sciences humaines, on trouve bien d'autres tentatives d'articuler les deux grandes orientations que Giddens dénomme le subjectivisme et l'objectivisme et que l'on désigne aussi, dans la tradition francophone, par les termes « individualisme » et « holisme » méthodologiques [Valade, 2001].

Limitons-nous à évoquer la théorie élaborée par Michel Crozier et Erhard Friedberg dans *L'Acteur et le système* — un titre que ne renierait sans doute pas Giddens. Crozier et Friedberg s'intéressent à ce qu'ils appellent les « ensembles organisés » qui peuvent être tantôt des organisations délimitées, tantôt des ensembles plus lâches et de taille plus importante, par exemple le système des relations industrielles d'un pays. Pour comprendre le fonctionnement de ces ensembles, il faut, selon ces auteurs, tenir compte de deux pôles opposés et complémentaires que sont précisément l'acteur et le système. « L'acteur n'existe pas en dehors du système qui définit la liberté qui est la sienne et la rationalité qu'il peut utiliser dans son action. Mais le système n'existe que par l'acteur qui seul peut le porter et lui donner vie, et qui seul peut le changer » [Crozier et Friedberg, 1977, p. 9].

Dans ces diverses tentatives, on trouve l'idée d'une influence réciproque, d'une circularité entre, d'une part, des actions, des stratégies ou encore des décisions émanant d'individus et, de l'autre, des entités collectives. Ces théorisations comportent aussi des différences, qu'il faudrait étudier plus en détail : quelle place

accordent-elles à l'activité cognitive de l'individu et comment cette activité est-elle traitée (la réflexivité chez Giddens, des formes spécifiques de rationalité dans la théorie des conventions et chez Crozier et Friedberg) ? Qu'en est-il de la dimension du pouvoir (présente chez Crozier et Friedberg et chez Giddens, mais absente dans la théorie des conventions) ? On insistera surtout sur une différence. Chez Crozier et Friedberg et dans la théorie des conventions, les entités collectives sont extérieures aux

individus : il s'agit du système qui résulte de la combinaison des stratégies des acteurs (chez Crozier et Friedberg) et des repères matériels, comportementaux qui guident les choix individuels (dans la théorie des conventions). Chez Giddens, en revanche, les réalités collectives sont à la fois extérieures aux individus — ce qui est désigné par la notion de système social — et intériorisées par eux sous la forme de règles et de ressources — ce qui renvoie à la notion de structurel.

puisque les comportements des acteurs ont des conséquences sociales plus larges ; 2) l'influence des systèmes sociaux sur les acteurs, puisque ces conséquences deviennent des conditions qui influencent les actions futures.

La double herméneutique des sciences sociales

Giddens a accompagné son travail de refondation de la sociologie par une réflexion approfondie sur les fondements philosophiques des théories en sciences sociales.

Le positivisme et l'herméneutique

Revenons à la distinction entre l'« objectivisme » et le « subjectivisme ». Chacune de ces perspectives renvoie à des traditions philosophiques spécifiques. La perspective objectiviste — et tout particulièrement la sociologie de Durkheim — s'inscrit largement dans la tradition philosophique « positiviste », tandis que la perspective subjectiviste — par exemple, dans le cas de la sociologie de l'action de Weber, ou de l'interactionnisme symbolique de Mead et Blumer — renvoie au courant « herméneutique ». Giddens nous rappelle que le désaccord entre ces deux traditions porte essentiellement sur la question de la similitude ou des différences entre les sciences de la nature et les sciences sociales :

— la tradition positiviste insiste sur les similitudes entre l'objet des sciences sociales et celui des sciences de la nature. Dès lors, les deux ensembles de disciplines doivent mettre en œuvre des méthodes similaires : observer des faits, établir entre eux des relations, découvrir des lois de causalité, etc. ;

— à l'inverse, la tradition herméneutique, si elle s'accorde avec le positivisme pour ce qui concerne les sciences de la nature, s'oppose à celui-ci dès lors que l'objet d'étude est la société. Celle-ci est en effet faite d'individus humains qui ont une expérience subjective, qui donnent un sens à leurs actions et qui, par celles-ci, transforment la réalité sociale qui les entoure. Les réalités humaines ne peuvent donc pas être observées de l'extérieur. On ne peut pas non plus en dégager des lois générales, comme on peut le faire à propos des faits de la nature. Les méthodes doivent être spécifiques : il faut recourir à l'interprétation, qui consiste précisément à saisir les significations qui sont à la base des conduites humaines.

Interprétations du chercheur et interprétations des sujets

Comment Giddens se situe-t-il par rapport à ces deux traditions ? Sa position — largement débattue dans *New Rules of Sociological Method* [1976] puis dans *Studies in Social and Political Theory* [1977] — est relativement complexe. Nous en retiendrons la thèse de la double herméneutique et ses implications en ce qui concerne le rôle transformateur des sciences sociales.

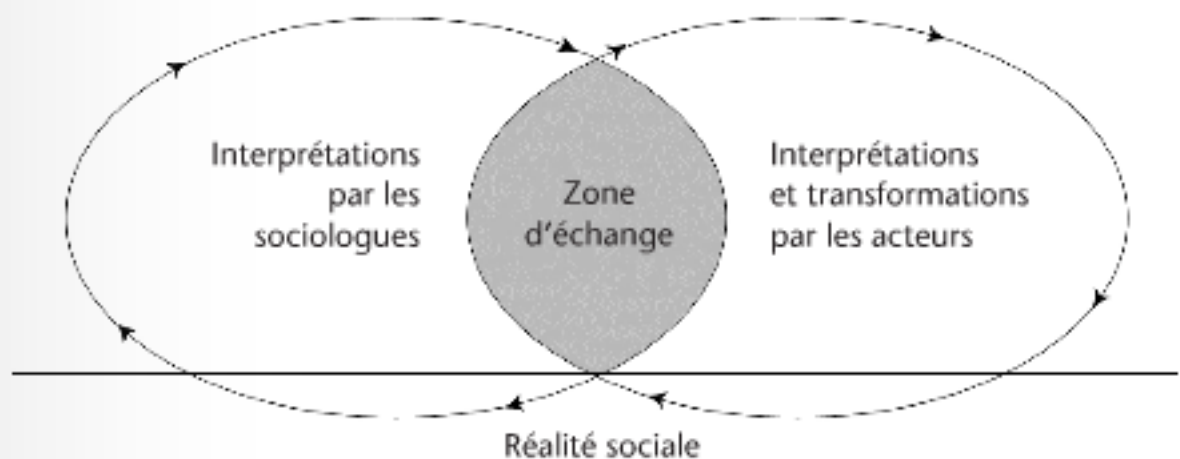
L'emploi du terme « herméneutique » montre que, par rapport au débat que l'on vient de restituer, Giddens a choisi son camp. Il s'inscrit clairement dans la seconde tradition : « Toutes les sciences sociales sont irrémédiablement herméneutiques », écrit-il [NRSM, p. 13]. Ceci vaut en particulier pour la sociologie : « Contrairement aux sciences de la nature, [elle] est dans une relation de sujet à sujet avec son "objet d'étude", et non pas dans une relation de sujet à objet » [NRSM, p. 154].

Mais Giddens insiste sur le fait que cette herméneutique est double. Il y a d'abord les interprétations que le chercheur propose des conduites des sujets. Mais les sujets étant des êtres réflexifs (*cf. supra*), il y a aussi les interprétations qu'ils font des situations qu'ils vivent : des interprétations qui conditionnent leurs propres actions et, à travers elles, les systèmes sociaux. Ces

deux types d'interprétations ne sont pas étrangers l'un à l'autre : dans son travail, le chercheur prend en compte la manière dont les sujets interprètent les situations qu'ils vivent ; par ailleurs, les sujets prennent connaissance des interprétations des chercheurs et les intègrent dans leurs manières de voir et d'agir. Il existe donc, entre le chercheur en sciences sociales et le sujet, une « réciprocity d'interprétation, une "double herméneutique" [...]. D'un côté, les théories et les "découvertes" des scientifiques des sciences sociales ne peuvent pas être tenues hors de l'univers des significations et des actions de ceux et celles qui en sont l'objet. De l'autre, ces acteurs qui font partie des objets des sciences sociales sont eux aussi des théoriciens du social, et leurs théories contribuent à la constitution des activités et des institutions qui sont les objets d'étude des scientifiques des sciences sociales. Aucune ligne de démarcation claire ne sépare les acteurs "ordinaires" des spécialistes lorsqu'il s'agit de réflexion sociologique documentée » [CS, p. 43].

Dans la figure 3, nous représentons cette double herméneutique par deux boucles : celle de gauche désigne les interprétations des sociologues, celle de droite les interprétations et les actions des sujets ; à l'intersection des deux boucles, une zone où s'échangent — et, d'une certaine manière, se mélangent — les savoirs des uns et des autres.

Figure 3. La double herméneutique des sciences sociales



L'influence diffuse des sciences sociales

Cette double herméneutique a pour conséquence que les sciences sociales ne sont pas isolées du monde qu'elles étudient, mais qu'elles entrent en quelque sorte dans la constitution de celui-ci : « Toute réflexion [...] sur des procès sociaux pénètre dans l'univers de ces procès sociaux, s'en dégage et y repénètre sans arrêt, alors que rien de tel ne se produit dans le monde des objets inanimés, qui sont indifférents à tout ce que les êtres humains peuvent prétendre connaître d'eux » [CS, p. 43]. Giddens prend ici l'exemple des écrits des premiers théoriciens de l'État moderne, et en particulier les travaux de Machiavel (1469-1527). Lorsqu'il écrit ses textes — et notamment *Le Prince* —, Machiavel reprend probablement des idées qui circulaient déjà parmi les dirigeants politiques de l'époque (c'est donc ici l'idée de la théorisation qui « se dégage » des procès sociaux). Toutefois, l'écriture et la diffusion de ces œuvres contribuent au débat politique : certains dirigeants de l'époque prônent les idées de Machiavel, tandis que d'autres y voient une forme de dépravation de la vie politique, etc. À terme, les idées de Machiavel et de ses disciples contribuent à mettre en place des changements constitutionnels et législatifs fondamentaux (on retrouve ici l'idée de la théorisation qui « repénètre » dans les mêmes procès sociaux).

Les sciences sociales ont donc un impact profond sur la société, mais cette influence ne s'exerce pas de la même manière que dans les sciences de la nature. Les sciences de la nature et les technologies qui les accompagnent donnent lieu à des transformations bien repérables, et parfois exceptionnelles, du monde matériel. Les sciences sociales, de par la double herméneutique qui les caractérise, exercent une influence certes tout aussi importante, mais beaucoup plus diffuse : « Une fois compris le caractère complexe, continu et intime de la relation étroite qui unit les "spécialistes des sciences sociales" et les analystes "ordinaires" du social, il devient facile de saisir pourquoi nous ne voyons pas le profond impact qu'ont les sciences sociales sur la constitution des sociétés modernes : il s'y confond presque. Les "découvertes" des sciences sociales qui soulèvent de l'intérêt ne demeurent jamais longtemps des découvertes ; en fait, plus elles sont éclairantes, plus elles ont de chances de s'incorporer à l'action et de devenir des principes connus et communs de la vie sociale » [CS, p. 417-418].

II / Les transformations des systèmes sociaux

Comment les sociétés se transforment-elles ? Les réponses que les sociologues donnent le plus souvent à cette question fondamentale se rattachent, selon Giddens, au courant évolutionniste qui s'oppose, sur plusieurs points, à la théorie de la structuration présentée au chapitre précédent. Ce courant mérite donc une critique radicale (troisième section). Par ailleurs, l'étude du changement des sociétés nécessite de mettre au point une typologie de ces sociétés (première section) et celle-ci doit accorder à l'État une plus grande attention que celle que lui accordent traditionnellement les sociologues (deuxième section).

Une typologie des sociétés

Une partie importante de l'œuvre de Giddens porte sur un type particulier de système social, qu'il appelle les « sociétés ». Les sociétés sont des systèmes généralement très larges, caractérisés par un ensemble d'institutions et associés à un territoire précis. Les membres d'une société présentent souvent des sentiments d'appartenance qui leur donnent une identité commune, sur laquelle se fonde la prétention à occuper le territoire en question [CS, p. 220-222].

Dans plusieurs ouvrages, écrits pour la plupart dans les années 1980 — en particulier *Central Problems of Social Theory* [1979], *A Contemporary Critique of Historical Materialism* [1981], *La Constitution de la société* [1984/1987] et le manuel *Sociology* [1989] —, Giddens s'attache à élaborer une typologie des

sociétés. Il distingue trois types principaux. Le premier est ce qu'il appelle les *sociétés tribales*, qu'il nomme aussi les *cultures orales*. Elles se présentent sous deux formes.

Tribus nomades ou sédentaires

Il peut s'agir de petits ensembles de quelques dizaines de personnes qui s'adonnent à la chasse, à la pêche ou encore à la cueillette. Leur origine remonte au début de l'histoire de l'humanité. Les biens matériels dont disposent ces populations se limitent à peu de choses : des armes et des pièges pour chasser, des outils pour creuser le sol, du matériel pour faire la cuisine. En fait, ces sociétés n'accumulent pas de biens ; elles ne possèdent que les objets qui sont nécessaires pour satisfaire les besoins élémentaires de leurs membres. Ceux-ci sont d'ailleurs plutôt portés vers les activités religieuses et passent une partie importante de leur temps à préparer des vêtements et objets rituels et à participer à des cérémonies.

La seconde forme de société tribale est constituée de groupements d'éleveurs ou d'agriculteurs, apparus les uns et les autres il y a environ vingt mille ans. Les premiers se déplacent généralement d'une région à l'autre au rythme des saisons, tandis que les groupes d'agriculteurs sont plus sédentaires : ils occupent plusieurs villages, entre lesquels se nouent des liens commerciaux et politiques. Ces sociétés pastorales et agricoles sont de taille nettement plus importante que les sociétés s'adonnant à la chasse et à la cueillette. Elles accumulent également davantage de biens matériels. Certaines d'entre elles sont pacifiques, tandis que d'autres pratiquent régulièrement la guerre et s'adonnent au pillage.

Civilisations non industrielles

Giddens désigne le second type de sociétés par les expressions « sociétés divisées en classes », ou « civilisations non industrielles ». Il vise ici les sociétés apparues il y a environ six mille ans au Moyen-Orient, et plus tard en Chine, au Japon, dans l'Inde ou le Pakistan actuels, ou encore en Amérique du Sud. Elles sont marquées par le développement des villes, qui ont des

Un exemple de société tribale nomade : les Pygmées mbutis

On aurait souhaité que Giddens appuie sa typologie des sociétés sur des descriptions reprises à des historiens, anthropologues, etc. Or ce n'est que dans un manuel destiné aux étudiants en sociologie qu'il propose de telles illustrations. Reprenons ici sa description du mode de vie des Pygmées mbutis, qui illustre sa notion de société tribale nomade.

« Les Mbutis habitent dans des forêts denses, où il est difficile de pénétrer. Ils connaissent cet espace de manière intime et s'y déplacent comme bon leur semble. Il comprend beaucoup d'étendues d'eau et abrite des plantes sauvages comestibles et des animaux qu'ils chassent. Les maisons habitées par les Mbutis ne sont pas des constructions permanentes, mais sont faites de feuilles déposées sur une charpente de branches. Elles peuvent être construites en quelques heures et sont abandonnées quand les Mbutis se déplacent, ce qu'ils font continuellement ; en effet, ils ne restent jamais au même endroit plus d'un mois. »

« Les Mbutis vivent en petites bandes constituées de quatre ou cinq familles. Celles-ci font partie du groupe de manière relativement stable, bien que rien ne s'oppose à ce qu'un individu ou une famille quitte un groupe et en rejoigne un autre. Personne ne dirige ces bandes ; elles n'ont pas de chef. Toutefois, les hommes âgés ont comme obligation de calmer le "bruit" — à savoir les querelles et les disputes — qui, pensent les Pygmées, déplaît aux esprits de la forêt. Si un conflit devient trop grave, le groupe éclate et certains de ses membres vont rejoindre une autre bande. »

« Les Mbutis ont été étudiés à partir des années 1960, à une époque où leur mode de vie traditionnel était encore intact. Depuis lors, il a été soumis à des tensions croissantes. Le monde extérieur a empiété de plus en plus sur la forêt et les Mbutis ont été pris dans l'économie monétaire des villages proches [...]. Leur mode de vie [...] est actuellement en voie d'extinction. »

Source : Giddens [5, p. 48].

fonctions à la fois religieuses, commerciales et militaires. On y rencontre un éventail de professions bien plus large que dans les sociétés tribales : à côté des agriculteurs ou des éleveurs, des artisans, des marchands, des prêtres, des soldats, des administratifs, etc. Et si Giddens les désigne du terme « civilisation », c'est parce qu'elles se caractérisent par le développement de l'écriture, des sciences et des arts. Plusieurs de ces sociétés se sont étendues grâce au commerce mais bon nombre — pensons par exemple à l'Empire romain — ont également eu recours à des conquêtes militaires impliquant des armées professionnelles. Giddens estime que ce type de sociétés n'existe plus dans le

monde d'aujourd'hui ; certains pays, comme la Chine ou le Japon, sont restés proches de civilisations non industrielles jusqu'au début du ^{XX}^e siècle, puis ont évolué vers le troisième type : les sociétés de classes.

Tableau 2. **Les types de société**

-
- | |
|---|
| 1) Sociétés tribales (ou cultures orales) |
| — Tribus nomades de chasseurs et pêcheurs |
| — Sociétés pastorales et agraires |
| 2) Civilisations non industrielles (ou sociétés divisées en classes) |
| 3) Sociétés de classes (ou sociétés capitalistes, ou sociétés industrielles) |
-

Sociétés de classes

Ces dernières — que Giddens dénomme parfois aussi « sociétés capitalistes » ou « sociétés industrielles » — sont apparues au ^{XVIII}^e siècle dans plusieurs pays européens, sous la pression conjuguée de deux phénomènes : le capitalisme et l'industrialisation. Le capitalisme, c'est-à-dire la production de biens pour l'échange et le profit ; l'industrialisation, à savoir l'usage de nouvelles techniques (machines à vapeur, métiers à tisser, etc.) qui recourent à des sources d'énergie telles que le charbon, le pétrole ou encore l'électricité. Ces changements ont accru les inégalités entre les individus, en particulier entre les propriétaires des moyens de production et les travailleurs ; ces derniers doivent vendre leur travail pour gagner leur vie et assurer leur subsistance. Les rapports entre les classes affectent fortement, selon Giddens, la dynamique de ces sociétés, d'où leur appellation de « sociétés *de classes* » (l'appellation « société *divisée en classes* », qui caractérise le type précédent, signifie que les classes y sont bien présentes, mais qu'elles n'ont pas le rôle central qu'elles ont dans le troisième type). Contrairement aux autres types, où la majorité des personnes est occupée dans l'agriculture ou l'élevage, l'essentiel de la population active travaille dans des entreprises, des bureaux ou des commerces. Les villes sont de taille plus importante que dans les civilisations non industrielles ; elles abritent l'essentiel de la population. S'y développent des relations entre personnes qui, le plus souvent, ne se connaissent pas préalablement. Les grandes entreprises et

l'État influencent profondément les différents aspects de la vie des populations : leur alimentation, leur éducation, leurs loisirs, leurs relations intimes, etc. Enfin, l'industrialisation a eu pour effet d'accroître la production des armes ; avec la puissance économique, la supériorité militaire est responsable de l'extension de ces sociétés au cours des deux derniers siècles.

Les formes de domination

Ayant décrit ces différents types de sociétés, quelle analyse Giddens en propose-t-il ? S'inscrivant dans la ligne des travaux de Marx, il s'intéresse au type de *pouvoir* ou de *domination* qui s'exerce dans chacune d'elles. Les deux termes ont pour lui des significations très proches. Le premier se situe au niveau de l'acteur individuel ; il désigne sa capacité d'influence et de transformation. Le terme « domination » caractérise plutôt les systèmes sociaux puisqu'il désigne la manière dont les relations de pouvoir se reproduisent dans les interactions. Ce second terme contient aussi l'idée d'inégalité : il suggère que, dans ces relations de pouvoir qui se répètent, les ressources sont distribuées de manière déséquilibrée entre les acteurs [CCHM, p. 50].

Mais quelles sont précisément les ressources que les acteurs utilisent quand ils exercent le pouvoir, ressources qui permettent aussi de caractériser les différentes formes de domination ? Elles sont de deux types : les ressources d'allocation et les ressources d'autorité. Dans le premier cas, le pouvoir ou la domination passe par le contrôle d'objets, de réalités matérielles : des terres, des matières premières utiles à la production, des outils, de l'argent, etc. Dans le second cas, il passe par le contrôle des hommes eux-mêmes : de l'organisation de leurs activités, de leurs possibilités d'expression, etc.

Suivant les types de sociétés, la domination s'appuiera davantage, tantôt sur les ressources d'allocation, tantôt sur les ressources d'autorité. Ainsi, dans les sociétés tribales et dans les civilisations non industrielles, les ressources d'autorité constituent la base principale de la domination. C'est le cas en particulier pour les premières civilisations non industrielles apparues au Moyen-Orient. Certes, l'activité agricole qui s'y développe implique l'usage de ressources allocatives qui n'existaient pas dans les sociétés tribales (liées notamment aux techniques

La prédominance des ressources allocatives dans les sociétés de classes

« Dans la société capitaliste, contrairement à ce qui se passe dans les civilisations divisées en classes, la propriété privée est à la fois le moyen de s'approprier le surplus (sous la forme de la plus-value) et le levier fondamental du changement social. La propriété privée en tant que capital est un mécanisme d'organisation et de mobilisation sociale. Elle est impliquée dans la reproduction de la totalité sociétale dans une mesure bien plus significative

que ne l'était la propriété tantôt de la terre, tantôt du capital marchand, dans les sociétés divisées en classes. En effet, une fois qu'elle est mise en place, l'économie capitaliste a besoin de maintenir un niveau d'investissement pour permettre aux entreprises de continuer à faire du profit ; et, à son tour, la création du profit est la condition qui permet les investissements. Ceci signifie que les ressources allocatives acquièrent une importance nouvelle. »

Source : Giddens [CCHM, p. 122].

d'irrigation) ; toutefois, ce sont les ressources d'autorité qui prédominent dans les rapports de domination, avec l'apparition de l'écriture et les contrôles que celle-ci permet d'exercer sur les populations (nous reviendrons plus bas sur ce point).

Dans les sociétés de classes, les ressources d'autorité continuent à se développer, mais c'est la propriété privée des moyens de production — une ressource allocative — qui devient centrale dans les rapports de domination.

Division du travail et intégration

Giddens s'intéresse également au mode de division du travail qui prévaut dans chaque type de société, s'inscrivant ainsi dans la foulée des travaux de Durkheim, en particulier *De la division du travail social* [1893/2004]. Dans les sociétés tribales, la division du travail est faible et repose principalement sur le sexe. Ainsi, la pratique de la chasse est réservée aux hommes, tandis que les femmes cultivent les lopins de terre, préparent la nourriture et s'occupent des enfants. Dans les civilisations non industrielles, la principale ligne de division est celle qui sépare les activités rurales des activités urbaines. C'est au sein des villes que les nouvelles activités apparaissent. Dans les sociétés de classes se développe une production industrielle très diversifiée, qui se spécialise en fonction des régions et des pays.

À ces modes de division du travail correspondent des modes d'intégration sociale spécifiques. La théorie de la structuration fait reposer l'intégration sociale sur l'usage de l'espace et du temps. Suivant les types de sociétés, elle s'opère tantôt par des relations entre des personnes présentes au même endroit et au même moment, tantôt par des relations où les acteurs sont distants dans le temps et dans l'espace. On observe donc, suivant les types de sociétés, des formes d'intégration qui reposent sur des degrés différents de distanciation spatio-temporelle.

Nous pouvons représenter par le tableau 3 la manière dont les trois types de sociétés se caractérisent selon les deux critères que nous venons d'évoquer : les ressources principales de la domination et les degrés de distanciation spatio-temporelle.

Tableau 3. Les types de sociétés distingués selon deux critères

		Type de ressources utilisé pour assurer la domination	
		Autorité	Allocation
Degré de distanciation spatio-temporelle	Faible	Sociétés tribales	
	Intermédiaire	Civilisations non industrielles	
	Élevé	Sociétés de classes	

Examinons ces modalités d'intégration plus en détail. Dans les sociétés tribales, la plupart des rencontres s'opèrent en face à face, entre personnes présentes au même moment dans un même lieu : la tribu, le village, etc. Les liens de parenté, soutenus par la tradition, jouent un rôle fondamental pour assurer l'intégration.

Dans les civilisations non industrielles, du fait du développement des villes, les relations se nouent désormais plus fréquemment entre des personnes distantes dans l'espace et le temps. Ceci est rendu possible par l'usage de l'écrit. Giddens prend l'exemple de la lettre : la personne qui l'envoie et celle qui la reçoit sont distantes dans l'espace ; elles sont aussi distantes dans

le temps, puisque plusieurs jours, voire plusieurs semaines se sont écoulés entre le moment où la lettre a été écrite et envoyée et celui où elle est reçue et lue. Il en va de même pour les autres écrits apparus dans les civilisations non industrielles : codes de lois, procédures judiciaires, registres de populations, etc. Ils acquièrent une existence indépendante de celle de leurs auteurs. Ils voyagent dans l'espace, perdurent dans le temps. Celui qui les consulte est mis en relation avec des faits qui peuvent être relativement lointains et relativement anciens. Bref, les écrits distendent les dimensions d'espace et de temps.

Les écrits rendent ainsi possibles les échanges économiques entre les villes et les campagnes, et entre les villes elles-mêmes. Ils permettent surtout les premiers contrôles exercés par les administrations publiques sur les populations. À l'origine, les écrits constituent d'ailleurs le plus souvent « des moyens d'enregistrer et d'analyser les informations rendues nécessaires pour administrer des sociétés qui augmentaient en taille » [*CCHM*, p. 5]. Selon Giddens, la transformation de l'espace-temps est donc un aspect essentiel des transformations économiques et politiques que connaissent les civilisations non industrielles.

Dans les sociétés de classes, les écrits sont bien plus nombreux encore, grâce à l'usage de l'imprimerie, puis ensuite grâce aux progrès de l'instruction. Apparaissent aussi de nouveaux moyens de communication. Giddens insiste sur la nouveauté que représente le télégraphe : pour la première fois, la communication entre personnes distantes physiquement n'implique plus le transport d'un objet d'un endroit à un autre, ni les délais occasionnés par ce transport. La communication devient quasi instantanée. Il en est de même avec le téléphone. Ces deux moyens de communication accordent toutefois peu de place aux aspects plus sensoriels présents dans la communication en face à face. Dans les formes plus modernes de communication à distance (telles que la vidéoconférence), ces éléments sensoriels réapparaissent en partie.

Comme dans les civilisations non industrielles, les écrits, de même que plus récemment les moyens électroniques, ont pour fonction de collecter et de stocker des données concernant les individus, de manière à les contrôler. Ces contrôles s'étendent désormais à de multiples aspects de la vie des citoyens : nous pouvons évoquer, parmi d'autres, le montant de leurs revenus et

l'usage qu'ils en font, les soins médicaux dont ils bénéficient et les médicaments qu'ils consomment, les actes de délinquance qu'ils commettent, etc.

Les structurations du temps et de l'espace

Giddens note également qu'à chaque type de société est lié un mode de structuration du temps. Dans les sociétés tribales, c'est la tradition qui prévaut ; c'est elle, en particulier, qui justifie le caractère routinier des pratiques sociales. Les activités se déroulent comme elles se sont toujours déroulées, et cette répétition indéfinie leur donne leur justification. Dans les civilisations non industrielles, la référence à la tradition reste de mise, mais la notion même de tradition change de sens. En effet, des écrits sont apparus, qui s'attachent à interpréter la tradition, à la relier à des événements qui se sont produits à l'origine, ou au cours de l'histoire de la société. Ces interprétations sont forcément différentes les unes des autres, elles entrent en conflit. Bref, on peut dire que, dans les civilisations non industrielles, les traditions n'apparaissent plus à l'état brut, mais qu'elles sont médiatisées par des écrits qui les font en quelque sorte apparaître comme traditions. Ceci est une première manière de les relativiser, de commencer à les mettre en balance avec d'autres manières de justifier les pratiques sociales.

Dans ces deux premiers types de sociétés, le temps est immergé dans les pratiques sociales. Il n'existe pas comme réalité indépendante de celles-ci, que l'on pourrait mesurer en heures, en minutes, etc. Giddens justifie ceci par les recherches linguistiques qui montrent que la notion même de temps est difficilement traduisible dans le langage de nombreux peuples. Étant indissociablement lié aux pratiques sociales, le temps est aussi lié aux lieux où ces pratiques se déroulent. D'une certaine manière, « temps » et « espace » sont indissociables.

Ce n'est que dans la société de classes que le temps devient une réalité indépendante des activités sociales et des lieux où elles se déroulent, qu'il se « vide » de ceux-ci. Il devient ainsi une réalité qui se prête à la mesure. Ceci se marque historiquement par l'invention de l'horloge et par l'usage des calendriers, des horaires, etc. Giddens voit en particulier dans l'horaire « un moyen de réguler la vie sociale en recourant à la quantification

du temps » ; ce moyen est au cœur du fonctionnement des organisations modernes [NSV, p. 174]. C'est d'ailleurs la quantification du temps qui permettra au travail de devenir une marchandise, le travailleur vendant son travail au capitaliste sous la forme d'« heures » ou de « journées ».

Ce qui vaut pour le temps vaut, d'une certaine manière, pour l'espace. Il se vide aussi des pratiques sociales et des lieux où elles prennent place. Il se prête également à la mesure : un kilomètre à un endroit équivaut à un kilomètre à un autre endroit. Les cartes ont, concernant l'espace, une fonction similaire à celle que remplissent les calendriers, les horaires, etc. concernant le temps. Et, dans la société de classes, l'espace, tout comme le temps, est une marchandise. On achète et on vend des terrains pour produire, pour construire des routes, des chemins de fer ou des aéroports. L'espace se structure également en fonction des caractéristiques sociales des personnes qui l'occupent. L'espace comme marchandise s'inscrit donc, tout comme le temps, au cœur de la société de classes.

Giddens décrit une autre transformation qui touche la structuration de l'espace et du temps. Reprenant les analyses de Max Weber, il souligne que le développement du capitalisme industriel a amené une séparation entre le domicile et le lieu de travail. Cette séparation des espaces a aussi donné lieu à un découpage entre le temps de travail et le temps qui n'est pas soumis aux contraintes du travail et qui est un temps « à soi », ou encore un temps « libre ». Cette coupure spatio-temporelle a profondément marqué l'évolution de la vie de famille. Tant que la sphère familiale se superposait à celle du travail, de fortes interdépendances reliaient les hommes, les femmes et les enfants, puisqu'ils se trouvaient associés à la fois dans le cadre de la famille et dans celui du travail. La séparation que l'on vient d'évoquer réduit ces interdépendances. Elle a aussi pour conséquence d'identifier davantage la vie de famille avec la maison et la sphère privée, ainsi que d'associer la vie de famille avec la femme (et cela, même si, dans l'histoire de la société industrielle, les femmes ont constitué une part non négligeable de la main-d'œuvre).

Giddens insiste enfin sur le fait que ces sociétés de différents types ne doivent pas être étudiées comme des entités isolées mais qu'elles sont, à chaque moment de l'histoire, en lien avec des

sociétés appartenant à d'autres types, constituant un « système intersociétal » particulier. Ainsi, le système intersociétal contemporain est caractérisé par la disparition quasi complète des civilisations non industrielles. Quant aux sociétés tribales qui subsistent aujourd'hui, elles se retrouvent sur des territoires relativement isolés et sont souvent les dernières représentantes d'ensembles plus importants, en voie de désintégration. En réalité, tant les sociétés tribales que les civilisations non industrielles ont été détruites ou absorbées, ou encore se sont transformées en sociétés de classes.

La compréhension des systèmes intersociétaux nécessite toutefois de prendre mieux en compte une réalité qu'on n'a pas encore décrite de manière approfondie, celle de l'État. Giddens y accorde beaucoup d'attention.

Les formes de l'État

La question de l'État a été négligée dans la tradition sociologique, estime Giddens. Ceci est dû en partie au découpage regrettable qui existe, à l'intérieur des sciences sociales, entre la sociologie et la science politique. La première s'intéresse essentiellement à la « société civile » : la famille, la religion, l'économie, bref les institutions autres que l'État. Ce dernier est étudié dans le cadre de la science politique. Mais cet oubli de l'État en sociologie a également des racines plus profondes. La discipline sociologique, qui s'est opposée sur beaucoup de points à la pensée économique classique, partage pourtant avec elle un héritage qui consiste à attribuer à l'État un rôle minimal. Tout au plus, estime Giddens, la sociologie s'intéresse-t-elle aux *effets* de l'État sur la société : par exemple, chez Marx, la thèse selon laquelle l'État protège les intérêts de la classe dominante et donc conforte les rapports de classes. En revanche, l'État *comme tel* ne fait guère l'objet d'une étude systématique [SBCI, p. 71].

S'inspirant largement de la définition proposée par Weber, Giddens estime que l'on peut parler d'État lorsque existent des institutions (un gouvernement, un parlement, un système de lois, une police, une armée, etc.) qui tendent à gouverner une société établie sur un territoire bien délimité et qui revendiquent, sur ce territoire, le contrôle légitime des moyens de

violence dirigés tant vers l'intérieur que vers l'extérieur [S, p. 338 ; NSV, p. 17-19].

Cette définition n'est pleinement actualisée que dans les États qui correspondent aux sociétés de classes, qu'il appelle les *États-nations*. Cette forme est apparue dans les pays occidentaux à partir de la fin du XVIII^e siècle. Giddens analyse son fonctionnement principalement dans *The Nation-State and Violence* [1987], et également de manière plus succincte dans *A Contemporary Critique of Historical Materialism* [1981] et dans *Sociology. A Brief but Critical Introduction* [1982].

Les caractéristiques de l'État-nation

Si les sociétés tribales sont dépourvues d'État, les civilisations non industrielles en comportent un — que Giddens nomme l'État traditionnel —, mais celui-ci ne présente pas les traits spécifiques de l'État-nation.

Les États-nations se caractérisent d'abord par le fait qu'ils ont pu faire reconnaître des frontières clairement définies — désignées en anglais par le terme *borders*. Tel n'est pas le cas des États traditionnels dont les frontières — on parlera alors plutôt de *frontiers* — sont le plus souvent imprécises. Elles sont constituées fréquemment de territoires hostiles au peuplement : déserts, montagnes, marais, forêts. Certes, il peut s'agir dans certains cas d'un obstacle naturel situé à un endroit précis — une mer, une rivière, etc. ; il n'est pas exclu non plus que la frontière soit marquée par des fortifications — on pense à certaines des limites de l'Empire romain, ou à la grande muraille de Chine. Dans ces cas, on n'a pas pour autant affaire à des frontières au sens moderne du terme : ce sont plutôt des obstacles qui servent à se défendre contre des agressions ou invasions.

À l'intérieur de leurs frontières, les États-nations ont acquis la souveraineté. Celle-ci consiste à élaborer des lois qui régissent de multiples aspects de la vie des citoyens, et à mettre en œuvre des moyens qui assurent le respect de ces lois. Giddens discute longuement de ces moyens. On sait que Weber met ici en avant le contrôle légitime de la violence. Ce contrôle est acquis, estime Giddens, dans le cas des États-nations. Mais ceux-ci ne font pas pour autant un usage effectif de la violence à l'intérieur de leur territoire. Il est somme toute assez rare, dans le cadre des États

contemporains, que les forces armées ou même les forces de police affrontent des groupes d'opposition. Et Foucault a montré, dans *Surveiller et punir*, que les formes violentes de punition ont pratiquement disparu dans la société moderne. L'usage de la force physique, de même que la menace de cet usage sont donc peu fréquents comme moyen d'assurer la souveraineté dans le cadre des États-nations. Il n'en est pas de même des États traditionnels qui sont fréquemment confrontés à des oppositions armées : rébellions menées par des chefs militaires locaux, bandes de pillards, flottes de pirates. La violence y est également utilisée pour faire respecter la loi, en particulier la peine capitale, beaucoup plus répandue qu'elle ne l'est dans les États-nations. La violence est enfin utilisée dans le cadre des rapports de travail, au moins dans les cas limités (construction de fortifications, exploitation de mines, etc.), où des agents de l'État surveillent de près la réalisation de certains travaux. Dans la plupart des situations toutefois — pensons par exemple aux travaux agricoles —, la classe dirigeante ne s'immisce pas dans le travail des populations laborieuses, tout au plus se limite-t-elle à exiger une partie de la récolte ou de l'argent qu'elle a rapporté. Bref, contrairement à ce que l'on observe dans le cadre des États traditionnels, les États-nations recourent à des moyens de contrôle essentiellement pacifiques.

Les relations entre les États

Giddens insiste sur le fait que cette souveraineté acquise par chaque État-nation sur son territoire est, paradoxalement, liée aux développements des relations avec les autres États. Un État ne peut contrôler légitimement les populations à l'intérieur de ses frontières que si les États qui l'environnent l'y autorisent, et *vice versa*. C'est la raison pour laquelle la mise en place des États-nations a été accompagnée par une intense activité diplomatique ainsi que par la création de nombreuses institutions politiques internationales. Giddens décrit notamment la formation de la Société des Nations, au lendemain de la Première Guerre mondiale (cette institution ayant été remplacée en 1946 par l'Organisation des Nations unies). Il évoque aussi des agences internationales plus spécialisées, comme l'Organisation mondiale de la santé. À vrai dire, les organisations

intergouvernementales impliquées dans le « système-monde » ont vu leur nombre et leur importance augmenter très sensiblement depuis le début du XIX^e siècle. Ce développement de la diplomatie et des institutions internationales a partie liée avec le développement de l'État-nation : « Les "relations internationales" ne doivent pas être considérées comme des connexions mises en place par des États qui existaient déjà par ailleurs et qui auraient pu maintenir leur souveraineté sans elles ; elles sont la base même sur laquelle l'État-nation s'est construit » [NSV, p. 263-264].

En résumé, Giddens définit l'État-nation comme une forme d'État « qui existe dans un système d'autres États-nations et qui présente un ensemble de formes institutionnelles de gouvernement qui maintiennent un monopole administratif sur un territoire disposant de limites bien définies (frontières), ce gouvernement étant sanctionné par la loi et par le contrôle direct des moyens de la violence interne et externe » [NSV, p. 121].

Dans *The Nation-State and Violence*, Giddens met donc surtout en avant la dimension proprement politique du « système-monde ». Il évoque aussi une autre composante de la mondialisation : la concentration du pouvoir économique dans les mains d'entreprises transnationales, qui s'est renforcée au cours des dernières décennies. Il s'oppose pourtant fermement à l'idée que ce développement des sociétés transnationales pourrait affaiblir la souveraineté des États [NSV, p. 290-291]. Dix ans plus tard, dans *La Troisième Voie*, ouvrage publié en anglais en 1998, il revoit ce point de vue, estimant que la mondialisation affaiblit les pouvoirs des États-nations, notamment dans le domaine économique [TW, p. 49].

Si la violence et la menace de la violence ont largement disparu de la politique interne des États-nations, elles sont en revanche très présentes dans leurs relations externes. Giddens montre que les moyens industriels modernes sont largement mobilisés par les États-nations pour produire des quantités énormes d'armements de plus en plus sophistiqués. Les modes d'organisation militaires se sont aussi profondément modifiés : formation spécifique et professionnalisation des cadres, service militaire et conscription, usage de moyens de transport des armements et des troupes beaucoup plus performants et rapides.

Cette militarisation des États est fondamentale pour comprendre l'équilibre qui s'instaure, au niveau international, entre les sociétés occidentales et le monde communiste (Giddens, rappelons-le, écrit *The Nation-State and Violence* dans le courant des années 1980, soit au moment de la guerre froide). La puissance militaire des États-nations occidentaux est également un des phénomènes fondamentaux qui permettent de comprendre l'histoire de la colonisation et, plus récemment, les relations inégalitaires entre les pays du Nord et du Sud. L'ordre mondial et donc constitué, aux yeux de Giddens, d'un mélange de relations économiques inégales, d'équilibre entre puissances militaires et de relations diplomatiques entre États.

Une conception du changement qui s'oppose à l'évolutionnisme

Une grande partie de la théorie du changement élaborée par Giddens consiste donc à élaborer une typologie des sociétés. Une typologie relativement complexe, qui met en avant et qui articule plusieurs dimensions : les modes de division du travail, les modes d'intégration sociale, les formes de domination, les types d'États, etc. Mais Giddens tient aussi à préciser le type d'usage auquel cette typologie doit se prêter. Il craint qu'elle soit utilisée d'une manière qui ne correspondrait pas aux postulats et aux concepts qu'il a proposés dans le cadre de sa théorie de la structuration. Il associe ces usages inadéquats à ce qu'il appelle l'approche évolutionniste du changement des sociétés, une approche qu'il critique de manière insistante dans plusieurs ouvrages, en particulier *Central Problems of Social Theory* [1979], *A Contemporary Critique of Historical Materialism* [1981] et *La Constitution de la société* [1984/2005].

Une succession d'étapes nécessaires

La pensée évolutionniste est apparue en sciences sociales durant la seconde moitié du XIX^e siècle, sous l'influence de la biologie, en particulier des travaux de Darwin. On peut la caractériser par trois traits. Tout d'abord, elle postule que le changement prend la forme d'une même succession d'étapes par

lesquelles toutes les sociétés passeraient nécessairement ; en d'autres termes, le changement des sociétés emprunte un seul et même chemin. Cette succession d'étapes répond à un critère unique qui peut être, selon les cas, la complexité croissante de la société, ou la différenciation de plus en plus importante des institutions, etc. Ou encore, elle répond à un mécanisme unique, comme la nécessaire adaptation de la société à son environnement matériel, ou le développement des forces productives, etc. De ce point de vue, le matérialisme historique peut être considéré comme une forme d'évolutionnisme.

Ce premier trait ne correspond pas à la manière dont le changement s'opère effectivement, estime Giddens. Certains types de sociétés — par exemple les sociétés tribales — continuent à coexister avec d'autres — les civilisations non industrielles — qui sont pourtant en place depuis des millénaires. Giddens laisse aussi entendre qu'on peut observer des mouvements en sens inverse — par exemple, des civilisations non industrielles vers les sociétés tribales — mais ne donne pas d'illustration à ce propos. Il estime qu'aucun mécanisme simple ne peut, à lui seul, expliquer le changement des sociétés. C'est ce qu'il montre en examinant les diverses explications qui ont été données de l'apparition des États dans le cadre des civilisations non industrielles. Cette apparition, estime Giddens, ne peut être expliquée valablement que si on prend en compte, suivant les situations, des facteurs aussi divers que les changements techniques, démographiques, ou encore les guerres.

Par ailleurs, les critères uniques mis en avant par les divers tenants de la pensée évolutionniste se révèlent souvent incorrects. Par exemple, le critère de complexité croissante des sociétés. S'inspirant des travaux anthropologiques, Giddens montre que les sociétés apparemment peu complexes le sont peut-être effectivement du point de vue du développement des techniques, mais qu'elles peuvent, en revanche, présenter un haut degré de complexité dans d'autres domaines, comme le langage, ou des structures de parenté, etc.

La théorie de Giddens et l'évolutionnisme

Le critique Erik Olin Wright estime que la théorie du changement des sociétés proposée par Giddens n'échappe pas au reproche d'évolutionnisme.

« Giddens propose une typologie des formes sociales qui opère clairement un classement quantitatif sur la variable de la distanciation spatio-temporelle [...]. Son argumentation explicite semble rejeter la possibilité de dégager une quelconque tendance quant aux transitions qui s'opèrent entre les formes sociales constitutives de cette typologie. Il insiste sur le fait que les mécanismes ou les processus de transition d'une forme à l'autre sont spécifiques à chaque transition particulière et, par-dessus tout, qu'il n'y a aucune force transhistorique qui pousserait les sociétés tribales à faible distanciation spatio-temporelle à évoluer vers des sociétés capitalistes et éventuellement vers des sociétés socialistes à forte distanciation spatio-temporelle. »

« Si l'on regarde de plus près, toutefois, les analyses plus détaillées auxquelles procède Giddens semblent bien suggérer un argument logique qui va dans le sens d'une telle progression. La "distanciation spatio-temporelle" est un concept qui saisit la capacité qu'ont les personnes d'une société de contrôler des ressources d'allocation et d'autorité dans le temps et dans l'espace pour les utiliser dans le cadre des relations de pouvoir. Augmenter la distanciation spatio-temporelle implique, entre autres choses, pour ce qui est des ressources d'allocation, le développement des forces productives ; et, pour ce qui concerne les ressources d'autorité,

cela implique le développement des moyens de surveillance [...]. Les personnes dont les capacités se renforcent par l'accroissement de la distanciation ne vont pas, de manière volontaire, accepter une évolution qui conduirait vers des niveaux plus bas [...]. »

« Bien entendu, il se peut que d'autres acteurs souhaitent voir le niveau de distanciation se réduire. Il est toutefois peu probable que cela se produise pour les ressources allocatives [...]. Cela conduirait à augmenter la part du travail dans la production, ou à limiter la consommation. Rien dans les analyses de Giddens ne laisse penser qu'il pourrait en être autrement. »

« La situation, toutefois, apparaît très différente en ce qui concerne la distanciation spatio-temporelle des ressources d'autorité. Ici, on peut identifier facilement des acteurs sociaux, dotés souvent de capacités de lutte importantes, qui portent des intérêts qui vont dans le sens de la réduction de la distanciation spatio-temporelle globale des ressources d'autorité. En effet, des capacités de surveillance accrues apparaissent souvent comme des menaces aux yeux de catégories sociales spécifiques [...]. Il semble bien que pour cette dimension au moins, l'approche de Giddens soit non évolutionniste. »

« Même ici, toutefois, je pense que l'analyse de Giddens reste évolutionniste dans son orientation. Bien qu'il y ait des acteurs qui se battent autour de l'enjeu de l'extension ou du maintien *versus* celui de la limitation de la distanciation spatio-temporelle des ressources d'autorité, on constatera le plus souvent que ceux qui ont intérêt à l'extension ou au maintien seront les plus puissants et disposeront donc

d'une plus grande capacité de traduire leurs intérêts en réalisations [...]. »

« Si cette reconstitution de l'argument de Giddens est correcte, ce qui fait sa nouveauté n'est pas tant qu'il soit nécessairement antiévolutionniste (bien qu'il soit antitéléologique), mais bien qu'il propose une double logique pour comprendre l'évolution [...] : en rapport, d'une part, avec les

ressources d'allocation, et, de l'autre, avec les ressources d'autorité. Énoncée dans des termes plus conventionnels — que Giddens refuserait probablement —, l'évolution sociale est la résultante de dynamiques autonomes d'évolutions inscrites simultanément dans les structures politiques et économiques. »

Source : Wright [1989, p. 96-98].

Les relations intersociétales et le rôle des acteurs

Le deuxième trait qui caractérise la pensée évolutionniste est qu'elle considère le changement des sociétés comme un processus endogène. Giddens parle ici plus précisément du modèle de l'« autodéploiement » (*unfolding*) qui traite le changement social comme « l'émergence progressive des traits qu'un type particulier de société est censé posséder en lui depuis son origine » [CPST, p. 223]. On retrouve ici des emprunts à la biologie : comme le font à leur manière les théories fonctionnalistes, les conceptions évolutionnistes assimilent volontiers les sociétés à des organismes vivants ayant en eux les potentialités qui leur permettent d'assurer leur propre croissance. Les conditions externes peuvent certes accélérer ou ralentir ce processus, mais elles n'agissent pas fondamentalement sur l'orientation de celui-ci.

Selon Giddens, l'explication du changement doit accorder beaucoup plus d'importance à la coexistence, à un même moment de l'histoire, de différents types de sociétés et aux rapports économiques, politiques et/ou encore militaires qu'ils entretiennent les uns avec les autres. Giddens élabore à ce propos plusieurs concepts, dont celui d'« arête spatio-temporelle » (*time-space edge*), par lequel il désigne les contacts et les formes d'interdépendance qui existent pendant une période donnée entre plusieurs types de sociétés, dans lesquels il voit des facteurs de transformation fondamentaux. On peut prendre comme exemple les contacts qui ont existé au moment de la colonisation entre certaines sociétés tribales (ou certaines civilisations non industrielles) du Sud et les sociétés de classes

européennes ; ces relations expliquent une grande part des transformations des unes et des autres.

Le troisième trait qui caractérise la conception évolutionniste du changement des sociétés est qu'elle met en avant — comme le fait aussi le fonctionnalisme — de prétendus « besoins », ou « mécanismes », ou encore « lois » qui caractérisent les sociétés en tant que telles, indépendamment des acteurs qui les constituent. C'est le cas du mécanisme de l'adaptation, ou encore du mécanisme de la sélection naturelle, qui renvoient l'un et l'autre à la biologie.

Ce faisant, les théories évolutionnistes passent sous silence le fait que, comme l'indique Marx — qui, sur ce point, prend le contre-pied de l'évolutionnisme —, « les êtres humains font leur propre histoire » [CS, p. 303]. L'évolutionnisme néglige en particulier les composantes de *réflexivité* et de *pouvoir* que met en avant la théorie de la structuration. La réflexivité est bien à l'œuvre dans les processus de transformation des sociétés. Par exemple, les relations diplomatiques entre les États sont un processus hautement réflexif. À un tout autre niveau, note Giddens, les facteurs de type démographique, par exemple l'augmentation ou la diminution de la natalité, ne peuvent se comprendre que si on les rapporte aux actions réfléchies des individus. Le pouvoir est lui aussi présent dans les processus de changement, par exemple lorsque l'on se réfère aux rapports de classes ou encore aux relations militaires entre les États. En accord avec les principes de la théorie de la structuration, Giddens voit donc le changement des sociétés comme un processus de reproduction/production d'institutions sur la longue durée, du fait des actions menées par les individus. Il prend ici, à nouveau l'exemple du langage : « L'échange de mots le plus habituel implique les interlocuteurs dans l'histoire à long terme du langage : une histoire dans laquelle les mots sont formés et dans laquelle, en même temps, le langage est continuellement reproduit » [CCHM, p. 20].

La conception du changement des sociétés prônée par Giddens nous semble donc une conception ouverte, ce terme pouvant être pris dans trois sens. Elle est ouverte en premier lieu parce qu'elle se refuse à mettre en avant un seul facteur, mais qu'elle en intègre plusieurs, dont le poids varie en fonction des situations. Elle est ouverte ensuite dans la mesure où elle critique

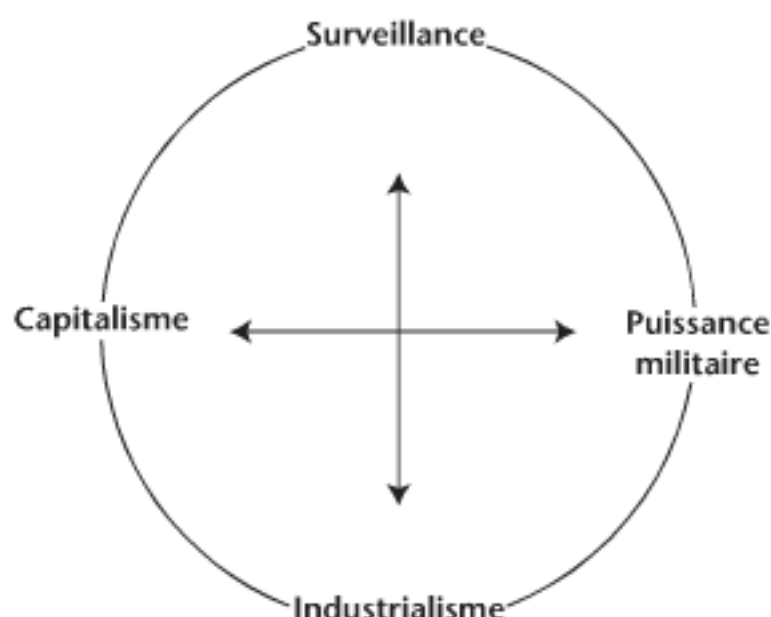
les approches endogènes et insiste sur l'importance des déterminants externes. Elle est ouverte enfin en ce sens qu'elle intègre le rôle des acteurs, de leur réflexivité et de leur pouvoir.

III / Les institutions de la modernité

Dans ses écrits des années 1990, Giddens continue à explorer les caractéristiques de ce qu'il appelait antérieurement la société de classes. Il parle désormais de « modernité », un terme quasi synonyme, par lequel il désigne les « modes de vie ou d'organisation sociale apparus en Europe vers le XVII^e siècle, et qui progressivement ont exercé une influence plus ou moins planétaire » [CM, p. 11]. La modernité se poursuit jusqu'à nos jours, même si, à partir des années 1960, on assiste à de nouvelles transformations importantes qui font entrer les sociétés dans la phase de « modernité radicale » qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui et que nous analyserons au chapitre IV.

Le passage de la société traditionnelle à la modernité repose sur plusieurs conditions : le rapport distancié à l'espace et au temps, qui permet d'extraire les relations sociales des lieux où se déroulent les interactions, de même qu'un type particulier de réflexivité, qui consiste, pour l'individu moderne, à réviser continuellement ses pratiques à la lumière d'informations nouvelles. Il s'agit là des « sources de dynamisme de la modernité » : « Sans elles, la démarcation de la modernité par rapport aux ordres traditionnels n'aurait pu survenir d'une façon aussi radicale, aussi rapide, et à un échelon aussi mondial » [CM, p. 69]. Nous n'aborderons pas ces phénomènes ici (le rapport à l'espace et au temps a été traité au chapitre précédent ; la réflexivité spécifique à la modernité sera examinée au chapitre IV). Nous nous attacherons plutôt à décrire ce qu'on pourrait appeler le paysage institutionnel de la modernité. Un paysage varié, que Giddens a largement visité lors sa confrontation avec les classiques de la

Figure 4. Les quatre dimensions institutionnelles de la modernité



sociologie (*cf.* chapitre 1). Il en tire comme enseignement que la modernité implique quatre ensembles d'institutions : le capitalisme, la production industrielle, la surveillance et la puissance militaire ; elles sont représentées dans la figure 4 [CM, p. 65].

La réflexion sur ces questions est systématisée dans l'ouvrage *Les Conséquences de la modernité* [1990/1994], mais l'analyse avait déjà commencé dans plusieurs textes des années 1980, en particulier dans *A Contemporary Critique of Historical Materialism* [1981], *La Constitution de la société* [1984/2005] ou encore *The Nation-State and Violence* [1987]. Sur le capitalisme et les rapports de classes, Giddens avait entamé sa réflexion bien plus tôt, notamment avec *Capitalism and Modern Social Theory* [1971], *The Class Structure of the Advanced Societies* [1973], *Sociology. A Brief but Critical Introduction* [1982], ainsi que *Profiles and Critiques in Social Theory* [1982].

Les quatre dimensions de la modernité, qu'il convient d'abord de décrire séparément (première section), entretiennent des liens étroits les unes avec les autres (deuxième section) ; elles constituent autant de systèmes de domination qui suscitent des contre-pouvoirs, qui prennent la forme de mouvements sociaux (troisième section).

Les quatre dimensions de la modernité

Le capitalisme

À partir de la lecture qu'il fait de l'œuvre de Marx, Giddens caractérise le capitalisme par plusieurs traits. En premier lieu, la production des biens y est commandée par la recherche du profit. En deuxième lieu, cette production repose sur une relation d'exploitation entre, d'une part, des acteurs qui détiennent la propriété privée des moyens de produire et, de l'autre, une main-d'œuvre qui doit vendre sa force de travail pour gagner sa vie et assurer sa subsistance ; cette relation forme l'axe central d'un système de rapports de classes. En troisième lieu, la sphère de l'économie est relativement distincte des autres sphères de la vie sociale, en particulier de la sphère du politique et donc de l'action de l'État ; ce dernier dépend néanmoins de la prospérité des entreprises pour assurer ses revenus.

Giddens s'intéresse surtout aux deux derniers traits. Il a longuement réfléchi à la question des rapports de classes. Ils sont bien spécifiques à la société capitaliste, et donc à la modernité : dans les sociétés antérieures, on observe certes des inégalités importantes de pouvoir et de richesse et donc, d'une certaine manière, des différences de classes ; pourtant, on ne peut pas parler d'*exploitation* d'une classe par l'autre. En effet, le type de travail exercé par la classe laborieuse n'est pas déterminé par la classe dirigeante. Dans les civilisations non industrielles, la classe laborieuse est faite essentiellement d'agriculteurs, et ceux-ci contrôlent largement le contenu de leur travail, même s'ils doivent abandonner à la classe dirigeante une partie de leur récolte ou de l'argent que celle-ci leur rapporte. Ce n'est que dans certains cas limités (construction de fortifications ou de temples, exploitation de mines, opérations militaires, etc.) que la classe dirigeante intervient directement dans le contenu des tâches de la classe laborieuse. Il en va différemment avec l'avènement du capitalisme, qui prive les travailleurs du contrôle des moyens de production. Ceux-ci sont dans les mains de la classe dirigeante qui organise la production et contrôle le processus de travail. Dans la société capitaliste, « le travailleur a besoin d'un employeur pour gagner ses moyens de subsistance, de même que l'employeur a besoin d'une force de travail pour mener à bien la

production [...]. Ceci implique l'intrusion des rapports de classes dans le cœur même de l'activité productive » [CCHM, p. 130].

Les rapports de classes connaîtront au cours des XIX^e et XX^e siècles des changements importants, auxquels Giddens s'est intéressé dès ses écrits des années 1970. En quoi la concentration économique — qui se marque par le contrôle accru de la production par les grandes sociétés transnationales — a-t-elle un impact sur les rapports de classes ? Est-il correct, en particulier, de considérer que le développement des grandes sociétés a opéré une fragmentation de la classe dirigeante : à côté des propriétaires, y aurait-il désormais le groupe des gestionnaires, plus intéressé par la stabilité de la firme que par le profit qu'elle réalise ? Que faut-il penser de la thèse de l'« institutionnalisation des rapports de classes », selon laquelle les classes laborieuses se seraient progressivement intégrées au système capitaliste, plutôt que de le transformer en profondeur ? En quoi les rapports de classes se modifient-ils avec le développement des activités de service, ou avec l'extension des nouvelles technologies de l'information et de la communication, etc. ? Voilà quelques-unes des questions qui concernent les rapports de classes et leur évolution.

Giddens insiste sur une autre spécificité du capitalisme : le fait que la sphère économique y est distincte des autres sphères de la vie sociale, en particulier de la politique. Dans la plupart des sociétés non capitalistes, « les membres de la classe dirigeante sont aussi les fonctionnaires de l'État. État et classe dominante forment donc une seule et même réalité. Ceci n'est pas le cas dans la société capitaliste. Les membres de la classe dominante, à savoir les responsables des entreprises et de l'industrie, peuvent certes prendre part au gouvernement de la société ; mais, pour l'essentiel, le leadership des entreprises et la direction de l'État sont institutionnellement distincts » [SBCI, p. 76]. Dans la société capitaliste, l'État est donc autonome par rapport aux entreprises. Toutefois, selon l'expression que Giddens reprend au philosophe marxiste français Nicos Poulantzas, cette autonomie est *relative* dans la mesure où « l'État est dépendant, pour ses revenus, de la bonne marche des entreprises ; il ne peut survivre si les entreprises industrielles n'atteignent pas un certain niveau de prospérité. Or, ces entreprises, il ne les contrôle pas ; ce contrôle est réservé à la classe capitaliste. L'autonomie

des responsables de l'État est donc fortement limitée par la dépendance dans laquelle ils se trouvent par rapport aux entreprises capitalistes » [SBCI, p. 76-77].

L'industrialisme

La deuxième dimension de la modernité concerne la production industrielle des biens, telle qu'elle est commandée par le développement des sciences et des techniques. Elle consiste à recourir à des sources d'énergie comme le charbon, le pétrole, l'électricité, etc., pour produire des biens sur une large échelle en utilisant les machines, puis, à une période plus récente, les technologies de l'information et de la communication. Outre la production des biens, l'industrialisme concerne aussi les transports, les communications ainsi que la vie domestique, et notamment l'habitat, l'équipement ménager, etc.

L'industrialisme a progressivement transformé notre environnement naturel, sans commune mesure avec ce qui s'observe dans les sociétés non industrielles. Ainsi, au début de l'industrialisation, des transferts de populations se sont opérés en direction des lieux de travail, près desquels les populations venaient habiter. Les villes se sont développées, avant que l'habitat ne s'étende dans des zones auparavant désignées comme étant la campagne ; en conséquence, la distinction ville/campagne s'est progressivement estompée. On peut ajouter à ces changements liés à l'habitat, les transformations de l'environnement causées directement par le développement de l'industrie et des services : construction des entreprises, des bureaux, etc., sans compter l'agriculture qui recourt à la mécanisation et à l'usage de produits chimiques. Enfin, il faut noter les transformations liées au développement des moyens de transport des marchandises et des personnes (routes, voies ferrées, aviation, etc.). Bref, « il y a peu d'aspects de notre environnement matériel qui n'aient pas été, d'une manière ou d'une autre, atteints par l'intervention humaine ». En ce sens, nous vivons aujourd'hui « la fin de la nature » [RW, p. 27].

S'inspirant largement des travaux du sociologue allemand Ulrich Beck et en particulier de son ouvrage *La Société du risque* [1986/2002], Giddens montre que le développement de l'industrialisme a un impact profond sur le type de risques auxquels

Les dimensions sociales et politiques des risques contemporains, selon Ulrich Beck

Dans *La Société du risque*, Beck s'intéresse à l'« architecture sociale et à la dynamique politique » des menaces auxquelles sont confrontées nos sociétés contemporaines. Il avance les cinq thèses suivantes.

« 1) Les risques générés au stade le plus avancé du développement des forces productives [...] provoquent systématiquement des dommages, souvent irréversibles, restent la plupart du temps invisibles, requièrent des interprétations causales, se situent donc seulement et exclusivement dans le domaine de la connaissance (scientifique ou plutôt antiscientifique) qu'on a d'eux, peuvent être transformés, réduits ou augmentés, dramatisés ou banalisés par la connaissance, et se prêtent donc tout particulièrement aux processus de définition sociale [...]. »

« 2) La répartition et l'augmentation des risques génèrent des situations sociales de menace. Elles recourent partiellement l'inégalité des situations de couches ou de classes, mais donnent lieu à une logique de répartition fondamentalement différente : tôt ou tard, les risques liés à la modernisation touchent aussi ceux qui les produisent ou en profitent. Ils recèlent un effet boomerang qui déborde le schéma de la société de classes. Les riches et les puissants n'en sont plus préservés [...]. Dans le même temps, les risques produisent de nouvelles inégalités internationales, d'une part entre tiers-monde et pays industrialisés, d'autre part entre pays industrialisés. Ces risques minent

l'édifice de compétences de l'État-nation [...]. »

« 3) Cependant, la diffusion et la commercialisation des risques ne rompent aucunement avec la logique de développement capitaliste ; elles la portent bien plutôt à un degré plus élevé. Les risques liés à la modernisation relèvent du *big business*. Ce sont eux, ces besoins insatiables recherchés par les économistes [...]. Les risques liés à la civilisation constituent un réservoir de besoins sans fond, insatiable, éternel, qui s'autoproduit [...]. »

« 4) On peut posséder des richesses, mais on est touché par les risques ; c'est la civilisation qui les assigne. Pour résumer cela en une formule schématique : dans les situations de classes ou de couches sociales, c'est l'être qui détermine la conscience tandis que dans les situations de menace, c'est la conscience qui détermine l'être. Une importance politique nouvelle est dévolue à la connaissance [...]. »

« 5) Les risques socialement reconnus recèlent une singulière charge explosive : ce qui jusqu'alors était considéré comme apolitique devient politique — l'élimination des « causes » au sein même du processus d'industrialisation [...]. Dans la société du risque se dessine ainsi [...] le potentiel politique des catastrophes. S'en prémunir et les gérer, voilà qui peut impliquer une réorganisation du pouvoir et des attributions. La société du risque est une société de la catastrophe. L'état d'exception menace d'y devenir un état normal. »

Source : Beck [1986/2002, p. 41-43].

nous sommes confrontés : alors que nous nous heurtions à des « risques externes », nous sommes à présent face à des « risques fabriqués ». Les premiers tiennent aux menaces que la nature fait peser sur nos activités ou sur nos existences : les famines, les inondations, etc. Giddens développe en particulier l'exemple des dangers encourus par les marins qui font de longues traversées : ce sont ces risques qui ont conduit à la création des systèmes d'assurance au cours du XVIII^e siècle. Quant aux risques fabriqués (*manufactured*), ils tiennent aux conséquences des actions que nous menons par rapport à la nature. Les risques environnementaux sont de cette catégorie : risque d'irradiation nucléaire, risques liés au réchauffement de la planète, au développement des OGM, etc. Ces risques sont inédits : nous n'en avons pas fait préalablement l'expérience ; il est donc difficile d'en estimer l'ampleur et même parfois d'en comprendre la véritable nature. Il est donc aussi difficile d'y faire face, tant du point de vue des particuliers que de celui des pouvoirs publics. Avec les progrès de l'industrialisme, les risques fabriqués ont pris progressivement le pas sur les risques externes, ce qui signifie que « nous avons commencé à nous soucier moins de ce que la nature nous fait que de ce que nous faisons à la nature » [RW, p. 26].

La surveillance

Les sociétés modernes, avec leur double composante capitaliste et industrielle, se sont développées dans le cadre d'États-nations. Une des caractéristiques majeures de ce type d'État est de disposer des moyens de surveillance très développés (*cf.* chapitre III). C'est la troisième dimension institutionnelle de la modernité, que Giddens analyse dans la foulée des travaux de Weber et de Foucault. La capacité de surveillance des États repose sur leur appareil législatif et réglementaire, mais aussi sur la masse des données accumulées concernant les individus. Celles-ci permettent une surveillance portant sur un grand nombre de domaines de l'existence, une surveillance qui va souvent jusque dans le détail de leurs activités quotidiennes. Ces contrôles centralisés se combinent avec des formes de supervision directe auxquelles les individus sont soumis dans différents lieux, parfois durant de longues périodes, en particulier dans les

prisons, les asiles psychiatriques, mais aussi les entreprises. C'est notamment dans ce contexte qu'il faut replacer les techniques modernes de management des hommes.

Cette double surveillance peut s'exercer dans des perspectives politiques très différentes. Elle peut se combiner avec le développement des droits des citoyens dans le cadre de l'État-providence. Ainsi, les droits au chômage, ou aux soins de santé, nécessitent que soient enregistrées des données très détaillées concernant les activités des individus. Inversement, la surveillance peut être utilisée dans une perspective politique autoritaire, dans le but de réduire ces droits et libertés. On touche ici à la question du totalitarisme. Ce phénomène constitue une tendance qui guette les États modernes. Le totalitarisme ne se conçoit en effet que dans les sociétés où l'État parvient à pénétrer les activités quotidiennes des citoyens. Il combine les techniques de surveillance rapprochée, typiques des États modernes, avec un usage des moyens militaires — la quatrième dimension institutionnelle de la modernité — dirigé non pas vers l'extérieur, mais bien vers l'intérieur de la société.

La puissance militaire

Parallèlement au développement de la surveillance interne, les États modernes ont acquis le monopole de la violence externe et donc de la guerre. Tel n'était pas le cas des États traditionnels qui dépendaient souvent, dans le domaine militaire, des princes locaux qui leur prêtaient main forte, mais qui pouvaient aussi, dans certaines circonstances, se retourner contre eux. Les institutions militaires forment ainsi la quatrième dimension constitutive de la modernité. Giddens est conscient que cette thèse n'est guère partagée par la communauté des sociologues : il est rare, note-t-il, que les traités de sociologie accordent une place importante à la question des institutions militaires et de la guerre. Sans doute, estime-t-il, ceci tient-il au fait que la tradition sociologique, qu'elle soit libérale ou marxiste, considère le capitalisme et l'industrialisme comme des forces essentiellement pacifiques. Effectivement, dans le courant du XIX^e siècle, on a vu, en Europe, les forces militaires se dégager des affaires intérieures des États, ce qui a correspondu à la séparation entre la police, d'une part, et l'armée, de l'autre. Mais ceci n'a pas pour autant

La guerre, le « taylorisme », la discipline et les uniformes

Giddens détaille les divers changements organisationnels qui résultent des transformations dans la manière de faire la guerre.

« C'est dans une large mesure dans la sphère militaire, comme Munford en particulier nous le rappelle, que le pouvoir administratif dans son sens moderne a été expérimenté [...]. Maurice [de Nassau, prince d'Orange] a ainsi introduit deux changements administratifs que l'on rencontrera plus tard dans toutes les organisations bureaucratisées : la formation d'un corps d'experts qui détient la connaissance exclusive de certaines techniques administratives essentielles et la création simultanée d'une population "déqualifiée" de soldats ordinaires [...]. Les techniques du taylorisme se répandirent ainsi dans la sphère des forces armées plusieurs centaines d'années avant qu'elles ne soient identifiées dans la sphère de la production avec le label en question [...]. Comme Taylor le fit bien plus tard, Maurice divisa les aspects techniques du travail du soldat en des séquences spécifiques et régulières d'actes simples [...]. On exigeait des soldats qu'ils s'exercent à ces séquences jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de suivre automatiquement les procédures "correctes". Plutôt que d'être considérées comme des

"artisans", qualifiés dans l'usage des armes, les recrues étaient considérées comme devant s'exercer pour acquérir la familiarité nécessaire avec l'équipement militaire qu'elles manipulaient [...]. »

« Sous l'impact de cette mutation administrative, de profonds changements se produisirent dans la nature des forces armées et dans le comportement sur le champ de bataille [...]. Le sens moderne de mots comme "uniforme" ou "discipline" date de cette époque. Le premier terme était au départ un adjectif et devint un nom à partir du moment où le fait de porter des vêtements standardisés devenait la norme dans les armées [...]. Le terme "discipline", qui était utilisé antérieurement pour désigner la propriété de quelqu'un qui suivait une série d'enseignements, en vint à désigner, sous l'influence de l'entraînement militaire [...], le résultat final de ces enseignements. Dans les nouvelles formes de batailles, les faits d'armes personnels et l'héroïsme perdirent beaucoup de leur importance, montrant par là que la transition du spectacle à l'anonymat, que Foucault repère en ce qui concerne les châtiments, ne doit pas uniquement être associée à l'incarcération. Les casernes, d'ailleurs, apparurent en étroite association avec l'uniforme et la discipline militaires. »

Source : Giddens [NSV, p. 113-115].

signifié la fin des guerres. Au contraire, les moyens militaires se sont développés et se sont orientés vers l'extérieur, en direction d'autres États.

L'existence d'institutions militaires, ainsi que la préparation et la conduite de la guerre, a d'énormes répercussions sur les sociétés modernes. Évoquons d'abord les répercussions de la

guerre sur le fonctionnement des organisations. À l'époque de la formation des États-nations européens, la conduite de la guerre pose de plus en plus de problèmes, du fait notamment de l'augmentation de la taille des armées et de la complexité accrue de l'armement. Ces difficultés conduisent à la création des écoles militaires, qui assurent une formation systématique des officiers et des soldats. Les experts militaires de l'époque procèdent à une analyse des tâches du personnel de l'armée ; celles-ci sont divisées en séquences de gestes simples, auxquels les soldats doivent s'exercer de manière systématique. Selon Giddens, en matière d'organisation du travail, « l'armée a joué un rôle précurseur, influençant à la fois l'appareil de l'État et les autres organisations, en ce compris les entreprises » [NSV, p. 113].

Une autre influence de la guerre concerne la citoyenneté. L'enrôlement en masse des hommes dans les armées européennes au cours des deux guerres mondiales a été un moment crucial dans la création du sentiment national et dans la progression des droits civiques. Le début du ^{xx}^e siècle a d'ailleurs vu le droit de vote s'étendre dans plusieurs États européens. L'engagement massif des hommes dans l'armée, d'une part, et les droits civiques, de l'autre, constituent, en quelque sorte, les deux faces d'une même pièce.

Les liens entre les dimensions institutionnelles

Giddens considère que les quatre dimensions institutionnelles de la modernité interagissent les unes avec les autres. Il accorde, en particulier, beaucoup d'attention à l'interaction de la dimension « puissance militaire » avec la dimension « industrialisme ». Ce qu'il appelle l'« industrialisation de la guerre » constitue à ses yeux un phénomène multiforme, qui a pris naissance au ^{xix}^e siècle pour se développer et culminer au ^{xx}^e siècle. Il consiste, fondamentalement, à appliquer les techniques industrielles tant à la production de l'armement qu'à la mise au point de moyens de transport des armes et des troupes, ainsi qu'aux moyens de communication rendus nécessaires par la conduite de la guerre.

Ceci est illustré par la question des transports. Le développement du rail dans plusieurs pays européens vers le milieu du

xix^e siècle change fondamentalement la conduite de la guerre : « Plus que de constituer une innovation parmi d'autres, le chemin de fer rend désormais possible la guerre de masse. Le développement du rail entre 1840 et 1870 met fin aux longues marches vers le champ de bataille et crée les "fronts", en lieu et place de la combinaison traditionnelle des escarmouches et de la bataille. Les systèmes ferroviaires nouvellement créés seront conçus en fonction d'impératifs militaires, dans une mesure certes variable suivant les États. Le cas le plus clair [...] est celui de la Prusse. Dans ce pays, l'autorité militaire fut en mesure d'exercer une influence considérable sur la construction et le tracé du système ferroviaire national » [NSV, p. 224]. Des analyses similaires peuvent être faites, pour la même période, au sujet du transport maritime (en particulier le développement des bateaux à vapeur, leur construction en métal plutôt qu'en bois, etc.) ainsi que, dans le courant du xx^e siècle, au sujet du transport aérien. De manière tout aussi nette, la combinaison entre l'industrialisme et la guerre se marque, à la même époque, dans la conception et la production à grande échelle d'armements nouveaux : mitrailleuses, chars de combat, etc.

Cette industrialisation de la guerre concerne non seulement les entreprises privées, mais également les autorités publiques, notamment au travers des programmes de recherche dans le domaine du transport militaire et des armements mis en place par plusieurs États européens et par les États-Unis dès la fin du xix^e siècle. La mise au point par ces derniers de la bombe atomique et de son effrayant pouvoir de destruction doit être comprise dans ce cadre. Ces recherches menées à des fins militaires eurent des répercussions considérables dans le domaine civil. Giddens soutient, dans *The Nation-State and Violence*, que « plusieurs des innovations technologiques importantes ayant affecté la vie sociale et économique des quatre dernières décennies trouvent leur origine dans le contexte de la guerre, ou résultent de développements technologiques initialement associés à la construction des armes. Il faut inclure ici les progrès de l'aviation civile de même que certains aspects clés des télécommunications et des technologies de l'information » [NSV, p. 242].

Se situant ensuite au niveau des rapports entre les États, Giddens insiste sur l'importance, dans l'histoire du xix^e et du

xx^e siècle — et en particulier dans l'histoire de la colonisation —, du décalage en matière d'armements existant entre les pays occidentaux et les pays du Sud. On retrouve ici la thèse de la dimension proprement militaire de l'ordre mondial contemporain, à côté de ses dimensions économique et politique.

L'industrialisation de la guerre constitue une des interactions majeures existant entre les dimensions de la modernité, que nous pouvons situer dans le cadran inférieur droit de la figure 4. Une autre interaction est le fait du totalitarisme comme combinaison entre, d'une part, un haut niveau de surveillance et, d'autre part, l'utilisation des forces armées vers l'intérieur de la société (cadran supérieur droit).

Giddens revient dans plusieurs de ses œuvres sur une troisième interaction. Ayant décrit les moyens de surveillance pacifiques mis en place par les États-nations, il montre que cette pacification interne a permis aux capitalistes de contrôler les travailleurs de manière tout à fait inédite : par le contrat de travail (cadran supérieur gauche). Une de ses spécificités est de cacher l'exploitation capitaliste sous une forme à la fois juridique (le contrat) et économique (le rapport entre offre et demande sur le marché du travail). Une autre spécificité du contrat de travail est qu'il confie une part importante du contrôle social à des acteurs non étatiques, à savoir les propriétaires privés des moyens de production. De ce point de vue, le contrat de travail est à la base d'une des caractéristiques de la société capitaliste soulignée plus haut : la séparation entre, d'une part, la sphère de l'économie, contrôlée très largement par des acteurs privés et, d'autre part, la sphère de la politique et de l'État.

Giddens évoque encore d'autres interactions. Ainsi, il montre que le capitalisme offre la base économique sur laquelle l'industrialisme peut se développer (cadran inférieur gauche), etc.

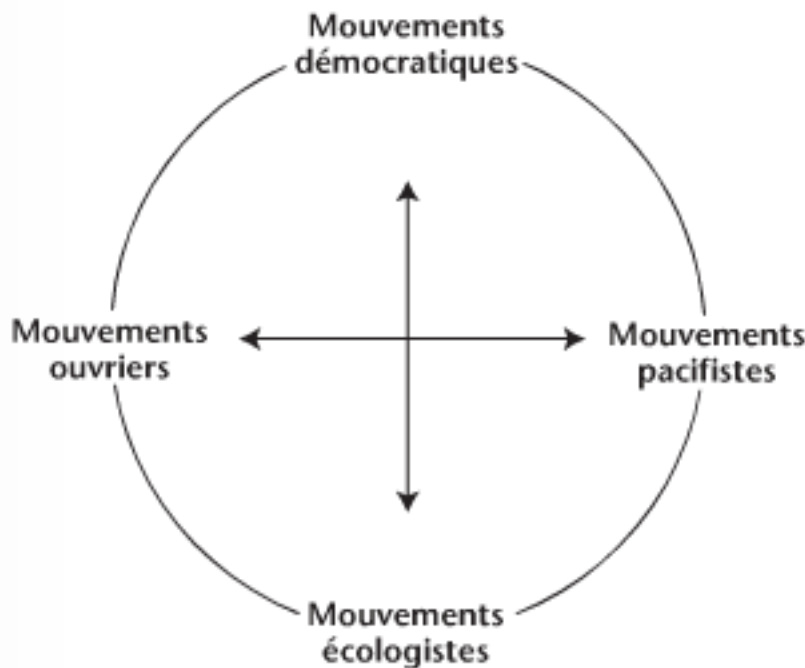
Quatre types de mouvements sociaux

Conformément aux principes et aux concepts de la théorie de la structuration, il faut comprendre les quatre dimensions institutionnelles de la modernité comme autant de constellations de pratiques produites et reproduites par les acteurs. Dans cette

(re)production interviennent des phénomènes de pouvoir et, en particulier, de domination : chacune des institutions met en scène des acteurs — la classe dirigeante pour le capitalisme, l'État pour la surveillance, etc. — qui contrôlent des ressources spécifiques, tantôt d'allocation (les usines, le capital financier, etc.), tantôt d'autorité (les informations écrites ou informatisées, les lois et réglementations, etc.), et les mettent en œuvre dans une relation de pouvoir fondamentalement inégalitaire. Cette domination n'est pas pour autant absolue : le pouvoir suscite un contre-pouvoir, donnant lieu à ce que Giddens appelle la « dialectique du contrôle ».

Dans le contexte de la modernité, ce contre-pouvoir et cette dialectique du contrôle prennent la forme de mouvements sociaux. Ils constituent un type particulier de système social, défini comme « des formes d'action collective qui tentent d'opérer des transformations importantes dans certaines des composantes de l'ordre qui prévaut dans une société » [SBCI, p. 87]. Giddens suggère que quatre types de mouvements sociaux ont respectivement comme arène privilégiée chacune des quatre composantes institutionnelles de la modernité. Ceci est représenté par la figure 5 [CM, p. 165], qu'il faut en quelque sorte superposer à la figure 4.

Figure 5. Les types de mouvements sociaux



Ainsi, les mouvements ouvriers ont pour arène le capitalisme ; ils cherchent à transformer les rapports de classes dont celui-ci est porteur. Les mouvements pour la liberté d'expression, pour les droits civiques, etc. ont pour champ d'intervention la surveillance exercée par l'État. Les mouvements pacifistes ont pour arène la violence exercée dans le cadre des conflits guerriers, en particulier la menace que représentent les armes nucléaires. Quant aux mouvements écologistes, ils s'en prennent à la dimension de l'industrialisme, et en particulier à ce qu'on a appelé plus haut l'environnement créé.

Certes, il faut parler à chaque fois d'arène *privilegiée*. Comme on l'a montré ci-dessus, les dimensions institutionnelles de la modernité interagissent les unes avec les autres. Il est donc logique que les mouvements sociaux traversent eux aussi les frontières des institutions et que, par exemple, le mouvement ouvrier soit aussi porteur de revendications relatives à l'organisation de la production (dimension industrialisme) ou à la liberté d'expression des travailleurs (dimension surveillance). Il en résulte que les différents mouvements ont assez naturellement des liens les uns avec les autres, mais qu'ils sont aussi en tension, dans la mesure où ils s'attaquent à des systèmes de domination en partie distincts, qui trouvent leur origine à des périodes différentes de l'histoire de la modernité.

Il faut admettre aussi, indique Giddens, que cette typologie est loin d'être exhaustive. Par exemple, elle ne permet pas de situer précisément les mouvements féministes. Peut-être — mais Giddens n'évoque pas cette raison — parce que la domination de sexe n'est pas spécifique à la modernité.

IV / Globalisation, expérience intime et politique

Parmi les œuvres plus récentes de Giddens, plusieurs portent sur les changements importants que connaissent nos sociétés depuis les années 1960, changements qu'il désigne par les termes « globalisation » ou « modernité tardive » (*late modern age*), ou encore « modernité radicale ». Il s'agit en particulier de : *Les Conséquences de la modernité* [1990/1994], *Modernity and Self-Identity* [1991], *La Transformation de l'intimité* [1992/2004], *Runaway World* [1999], ainsi que l'article « Living in a post-traditional society » [1994]. Par rapport aux questions traitées aux chapitres précédents, ces écrits opèrent un double déplacement. Ils resserrent la période étudiée : non plus l'histoire longue de la modernité, mais bien l'histoire récente, relativement brève, de sa radicalisation. Ils déplacent partiellement l'objet d'étude : Giddens s'intéresse désormais moins aux questions macro-sociales (les rapports de classes, les formes de l'État, etc.) qu'à celles qui touchent l'expérience quotidienne des individus (le rapport au corps, les relations intimes, l'identité, etc.).

Nous montrerons en quoi consiste ce processus de radicalisation de la modernité (première section) ; nous décrirons ensuite comment il se manifeste au niveau de l'expérience quotidienne des individus (deuxième section) ; enfin, nous examinerons les apports de Giddens dans le domaine de la politique, apports qu'il lie aux changements dont traite ce chapitre (troisième section).

La globalisation et le recul de la tradition

Giddens s'accorde avec bon nombre de praticiens des sciences sociales pour considérer que nous vivons depuis les années 1960 des changements importants et rapides, qui ne se limitent pas aux pays occidentaux, mais touchent toutes les sociétés de la planète. Ces changements sont désignés par les expressions « société postindustrielle » [Bell, 1974] ou « postmodernité » [Lyotard, 1983]. Plusieurs de ces termes évoquent des discontinuités, des ruptures. Giddens propose une interprétation qui, à l'inverse, insiste sur la continuité, mettant en avant l'intensification des influences qu'il avait déjà identifiées comme étant constitutives de la modernité et qui ont trait au rapport à l'espace et au rapport au temps.

Le désenchantement des relations sociales

Nous vivons dans un monde où l'espace des relations devient planétaire et où les influences s'exercent donc aussi à cette échelle. Des événements qui se produisent à un endroit du globe peuvent être conditionnés par d'autres, se déroulant à plusieurs centaines ou milliers de kilomètres. Les cas les plus évidents appartiennent au domaine de l'économie, lorsque par exemple une région industrielle d'un pays émergent connaît une prospérité croissante, au détriment d'une région d'industrialisation plus ancienne, où le coût des facteurs de production est plus élevé. Giddens relie ce phénomène d'« étirement de l'espace » aux changements qui se sont produits dans l'économie mondiale : extension du commerce international et de l'échange des capitaux, pouvoir accru des entreprises multinationales, mais aussi des ONG, parfois au détriment des États-nations [RW, p. xiv-xvi, 8-10]. Mais il insiste tout autant sur le développement des médias, en particulier de la télévision et, plus récemment, des moyens de communication électroniques qui, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, rendent possibles les échanges instantanés d'informations d'un endroit de la planète à un autre. Ces communications ne se font plus à sens unique, comme ce fut le cas pendant les premières phases de la modernisation, avec l'expansion économique et militaire de l'Occident ; ce sont à présent des échanges multidirectionnels.

La globalisation et les pratiques alimentaires

Giddens ne présente guère d'analyse empirique précise qui pourrait venir valider ces considérations générales concernant l'impact de la globalisation sur les relations et les pratiques sociales. Pour combler cette lacune, voici quelques données émanant de travaux relatifs à un des domaines concernés par ces hypothèses : celui des pratiques alimentaires. Ces recherches empiriques montrent que, en matière d'alimentation, les influences venues de l'étranger sont bien réelles, mais qu'elles sont relativement anciennes et surtout qu'elles se modulent en fonction des habitudes nationales, des positions sociales ou encore de l'âge des consommateurs.

« L'exotisme [...] apparaît dans le domaine culinaire [...] au début du ^{xx}^e siècle, en pleine période d'expansion coloniale, qui s'est accompagnée d'importants flux de produits alimentaires en métropole [...]. Dès le début du ^{xx}^e siècle, les produits en provenance des colonies se diversifient du fait des progrès dans les transports et bien des fruits exotiques, autrefois produits de luxe, sont aujourd'hui devenus des produits de consommation courante. Par la suite, certains flux migratoires ont pu nourrir l'attrait pour les cuisines étrangères. Tout d'abord, les flux des

populations de migrants [...] : l'exotisme chinois en particulier doit beaucoup aux commerces et restaurants asiatiques. Ensuite, les flux de touristes, puissant moteur de découverte à l'étranger de produits et de plats exotiques [...]. »

« La consommation de l'exotisme est socialement différenciée. Ainsi, les catégories aisées, à la recherche de traits distinctifs, s'intéressent plus et avant les autres aux exotismes lointains et mal connus [...], puis ces pratiques se diffusent dans les autres catégories sociales [...]. La consommation de la cuisine exotique est également liée au cycle de vie, les adolescents se montrent par exemple particulièrement ouverts à l'exotisme comme forme d'expérimentation culinaire leur permettant de se démarquer de la consommation familiale et de s'autonomiser [...]. »

« Enfin, si certaines cuisines exotiques se diffusent largement, au sein du processus de mondialisation, on ne peut pour autant conclure à une uniformisation des goûts : une même cuisine étrangère se prête à des réappropriations différentes selon les pays, en fonction des structures culinaires et des goûts nationaux [...]. Dans ce cadre, mondialisation et attachement aux cultures culinaires locales ne seraient-ils pas les deux faces d'un même processus ? »

Source : Régnier et al.
[2006, p. 80-81].

Ces divers facteurs détachent les relations sociales des lieux où se déroulent les interactions ; elles les « désenchâssent » (*disembedding*) [MSI, p. 2]. Ils mettent les individus en contact avec d'autres, distants géographiquement ; ils les confrontent à des manières de vivre différentes, ce qui a des répercussions très profondes sur leurs existences quotidiennes.

Ce mouvement de désenchâssement des relations va de pair avec le développement des « systèmes abstraits ». Ce terme recouvre deux choses. En premier lieu, des mécanismes d'échange, comme la monnaie. Celle-ci permet des transactions commerciales entre des personnes très éloignées qui, le cas échéant, ne se rencontreront jamais. En second lieu, la manière dont, dans notre vie quotidienne, nous nous appuyons continuellement sur des experts. Certes, ceux-ci ne sont pas toujours « abstraits » : il nous arrive de les rencontrer, par exemple, lorsque nous rendons visite à notre médecin. Mais, le plus souvent, ils sont distants de nous et nous ne les verrons jamais. Pensons notamment à la confiance que nous accordons en permanence aux experts de l'industrie alimentaire pour les aliments que nous consommons, aux sociétés pharmaceutiques pour les médicaments auxquels nous avons recours, aux architectes et entrepreneurs pour les bâtiments dans lesquels nous vivons, aux ingénieurs pour les moyens de transport que nous utilisons, etc.

Le recul des traditions

Si la modernité radicale se caractérise, du point de vue du rapport à l'espace, par un désenchâssement de l'individu par rapport au lieu où se déroulent les interactions, elle se caractérise de manière similaire, du point de vue du rapport au temps, par une libération, un dégagement par rapport à la tradition.

Mais qu'est-ce que la tradition ? Giddens revient sur ce concept qu'il a déjà abordé antérieurement (*cf.* chapitre II), pour en approfondir la signification. Il en énumère plusieurs caractéristiques. En premier lieu, la répétition : ce qui fait qu'une pratique est traditionnelle, c'est qu'elle est reprise, répétée de manière régulière. La deuxième caractéristique est la présence de rituels qui entourent cette répétition et qui lui donnent un caractère sacré. En troisième lieu, la tradition permet au groupe de transmettre son expérience ; elle constitue une forme de mémoire collective. Quatrièmement, la tradition engendre une forme de certitude qui ne laisse guère de place aux alternatives et qui situe les fondements de l'action humaine en dehors des individus. Cinquièmement, ces certitudes de la tradition sont entretenues par des « gardiens » que sont les sages, les moralistes, les

prêtres, etc., qui ont la tâche de diffuser, d'interpréter les vérités sacrées.

En résumé, c'est donc le caractère répétitif, rituel de certaines pratiques qui les rend traditionnelles, ainsi que le type de vérité qui y est associé. Ce n'est donc pas l'ancienneté des pratiques qui est ici déterminante. Certains systèmes de pratiques — pensons notamment à l'application de la *charia* dans certains pays musulmans (Arabie Saoudite, Soudan, etc.) — peuvent être qualifiés de traditionnels dans le sens que l'on vient d'indiquer et ne dater pourtant que de quelques dizaines d'années. Pour être qualifiée de traditionnelle, une pratique ne doit pas non plus être tout à fait stable dans le temps. Les formes religieuses que nous venons d'évoquer ont connu en effet des évolutions sensibles.

Parler de recul de la tradition, de « détraditionnalisation », pour qualifier la période qui nous sépare des années 1960 peut paraître étrange : la lutte contre les traditions n'est-elle pas au centre du projet que se sont donné, depuis plusieurs siècles, les acteurs de la modernité : philosophes, scientifiques, artistes, etc. ? Giddens admet que la modernité a combattu la tradition, mais il est aussi d'avis que ce combat n'a obtenu que des succès mitigés : si une partie des institutions s'est modernisée, des pans entiers de la vie sociale sont restés traditionnels, notamment ce qui relève de la vie familiale (l'éducation des enfants, les relations intimes, etc.). Certaines professions sont également restées marquées par la tradition. Giddens prend l'exemple de la vie académique ; on pourrait parler également des professions juridiques, médicales, militaires, etc.

De plus, la modernité, tout en combattant certaines traditions, en a recréé d'autres. Giddens évoque ici les rites qui se sont mis en place pour célébrer les identités nationales (cérémonies et défilés militaires, drapeaux, rites qui entourent les déplacements des autorités publiques, etc.). D'autres auteurs ont analysé les rites qui ont cours dans les entreprises modernes et qui ont trait aux procédures d'embauche, aux promotions, aux départs à la retraite, aux réunions d'information, ou encore aux fêtes [Jardel et Loridon, 2000].

Giddens considère que les sciences, qui ont pourtant partie liée avec la modernité, ont également recréé des traditions. Elles ont remplacé les dogmes par d'autres certitudes, fondées sur la

connaissance et sur les observations. « La connaissance scientifique était censée supplanter la tradition, mais, d'une certaine manière, elle en est devenue une à part entière » [RW, p. 31].

Bref, le monde moderne est resté pénétré par deux types de traditions : celles qui plongent leurs racines dans les sociétés anciennes et celles que la modernité a mises en place. Dans la phase de modernité radicale, ces formes de tradition s'effritent, se dissolvent sous l'effet de la globalisation. Elles ne sont plus que des repères parmi d'autres qui s'offrent à l'individu. Celui-ci ne perçoit plus son expérience comme commandée par des influences extérieures ; elle relève désormais de ses choix personnels. Avec le processus de « détraditionnalisation », « la vie personnelle est devenue un projet ouvert, donnant lieu à de nouvelles exigences comme à de nouvelles inquiétudes » [TI, p. 18].

Réflexivité et relations intimes

Giddens utilise le terme « réflexivité » pour caractériser la manière dont l'individu se comporte dans le cadre de la modernité radicale (dans certains textes, il utilise d'ailleurs l'expression « modernité réflexive » comme synonyme de « modernité radicale »). La notion a ici un sens différent de celui qu'elle avait dans le cadre de la théorie de la structuration (*cf.* chapitre 1). Elle qualifiait toute forme de pratique sociale, quel que soit le contexte où celle-ci se déroule. Ici, la réflexivité renvoie à un contexte particulier, celui de la modernité radicale, dans lequel l'individu est continuellement amené à choisir entre telle ou telle pratique, entre tel ou tel projet de vie, en s'appuyant sur un grand nombre d'informations, de repères, de « ressources réflexives ».

Les ressources réflexives

Quelles sont ces ressources ? On retrouve ici les rituels traditionnels produits dans le cadre de la famille, du groupe religieux, de l'entreprise, de la sphère politique, dont on a montré qu'ils tendaient à perdre leur caractère de certitude pour devenir des ressources réflexives parmi d'autres. On retrouve aussi les

systèmes abstraits évoqués plus haut, en particulier les spécialistes qui interviennent dans les différents domaines, que ce soit l'alimentation, la santé, l'habillement, le logement, etc. Ils transmettent leurs analyses, leurs avis, leurs conseils *via* la presse, les magazines, les programmes de radio et de télévision, ou encore *via* Internet. Ils s'appuient généralement sur le développement des sciences. Celles-ci connaissent également des évolutions, du fait de l'extension de la réflexivité. Dans le cadre de la modernité radicale, les scientifiques agissent moins qu'auparavant comme des gardiens des traditions. Que ce soit dans le domaine des sciences humaines ou dans celui des sciences naturelles, ils mettent moins en avant la certitude des savoirs ; en revanche, ils se réfèrent davantage au principe méthodologique du doute. Les prises de position des scientifiques sont donc sujettes à révision, sur la base de nouvelles idées ou à la suite de nouvelles observations.

Giddens insiste sur le caractère divergent, voire tout à fait contradictoire, de ces ressources réflexives : pensons aux divergences de vues quant à l'efficacité des différentes psychothérapies, aux débats concernant la manière de soigner certains maux physiques (comme les douleurs du dos), aux conflits opposant les tenants des différents types de régimes alimentaires, ou encore aux divergences de vues entre psychologues et pédagogues quant à la manière d'éduquer les jeunes enfants.

Les choix réflexifs que les individus sont amenés à poser concernent tout particulièrement leur corps. Celui-ci n'est plus un « donné » que l'on accepte comme tel. Nous portons aujourd'hui une attention toute particulière aux soins que requiert notre santé corporelle, ainsi qu'à notre apparence physique. Notre corps fait continuellement l'objet de choix réflexifs. Notamment en ce qui concerne notre alimentation, par la pratique généralisée des régimes. Giddens étend d'ailleurs la notion de « régime » à d'autres comportements relatifs au corps, comme la sexualité ou l'habillement. Tous ces domaines font l'objet de choix réflexifs. La procréation, enfin, fait également l'objet de décisions personnelles réfléchies, suite à l'extension du contrôle des naissances (nous y reviendrons plus loin) puis, plus récemment, au développement des techniques médicales de procréation assistée.

L'identité personnelle

L'enjeu de tous ces choix concernant le corps (mais aussi les autres domaines de l'existence : logement, transport, etc.) n'est pas uniquement constitué d'actes ponctuels, séparés les uns des autres. L'individu cherche à établir une cohérence ou, si l'on veut, une *continuité* entre ses diverses pratiques sociales. Giddens parle ici de « style de vie » pour désigner le souci permanent qu'a l'individu de rendre consonants les choix qu'il effectue dans les différents domaines que l'on vient d'évoquer. Il note aussi que l'individu s'exprime à propos de cette recherche de cohérence et de continuité, qu'il en propose des *récits* (*narratives*). Giddens évoque ici la pratique de l'autobiographie ; on peut supposer qu'il vise aussi d'autres formes de récits, telles que la tenue d'un journal personnel, le récit qu'on livre lors d'échanges informels avec des proches, à l'occasion d'un travail thérapeutique, dans le cadre de groupes prévus pour débattre de tel ou tel enjeu qui vous concerne personnellement (on pense aux rencontres des Weight Watchers, etc.), l'écriture d'une œuvre littéraire (poésie, roman, etc.), ou enfin la tenue d'un *blog*.

Ceci nous conduit à la notion d'identité personnelle (*self-identity*). Il s'agit d'un concept qui synthétise, entre autres, les trois idées que l'on vient de développer : 1) celle de choix réflexif ; 2) celle de cohérence et de continuité ; 3) celle de narration, comme le montrent les définitions et commentaires qui suivent. « L'identité personnelle ne se réfère pas principalement à la persistance (du soi) dans le temps, dans le sens où les philosophes peuvent parler de l'"identité" des objets ou des choses. L'"identité" du soi [...] présuppose une conscience réflexive [...]. L'identité personnelle, en d'autres mots, n'est pas quelque chose de donné, résultant simplement de la continuité qui existe dans les systèmes d'action de l'individu, c'est quelque chose qui doit être créé et soutenu de manière routinière par les activités réflexives des individus [...]. L'identité personnelle n'est pas à trouver dans les comportements de l'individu, ni — même si ceci a son importance — dans les réactions des autres, mais bien dans la capacité qu'a l'individu de tenir en permanence un récit » [MSI, p. 52-53, 54].

Dans le cadre des ouvrages présentés en début de chapitre, Giddens s'interroge longuement sur la place que prennent les

relations intimes dans l'identité personnelle des individus contemporains. Il décrit les changements qui touchent ces relations, qu'il relie aux transformations que l'institution familiale a connues depuis deux siècles.

L'évolution de la famille

Dans la société traditionnelle, la famille était essentiellement une unité économique. Chez les populations agricoles, tous les membres étaient associés à la production ; dans l'aristocratie, le mariage servait essentiellement à transmettre la propriété. L'inégalité des sexes était une donnée fondamentale de la vie familiale. D'un point de vue économique, les femmes étaient la propriété des hommes — mari ou père. Dans le domaine sexuel, une double règle prévalait : tolérance pour les relations extraconjugales des hommes, exigence de fidélité pour les femmes ; elle avait pour fonction de maintenir la continuité du lignage et donc de l'héritage familial. La sexualité était commandée par la reproduction ; l'absence de moyens de contraception efficaces avait pour conséquence qu'une part importante de la vie des femmes était occupée par les grossesses, les maternités et les soins à apporter aux jeunes enfants. L'homosexualité était condamnée — au moins dans la plupart des sociétés occidentales — comme une perversion contraire à la nature.

Ce fonctionnement de la famille dans les sociétés traditionnelles a connu, en Occident, des évolutions importantes à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Elles ont conduit, dans les années 1950, à une « forme standard » qui sert aujourd'hui de référence, selon Giddens, aux défenseurs de la « famille traditionnelle ». À ce moment, la famille n'est plus essentiellement une entité économique. Les progrès de l'industrialisation ont séparé le foyer de la sphère du travail. La propagation des idéaux de l'amour romantique a fait de la vie privée un lieu de soutien émotionnel et d'échange sexuel, introduisant entre les sexes une égalité relative, de fait comme de droit. La tendance systématique à limiter les naissances a libéré la femme de l'enchaînement des grossesses et des accouchements. Elle a également dissocié la sexualité de la mort, si l'on tient compte du nombre de femmes qui, antérieurement, mouraient en couches et du taux très élevé de mortalité infantile.

Depuis quelques décennies, cette « famille traditionnelle » s'est décomposée, au moins dans les pays occidentaux. Dans les faits, les ménages constitués d'un père qui travaille et d'une femme au foyer s'occupant des enfants du couple, sont devenus de moins en moins nombreux. Ils coexistent à présent avec d'autres types de ménages : couples non mariés, personnes vivant seules avec des enfants, familles recomposées, couples homosexuels, etc. La famille traditionnelle a cessé aussi d'apparaître comme un modèle ; elle n'est plus « traditionnelle » dans le sens qu'on a attribué plus haut à ce terme.

Aujourd'hui, ce ne sont plus la famille ni le mariage qui comptent, mais bien la relation, en particulier la relation de couple. Les individus ont par rapport à elle des exigences de communication émotionnelle et d'intimité. « L'idée d'intimité, comme beaucoup d'autres notions familières [...], semble ancienne, mais elle est en fait très nouvelle. Dans le passé, le mariage n'a jamais été basé sur l'intimité et la communication émotionnelle. [Or, aujourd'hui] la communication est la manière d'établir un lien et c'est également la raison majeure qui justifie qu'on le poursuive [...]. L'idée de relation est, elle aussi, étonnamment récente. Dans les années 1960, personne ne parlait de "relation". On n'en avait pas besoin, pas plus qu'on avait besoin d'intimité et d'implication. À cette époque, le mariage *était* l'engagement » [RW, p. 59].

Dans ce contexte, la sexualité poursuit l'évolution qu'elle a engagée depuis le XIX^e siècle. La « révolution sexuelle » qui est en cours depuis les années 1960 se caractérise par deux éléments fondamentaux : la conquête par les femmes de leur autonomie sexuelle et l'épanouissement de l'homosexualité, tant masculine que féminine. La sexualité est devenue aujourd'hui un domaine entièrement distinct de la reproduction, un domaine qui fait partie intégrante de l'identité réflexive des individus.

La relation pure

Il n'y a pas que la relation de couple qui connaît cette évolution. Giddens cite aussi les relations d'amitié ainsi que, dans une mesure moindre, les relations parents-enfants. Dans tous ces cas, les individus poursuivent un même modèle de relation, la « relation pure », c'est-à-dire « une relation sociale [qui] est entamée

pour elle-même, ou plus précisément pour ce qu'un individu peut espérer tirer de son association durable avec un autre, cette alliance ne se perpétuant que dans la mesure où les deux partenaires jugent qu'elle donne suffisamment satisfaction à chacun » [TI, p. 76]. La relation pure fait l'objet de (re)négociations continues entre les partenaires. Elle implique qu'ils ne se cachent pas l'un à l'autre, mais qu'ils s'exposent et qu'ils se livrent ; c'est par le dialogue, la confiance et l'engagement personnel que la relation peut se mettre en place et progresser. Il s'agit de comprendre le point de vue de l'autre et de le respecter. La relation pure exclut donc le pouvoir arbitraire et la violence ; c'est une relation entre deux personnes autonomes, dans laquelle chacune a les mêmes droits et obligations. La relation pure donne lieu à un récit commun, partagé par les protagonistes ; ce récit est étroitement relié aux propos qu'ils tiennent l'un et l'autre concernant leurs identités personnelles respectives.

La relation pure occasionne aussi des difficultés toutes particulières. En effet, elle repose exclusivement sur l'ouverture réciproque des partenaires et sur leur engagement ; elle ne tient plus sur des bases extérieures aux individus, comme c'était le cas pour le mariage dans le cadre de la famille traditionnelle. Chacun des partenaires peut décider d'y mettre fin, avec ce que cela peut impliquer comme souffrances. La relation pure comporte donc une exigence de « mise à découvert » (*disclosure*) de la personne, dans un contexte de forte incertitude quant à la poursuite de la relation [TI, p. 169-170].

En analysant la manière dont Giddens présente la relation pure, on est tenté d'établir un parallèle avec ce qu'il dit de l'identité personnelle (*cf. supra*). Dans les deux cas, les référents extérieurs perdent de l'importance et laissent la place aux choix réfléchis de l'individu ainsi qu'à son implication personnelle et à son engagement. Dans les deux cas, il est question d'établir une continuité dans le temps en cherchant à établir de la cohérence entre ses propres choix et — pour la relation pure — en négociant avec le partenaire. Dans les deux cas enfin, il est question de produire des récits : récit personnel dans le cadre de l'identité, récits partagés dans le cas de la relation pure. Bref, la relation pure se caractérise par les trois idées de réflexivité, de continuité et de récit, par lesquelles on a défini plus haut l'identité personnelle.

L'individu selon Giddens : plus de ressources que de contraintes

Giddens met en avant la capacité que possède l'individu contemporain de réfléchir ses choix, de définir son style de vie, de construire son identité personnelle. L'évolution des systèmes sociaux — la globalisation, le recul des traditions, etc. — le pousse dans cette direction. Certes, ces conduites autonomes sont loin d'être généralisées : d'autres conduites, marquées par la tradition, ont parfois tendance à refaire surface (*cf. infra* ce que nous écrivons au sujet de l'addiction, de la dépendance compulsive, etc.). Néanmoins, à lire les ouvrages de Giddens mentionnés en début de chapitre, on ne voit pas quelles seraient les contraintes propres à la modernité radicale qui pèseraient sur l'individu et compromettraient ses possibilités de choix et de réalisation personnelle. Certes, dans ses écrits antérieurs de nature plus macrosociologique, Giddens décrivait des institutions potentiellement très contraignantes — *cf.* en particulier, au chapitre III, les dimensions institutionnelles de la modernité — mais il n'insiste plus sur ces contraintes dans ses ouvrages plus récents.

Une telle conception « positive » de l'individu contemporain tranche avec celle qui est mise en avant par d'autres sociologues. Ainsi, Robert Castel estime que la société actuelle a rompu le « fragile équilibre [...] entre promotion de l'individu et appartenance à des collectifs protecteurs » qui caractérisait ce qu'il dénomme la « société salariale » du milieu du *xx^e* siècle. D'où la coexistence actuelle de deux types d'individualisme. L'*individualisme positif*, celui auquel on se

réfère le plus communément, est le fait de ceux qui tirent parti des libertés acquises par rapport aux collectifs et qui engagent avec d'autres personnes des relations qui leur permettent de mener à bien des projets, de se réaliser, de se valoriser, etc. Mais émergent aussi « des formes d'individualisation que l'on pourrait qualifier d'*individualisme négatif*, qui s'obtiennent *par soustraction* par rapport à l'encastrement dans des collectifs » [Castel, 1995, p. 463] ; il est le fait des personnes qui vivent des formes d'insécurité ou d'exclusion liées à la disparition des collectifs.

D'autres sociologues montrent que même les individus qui seraient prédisposés, de par leur position sociale et culturelle, à vivre l'individualisme positif dont parle Castel n'échappent pourtant pas à des contraintes qui limitent leurs possibilités de réalisation. Notamment les contraintes qui prévalent dans les milieux professionnels. Ainsi, Nicole Aubert et Vincent de Gaulejac montrent que le culte de l'excellence qui s'est mis en place durant les années 1980 dans les grandes entreprises privées et publiques présente des coûts élevés pour l'individu : stress, décompressions, « brûlures » professionnelles [Aubert et de Gaulejac, 1991]. Plus récemment, Danilo Martucelli décrit les injonctions qui poussent les travailleurs à s'impliquer, à participer, à prendre des initiatives, alors que la plupart d'entre eux ne disposent pas des moyens qui leur permettraient de résoudre les problèmes professionnels et personnels auxquels ils sont confrontés. Dans ces conditions, les échecs rencontrés ne peuvent qu'être intériorisés par le travailleur [Martucelli, 2001].

Certes, ces auteurs analysent le domaine de la vie professionnelle, qui est plutôt absent des analyses de Giddens et dont on peut penser qu'il pose aux individus des contraintes que ceux-ci rencontrent moins dans leur vie privée. Pourtant, des analystes de la vie familiale montrent que les contraintes y ont également leur place. Ainsi un auteur comme Jean-Claude Kaufmann met-il davantage en relief les rôles hérités du passé et qui sont incorporés par l'homme et la femme. En particulier, dans son analyse des « petites guerres du couple » [2007], il montre que, pour des raisons historiques et pratiques, les femmes ont plus de responsabilités domestiques que les hommes et s'impliquent davantage dans la relation de couple, à titre personnel. Ceci donne aux petits conflits conjugaux une forme particulière, où la femme, qui se trouve en première ligne par rapport aux tâches familiales et qui en subit la charge mentale, montre

d'avantage son exaspération à son partenaire ; celui-ci, qui adopte plus souvent le second rôle, affiche de la décontraction, pratique l'esquive, voire la fuite.

Dans sa théorie de la structuration, Giddens nous invitait à analyser les pratiques sociales comme des mouvements par lesquels les conduites individuelles structurent les systèmes sociaux et sont structurées par eux. Il nous paraît que, dans ses analyses de l'individu contemporain, il prend peu en compte l'impact de ces systèmes — moins que d'autres sociologues que nous avons cités. Quand il le fait, c'est davantage sous l'angle des ressources qui s'offrent à l'individu que sous celui des contraintes qui pèsent sur ses conduites. Le programme de travail de la théorie de la structuration nous semble donc réalisé ici de manière partielle et inégale. Nous reviendrons sur ce point dans notre chapitre critique.

Giddens établit un autre parallèle, plus explicitement, entre la relation pure et la démocratie. S'interrogeant sur l'évolution des relations intimes, il fut frappé par les similitudes qui se dégageaient entre le modèle de la relation pure et le modèle de la démocratie, tel qu'il prévaut dans la sphère publique. Les deux modèles valorisent l'idée d'autonomie, c'est-à-dire la capacité de réfléchir et de se déterminer par soi-même. Dans les deux cas, on vise à établir une relation entre égaux, des égaux à qui l'on reconnaît les mêmes droits et les mêmes obligations. Dans les relations intimes comme dans celles qui prévalent dans la sphère publique, on cherche à s'écarter de la mainmise de l'autorité et de la tradition, pour laisser la place au dialogue ouvert entre les parties et à la négociation.

Ces similitudes conduisent Giddens à formuler l'hypothèse que les évolutions auxquelles nous assistons depuis quelques décennies dans le domaine des relations interpersonnelles sont

très similaires à celles que nos sociétés occidentales ont connues avec l'avènement de la démocratie. Nous assisterions aujourd'hui à l'émergence d'une « démocratie des émotions » qui étend à la vie interpersonnelle les acquis de la démocratie publique. Alors que cette dernière était essentiellement portée par les hommes — et, pendant un temps, réservée à eux seuls —, la démocratie interpersonnelle est surtout portée par les femmes, ainsi que par les homosexuels des deux sexes. C'est un processus moins visible, précisément parce qu'il ne se déroule pas dans l'arène publique, mais bien, pour l'essentiel, sur les microterrains des relations privées.

Les pratiques sociales dans le cadre de la modernité radicale

L'identité réflexive, la relation pure, la démocratie des émotions sont autant de manières positives de vivre la modernité radicale, de même que l'est, au niveau de la vie publique, ce qu'on appellera plus bas la démocratie délibérative, qui mise sur la transparence des décisions et la négociation entre les parties en présence. Ces conduites ne sont pas les seules à se développer dans la société contemporaine ; Giddens en décrit d'autres, qu'il considère comme plus problématiques.

Au niveau de la sphère publique, il s'intéresse au phénomène du fondamentalisme. « Les fondamentalistes en appellent à un retour aux textes de base, qui sont supposés être lus de manière littérale ; ils exigent que les doctrines dérivées de ce type de lecture s'appliquent à la vie sociale, économique ou politique. Le fondamentalisme redonne de la vitalité et de l'importance aux gardiens de la tradition. Eux seuls ont accès à la "signification exacte" des textes » [RW, p. 48]. Le fondamentalisme met en cause les principes de la modernité radicale : l'autonomie individuelle, la réflexivité, le dialogue. « Le refus du dialogue — et l'insistance sur le fait qu'une seule conception du monde est possible et qu'on la possède — est potentiellement destructeur dans un monde qui précisément repose de plus en plus sur ce dialogue » [CAG, p. 130]. En niant ce principe du dialogue, le fondamentalisme ouvre la voie à la violence.

Giddens accorde aussi son attention à ce qu'il appelle la « dépendance compulsive » : les relations intimes où l'individu renonce à son identité pour vivre dans la dépendance de l'autre.

L'addiction

Giddens nous invite à considérer l'histoire de l'addiction.

« L'idée que quelqu'un puisse avoir un comportement d'addiction était inconnue au XIX^e siècle [...]. Cela n'apparut que dans le courant du XX^e siècle. La notion d'addiction a d'abord été appliquée uniquement à l'alcoolisme et à la prise des drogues. Mais, actuellement, tout type d'activité peut être concerné : on peut connaître une addiction au travail, à l'exercice physique, à la nourriture, au sexe. La raison en est que ces activités, de même que la plupart des aspects de notre vie, sont aujourd'hui moins structurées par la tradition qu'elles ne l'étaient auparavant. »

« Considérons par exemple l'addiction sexuelle [...]. L'homme qui téléphone plusieurs fois par jour à des correspondantes sexuelles se trouve dégoûté de lui-même, mais ne peut

pas arrêter ; il est pris dans un cycle de compulsion sexuelle [...]. Beaucoup de cycles d'addiction sont destructeurs : l'individu ne peut pas vivre sans s'adonner à ces comportements, les intervalles deviennent de plus en plus courts et le degré d'anxiété s'accroît [...]. »

« Je considère l'addiction comme étant l'autre face du retrait des traditions. La compulsion peut envahir tous les contextes de vie desquels la tradition s'est retirée [...]. Comme la tradition, l'addiction a rapport avec le maintien du passé dans le présent. Mais plutôt que d'avoir affaire à des comportements qui ont une dimension morale et qui sont réglés par des rituels collectifs, comme c'était le cas avec les traditions, les comportements d'addiction sont personnels et commandés par l'anxiété et l'insécurité. »

Source : Giddens [CAG, p. 133-134 ; RW, p. 46].

« La personne dépendante a besoin de l'autre partenaire et devient assujettie aux besoins de ce dernier pour assurer sa propre sécurité ontologique. Elle renonce en quelque sorte à construire un projet réflexif de soi et sacrifie du même coup son autonomie » [Giddens, 1993b, p. 464]. Plus concrètement, la relation de dépendance compulsive se manifeste, selon les cas, par l'absence de confiance dans le partenaire, par les pressions qu'on exerce sur lui pour le faire changer, par l'adoption de comportements très répétitifs dans la relation. Elle s'observe également dans les cas où l'individu souffre profondément de la relation, sans pour autant décider d'y mettre fin.

À un niveau individuel, Giddens s'intéresse aux phénomènes d'addiction : à l'alcool, aux drogues, au sexe, au travail, etc. Ils traduisent l'incapacité qu'éprouvent certains individus de réguler leurs pratiques par l'exercice de la réflexivité et de

l'autonomie ; c'est en fait à nouveau une forme de tradition qui est à l'œuvre dans ce type de conduites.

Avec l'addiction, la dépendance compulsive ou encore le fondamentalisme, on a donc affaire à des pratiques qui s'opposent aux fondements de la modernité radicale ; nous pouvons les mettre en regard de celles dont on a parlé plus haut : l'identité réflexive, la relation pure, la démocratie délibérative ; elles en constituent en quelque sorte des opposés.

Tableau 4. Quelques pratiques sociales dans le contexte de la modernité radicale

Niveaux d'analyse	Pratiques qui respectent les principes de la modernité radicale	Pratiques qui s'opposent aux principes de la modernité radicale
Individuel	Identité réflexive	Addiction
Interpersonnel	Relation pure	Dépendance compulsive
Sphère publique	Démocratie délibérative	Fondamentalisme

Retour à la politique

Les changements liés à la modernité radicale, tels que nous les avons décrits en parlant de globalisation, de recul de la tradition, de réflexivité, ont des implications profondes dans le domaine de la politique. Quittant le champ de la théorie sociologique, c'est donc à la réflexion politique que Giddens consacre l'essentiel de ses écrits, à partir de la seconde moitié des années 1990. Il s'agit assurément d'une réorientation importante ; à première vue, on serait même tenté de parler de rupture puisque, outre les thèmes traités, c'est également la posture intellectuelle de Giddens qui se modifie : il quitte en partie le point de vue de l'analyse pour adopter un point de vue plus normatif. Un examen plus attentif fait pourtant apparaître des points de continuité. Concernant les thèmes, on rappellera les travaux importants menés par Giddens dans les années 1980, portant sur l'État, les relations politiques internationales, etc. (*cf.* chapitre III). Concernant la posture, on remarquera que, dans le cadre des

analyses de la modernité radicale, certaines notions telles que la relation pure, la démocratie des émotions, le fondamentalisme, étaient déjà porteuses de valorisations, tantôt positives, tantôt négatives. Le passage du point de vue analytique au point de vue normatif était donc en train de s'opérer. Il se renforce avec les travaux proprement politiques de l'auteur.

Ceux-ci sont présentés en particulier dans les trois ouvrages suivants : *Beyond Left and Right. The Future of Radical Politics* [1994], *The Third Way. The Renewal of Social Democracy* [1998] et *The Third Way and its Critics* [2000a] (des extraits des deux derniers textes sont traduits en français dans un livre cosigné en 2002 avec Tony Blair : *La Troisième Voie. Le renouveau de la social-démocratie*).

De nouveaux défis pour l'État-providence

L'État-providence (*welfare state*) a une origine ancienne, qui remonte au XVII^e siècle. Toutefois, il prend réellement forme au XIX^e siècle, sous l'effet d'influences diverses : l'action du mouvement ouvrier certes, mais aussi la prise de conscience, de la part de certains responsables politiques et industriels, qu'il pouvait être avantageux pour tous de protéger les pauvres et les personnes sans emploi. L'État-providence se développe pleinement après la Seconde Guerre mondiale. Les populations avaient en effet expérimenté pendant le conflit qu'elles partageaient les mêmes risques et les mêmes souffrances. Par ailleurs, l'après-guerre voit de nombreux partis de gauche (socialistes et communistes) se renforcer et occuper le pouvoir ; en conséquence, les politiques de l'époque sont fondées sur les deux principes portés par ces forces politiques : la direction centralisée de l'économie, d'une part, et la poursuite d'une plus grande égalité par la solidarité entre les classes et entre les générations, de l'autre.

Dans *The Third Way*, Giddens décrit les défis auxquels cet État-providence doit désormais faire face.

Un premier problème est la montée de l'individualisme et la manière dont il affecte la solidarité qui était à la base des politiques égalitaires. Giddens discute des causes de cet individualisme contemporain ; il estime qu'il est fortement lié à l'État-providence lui-même, qui a créé de nouveaux droits, notamment celui de bénéficier d'une formation avancée, celui

de s'épanouir dans le cadre d'une carrière professionnelle, etc. Cet individualisme ne signifie pas en soi un déclin des préoccupations altruistes, mais il exige de réinventer de nouvelles formes de responsabilité et de solidarité : nous ne devons plus attendre tout de la collectivité ; il nous faut être davantage responsables de nous-mêmes, de nos choix et des conséquences de ceux-ci. Bref, un nouvel équilibre doit être trouvé entre responsabilité individuelle et responsabilité collective.

Un deuxième ensemble de problèmes que l'État doit prendre en charge est lié aux développements des sciences et des techniques et aux nouveaux types de risques qu'ils comportent : on retrouve ici des questions comme le développement durable, les manipulations génétiques, etc. (*cf.* chapitre III). L'État-providence avait mis en place des politiques censées réduire ou compenser des risques tels que le chômage, la maladie ; il doit désormais rencontrer les nouveaux types de risques, dont ceux que nous avons qualifiés plus haut de « fabriqués ».

Ces deux premiers défis nous semblent concerner les *problèmes nouveaux* que l'État doit prendre en charge, tandis que les trois autres défis dont nous parle Giddens ont plutôt trait aux instances, aux acteurs, etc. et plus largement aux *conditions nouvelles* dans lesquelles cette prise en charge doit être effectuée.

Ainsi, un troisième défi tient au fait que l'État est fondamentalement affecté par le processus de globalisation (*cf.* début de ce chapitre). L'ouverture des économies a sapé les conditions qui rendaient possibles les politiques keynésiennes qui misaient sur la régulation de l'activité économique par l'État. Par ailleurs, on a assisté à l'émergence ou au renforcement des identités locales, comme cela s'observe en Écosse, en Catalogne ou encore au Québec. Le pouvoir de l'État reste considérable, mais nécessite des coopérations constantes avec d'autres instances : les entités politiques infranationales, les autres États, les instances économiques et politiques internationales, les entreprises transnationales, etc. On ne peut plus guère parler de « gouvernement » associé à un État, mais bien de « gouvernance », dans la mesure où l'activité politique consiste désormais à réguler les interventions d'instances multiples.

Quatrième défi : la prise en charge des problèmes est affectée par ce que le sociologue allemand Ulrich Beck appelle l'émergence de « sous-politiques ». Beck, repris ici par Giddens, montre

en effet que les changements sociaux globaux — comme la détraditionnalisation, la globalisation, le développement des technologies et des expertises qui y sont liées, etc. — ont amené divers acteurs à intervenir, en dehors des cadres politiques formels, par le biais de mouvements sociaux, d'associations, etc. Ils mettent en avant des problèmes spécifiques de pollution, de santé, de maltraitance, etc. Ils introduisent ainsi, dans le débat public, des enjeux qui étaient auparavant réglés par la tradition ou qui relevaient de la politique au sens plus classique du terme.

Un dernier élément qui modifie la prise en charge des problèmes est l'évolution de la distinction entre la « gauche » et la « droite ». Dans le passé, une différence majeure entre les deux tendances politiques avait trait aux rôles respectifs de l'État et du marché dans la conduite de l'économie. Dans ce domaine, la faillite des régimes communistes et la globalisation des marchés font qu'il est devenu difficile, pour la gauche, de défendre une alternative au capitalisme ; tout au plus le débat gauche-droite en matière économique se poursuit-il sur la manière de réguler la logique du marché.

Une autre évolution affecte la distinction gauche-droite en politique : l'émergence, à côté d'enjeux plus traditionnels relevant de ce que Giddens appelle la « politique d'émancipation » (*emancipatory politics*), d'enjeux nouveaux qui ont trait à la « politique de vie » (*life politics*). La politique d'émancipation entend libérer les individus des contraintes qui pèsent sur leur existence ; il s'agit, en d'autres termes, de lutter contre les formes d'exploitation et d'oppression ou encore contre les inégalités. Cette politique émancipatoire n'a pas disparu aujourd'hui, mais l'agenda politique est de plus en plus occupé par un autre type d'enjeux : ceux qui ont trait aux choix de vie que les individus sont amenés à poser dans le cadre de la modernité radicale. Les questions ayant trait à l'écologie, à l'importance accordée à la sphère du travail, à la manière de concevoir la vie de couple et l'éducation des enfants, etc. relèvent de cette « politique de vie ». En bref, « alors que la politique émancipatoire concerne les chances de vie, la politique de vie concerne les styles de vie » [MSI, p. 214]. Or, si la politique émancipatoire donne assez naturellement lieu à des débats gauche-droite, la politique de vie appelle des solutions nouvelles, qui transcendent les oppositions

traditionnelles ; elle exige de définir une « troisième voie » (*third way*).

La troisième voie

Les défis que l'on vient de décrire amènent Giddens à définir de nouveaux principes, de nouvelles orientations politiques, qu'il désigne, entre autres, par les termes « démocratie délibérative », « politique générative » ou encore « troisième voie », trois expressions qui ont clairement une portée normative.

En proposant le terme « démocratie délibérative » (*deliberative democracy*), Giddens met en avant une exigence de transparence qu'il estime essentielle dans la sphère politique, mais aussi, plus largement, dans d'autres domaines de la vie sociale. Il s'agit de mettre en place des procédures qui fassent en sorte que les discussions qui précèdent les décisions, tout comme les décisions elles-mêmes, soient les plus claires, les plus transparentes possible, de manière à ce que le résultat de ces décisions soit légitime aux yeux de ceux qu'elles concernent.

La notion de politique générative (*generative politics*) est plus complexe. Elle intègre l'idée de transparence, mais contient également d'autres exigences. Elle implique que l'action politique soit de nature préventive, qu'elle anticipe les problèmes plutôt qu'elle ne s'attaque aux conséquences négatives qu'ils ont déjà occasionnées. Elle suppose également une décentralisation de l'action : plusieurs acteurs doivent être associés et ils doivent disposer d'une grande autonomie. Pour ce faire, ils doivent détenir des ressources tant matérielles que mentales (par exemple, en termes d'expertise). Elle implique enfin, comme une de ses conséquences, que les acteurs développent entre eux un haut degré de confiance.

Giddens prend différentes illustrations de ce qu'il entend par politique générative. Il traite par exemple des politiques menées en faveur des personnes âgées. Il se montre défavorable au système de la retraite à âge fixe. Il s'agit, à ses yeux, d'une mesure typique de l'État-providence, qui met les personnes âgées dans une situation de dépendance matérielle et psychologique, alors que bon nombre d'entre elles désirent rester actives sur le marché du travail. Certes, certaines souffrent de maladies et/ou d'infirmités qui compromettent la poursuite d'une activité

professionnelle, mais ces problèmes physiques sont en partie déterminés par des facteurs sur lesquels il est possible d'agir : facteurs environnementaux, stress physique ou psychologique lié au travail, habitudes alimentaires, etc. Giddens plaide pour une politique plus souple, où les personnes pourraient décider du moment où elles prennent leur retraite ; où elles pourraient également choisir de bénéficier d'une partie de la somme qui leur est destinée en vue de réduire leur temps de travail tout au long de leur vie professionnelle, pour compléter leur formation ou pour se consacrer à l'éducation de leurs enfants.

Autre exemple de politique générative, à un niveau international cette fois : la question de la pauvreté dont souffrent les populations des pays du Sud. Giddens montre toutes les limites d'une approche qui se centre sur des mesures de réduction de dette, ou de transferts financiers des pays du Nord vers les pays du Sud. Il plaide pour que l'on soutienne des expériences menées par les groupes locaux, en particulier celles qui sont respectueuses des traditions, qui développent les solidarités et qui préservent un développement durable. En ce qui concerne la santé des populations du Sud, il suggère que les modèles autochtones soient encouragés. Ces initiatives reposant sur des expériences locales doivent, selon lui, se combiner avec la coopération entre États, entreprises et associations internationales.

Enfin, Giddens propose l'expression « troisième voie » (*third way*), titre de son ouvrage de 1998. Contrairement aux deux notions précédentes, qui portaient sur les modalités de l'action politique, c'est davantage des finalités dont il est question ici. La troisième voie doit se chercher entre plusieurs couples d'opposés.

Le couple modernisation/conservatisme, d'abord. Il faut certes soutenir la croissance économique, mais il faut aussi être sensible aux problèmes — notamment écologiques — qu'elle entraîne. De la même manière, il convient d'être attentif aux conséquences équivoques que peut avoir, sur nos existences, le développement scientifique et technique. Une certaine dose de conservatisme est de mise ; plus précisément, il y a lieu de s'inspirer ici du « conservatisme philosophique » qui insiste sur la prise en compte de l'histoire, sur le respect du passé, notamment en matière d'environnement.

Quelques critiques adressées à la « troisième voie »

Kaspersen reprend et discute quelques critiques qui ont été adressées au projet de la troisième voie ; elles mettent notamment en avant son caractère idéaliste.

« Rustin soutient l'idée que Giddens procure au parti travailliste "une rationalisation de son abandon d'une conception du socialisme fondée sur le matérialisme, l'économisme et les rapports de classes" [Rustin, 1995, p. 21]. Selon Rustin, l'insistance que Giddens accorde, dans *Beyond Left and Right*, aux valeurs postmatérialistes, l'oriente vers des "solutions idéalistes aux problèmes de l'inégalité et de la polarisation" [Rustin, 1995, p. 23]. »

« Dans une recension de *The Third Way*, Rose [1999] revient sur cette question des solutions idéalistes. Il défend l'idée que l'idéalisme inhérent à la pensée de Giddens et au projet de la troisième voie est fondé sur l'idée d'un gouvernement des individus à partir de principes éthiques. Les êtres humains sont à présent considérés comme des créatures éthiques, et nous vivons dans une société où les problèmes sont de plus en plus considérés comme étant de nature éthique [...]. La politique de la troisième voie est une tentative d'utiliser les sentiments, les valeurs, les croyances, comme un moyen "par lequel la gestion que l'individu autonome

pratique par rapport à lui-même peut être connectée avec les impératifs d'un bon gouvernement" [Rose, 1999, p. 12]. La politique est une manière d'influencer les forces qui façonnent les valeurs, les croyances, les principes moraux qui déterminent les choix quotidiens que nous avons à poser pour vivre nos vies. En influençant les valeurs et les croyances, le gouvernement cherche à influencer nos conduites d'une manière plus subtile. »

Kaspersen poursuit : « Je partage les vues de Rustin et Rose selon lesquelles il existe une dimension idéaliste dans le projet du *New Labour* et dans la pensée politique de Giddens, mais j'estime que certains de ces éléments sont intéressants et nécessaires. Giddens prétend que le bien-être n'est pas seulement une manière de distribuer les risques et les ressources matérielles en vue de réduire la pauvreté ; il faut aussi redéfinir la notion de bien-être, de vie bonne et de bonheur [...]. Depuis Aristote, nous savons que réaliser la vie bonne ne signifie pas nécessairement accumuler davantage de bien-être matériel. Mettre la définition de ce qu'est la vie bonne à l'agenda politique [...] me semble nécessaire si nous voulons discuter sérieusement de ce qui constitue une bonne société. »

Source : Kaspersen [1995/2000, p. 178-179].

Le couple individu/collectivité, ensuite. La collectivité, représentée par l'État, doit poursuivre les objectifs d'égalité, de justice, bref d'intégration des individus dans le collectif. Mais l'individu ne peut pas, pour autant, s'effacer ; il doit rester porteur d'obligations, de responsabilités. « On pourrait ainsi

suggérer comme devise de cette nouvelle politique : *pas de droits sans responsabilités* » [TW, p. 78].

Le couple autorité/démocratie, enfin. Le mouvement de « détraditionnalisation » dont on a fait état plus haut rend obsoètes les formes d'autorité qui se réfèrent à des institutions comme la famille, l'État, la nation, etc. « Dans une société où la tradition et la coutume perdent de leur force, la seule manière d'établir l'autorité, c'est la démocratie. Le nouvel individualisme n'est pas forcément destructeur de l'autorité, mais celle-ci demande alors à être envisagée sur une base plus active ou participative. » En conséquence, « un second principe dans nos sociétés contemporaines devrait être : *pas d'autorité sans démocratie* » [TW, p. 78-79].

V / L'œuvre de Giddens face à la critique

L'œuvre sociologique de Giddens a suscité un vaste débat critique qui a pris la forme d'ouvrages individuels ou collectifs [Craib, 1992 ; Kaspersen, 1995, 2000 ; Mestrovic, 1998 ; Held et Thompson, 1989 ; Clark *et al.*, 1990 ; O'Brien *et al.*, 1998], de numéros spéciaux de revues ou encore d'articles isolés. À plusieurs reprises, Giddens s'est engagé lui-même dans ces échanges en réagissant aux critiques qui lui étaient adressées [Giddens, 1989 ; Giddens, 1990b ; Giddens, 1991b ; *TWC*].

Les apports importants de ce débat — auxquels nous joindrons nos propres appréciations — peuvent se rattacher à cinq critères mis en avant, explicitement ou implicitement, par les commentateurs : la capacité explicative des apports théoriques de Giddens, leur simplicité, leur cohérence, leur degré de corroboration et, enfin, la manière dont ils intègrent les savoirs existants. Remarquons que plusieurs de ces critères ont également fait l'objet de travaux en philosophie des sciences ; nous nous en inspirerons également dans la discussion qui suit.

La capacité explicative

Comme l'ont remarqué de nombreux commentateurs, les apports de Giddens sont majoritairement de nature théorique : il n'a guère mené lui-même de travail de recherche empirique et il se réfère relativement peu à des recherches empiriques menées

par d'autres [Clark, 1990, p. 26]. Dans quelle mesure ces apports théoriques permettent-ils de comprendre et d'expliquer les phénomènes sociaux ?

À plusieurs reprises, Giddens s'est prononcé en faveur de cet objectif. Ainsi, dans l'introduction de *La Constitution de la société*, il livre ses réflexions sur ce qu'est une « théorie du social ». Si elle doit être sensible à des questions d'ordre philosophique, elle garde comme objectif premier d'« élucider les procès concrets de la vie sociale » [CS, p. 28]. Un chapitre du même ouvrage est d'ailleurs consacré, dans sa plus grande partie, aux « liens qui existent entre la théorie de la structuration et la recherche empirique ». Giddens y propose trois consignes utiles pour mener des recherches de terrain : il parle : 1) de la nécessité de mener un travail ethnographique ; 2) de la sensibilité aux habiletés des acteurs ; 3) de la prise en compte des dimensions d'espace et de temps. Il commente ensuite des exemples de travaux conduits par différents sociologues qui, selon lui, intègrent ces consignes.

Ce chapitre est passé au crible dans un article assez acerbe de Nicky Gregson intitulé « On the (ir)relevance of structuration theory to empirical research ». Selon elle, les trois consignes fournies par Giddens « ne présentent pas le degré de spécification qui est nécessaire dans la conduite d'un travail empirique » ; en effet, « elles isolent trois thèmes très larges susceptibles de présenter de l'intérêt, mais ne donnent aucune indication précise quant aux contenus à explorer ou aux directions méthodologiques à prendre » [Gregson, 1989, p. 240-241].

Se penchant ensuite sur les exemples de recherches empiriques commentés par Giddens, elle montre que ce commentaire ne rend nullement compte de la richesse des travaux analysés. Les chercheurs évoqués n'ont nullement eu besoin de ses consignes pour mener à bien leurs travaux : ils se sont en fait inspirés largement d'autres auteurs. En conséquence, « il est difficile de voir exactement quel pourrait être le caractère distinctif des travaux empiriques inspirés par la théorie de la structuration ». Cette théorie est ainsi pour elle une « théorie de second ordre », qui vise à conceptualiser les éléments généraux qui constituent la société humaine ; elle n'est en rien une « théorie de premier ordre », qui engendrerait des concepts applicables directement dans le cadre de travaux de recherche empirique [Gregson, 1989, p. 243].

Dans sa réponse à Gregson, Giddens estime le propos de son interlocutrice trop tranché. Il admet que certaines parties de la théorie de la structuration s'appliquent à un grand nombre d'activités et de contextes et pourraient relever de ce que Gregson appelle une « théorie de second ordre » — ce que lui-même appelle ailleurs une « ontologie de la vie sociale » [1991b, p. 203] ; d'autres aspects, en revanche, « ont davantage de substance, en ce sens qu'ils orientent l'attention du chercheur vers des processus ou des aspects spécifiques de systèmes sociaux concrets » [1989, p. 293]. Dans un autre texte datant de la même époque, Giddens tient un point de vue similaire, en affirmant que « certains des concepts (issus de la théorie de la structuration) devraient être utiles comme moyens de sensibilisation (*sensitizing devices*) à des fins de recherche » [1990b, p. 310-311].

Les critiques de Gregson portent sur la théorie de la structuration et, plus précisément, sur *La Constitution de la société* (cf. chapitre I). Or, dans toute la production de Giddens, d'aucuns ont établi une différence entre, d'une part, cette théorie de la structuration et, de l'autre, sa « sociologie substantielle » (*substantive sociology*). Ces travaux à portée plus empirique, « dont l'objectif principal est moins la construction et l'élaboration d'une théorie que la compréhension d'événements ou de situations dans le monde » [Craib, 1992, p. 73], ont fait l'objet des chapitres II, III et IV. Ici aussi, de nombreux commentateurs reprochent à Giddens le caractère trop général, trop universel de ses concepts, dès lors qu'il s'agit de mener des analyses empiriques.

Ainsi, Kaspersen regrette que les concepts proposés par Giddens pour étudier la vie quotidienne (la réflexivité et le pouvoir de l'acteur, le caractère routinier des pratiques sociales, leur inscription dans le temps et dans l'espace, etc.) ne permettent pas de décrire et d'expliquer les différences qui se manifestent entre les individus. Pour analyser ces différences, on pourrait recourir entre autres à la notion de culture, estime Kaspersen, mais Giddens n'y accorde aucune place dans sa théorisation [Kaspersen, 1995/2000, p. 161-164]. Un point de vue similaire est adopté par Floya Anthias, pour qui la conception de l'individu moderne défendue par Giddens est trop universaliste ; elle ne tient pas suffisamment compte des inégalités liées au sexe, à l'appartenance de classe ou encore à l'origine nationale et ethnique [Anthias, 1999].

Un exemple de propos universaliste : les régimes alimentaires

L'analyse que Giddens propose des régimes alimentaires est illustrative du caractère souvent universaliste des propos qu'il tient sur l'individu contemporain.

« La réflexivité du corps a connu une accélération fondamentale avec l'invention du régime alimentaire dans son acception moderne — naturellement bien différent de celui qui était pratiqué dans l'Antiquité. En tant que phénomène de masse datant tout au plus de quelques décennies, le régime alimentaire est [...] intimement lié à l'apparition d'une "science" de la nutrition [...]. Il a également pour effet de confier à l'individu possesseur du corps la pleine et entière responsabilité du développement ainsi que de l'apparence de ce dernier. Ce que mangent les gens, même les plus matériellement démunis, devient ainsi une question de sélection diététique tout imprégnée de réflexivité. À l'heure actuelle, tous les habitants des pays développés, à l'exception des très pauvres, sont "au régime". Grâce à l'efficacité sans cesse croissante des marchés mondiaux, non seulement la nourriture est abondante, mais le consommateur trouve en outre à sa disposition, tout au long de l'année, une grande diversité de produits alimentaires. Dans ces conditions, ce

que l'on mange relève d'un choix quant au style de vie qu'on entend avoir, ce choix étant influencé et constitué par d'innombrables manuels de cuisine, brochures médicales vulgarisées, guides nutritionnels, etc. » [TI, p. 47-48].

Ce que Giddens dit ici du régime alimentaire n'aide guère le sociologue qui souhaiterait mener une recherche empirique sur la question. En particulier, il n'attire pas l'attention du chercheur sur les différences concernant la fréquence de cette pratique, les formes qu'elle peut prendre, les significations spécifiques qu'elle peut revêtir en fonction de critères qu'ont mis en avant les sociologues de l'alimentation, tels que l'âge, le sexe, l'exercice ou non d'une activité professionnelle, le fait de se restaurer dans le foyer ou hors de celui-ci, etc. [Régnier, Lhuissier et Gojard, 2006 ; Poulain, 2002/2005]. Dans le texte cité, Giddens suggère toutefois une hypothèse plus précise : ce que l'on mange peut être mis en rapport avec le « style de vie » de la personne. Mais il ne propose aucune typologie de ces styles de vie et ne montre pas en quoi ils conditionnent les pratiques alimentaires (ce que s'attachent à montrer les sociologues qui interprètent les pratiques alimentaires à partir de la notion d'*habitus* proposée par Bourdieu [Grignon et Grignon, 1980] ou à partir de celle d'*ethos*, dans une perspective plus wébérienne [Corbeau, 1997]).

Des critiques similaires sont émises sur d'autres volets des théories de Giddens, tels que sa problématique du temps et de l'espace [Pred, 1990, p. 128], sa typologie des sociétés [Gregory, 1990a, p. 227 ; Gregory, 1990b, p. 252], sa théorie des mouvements sociaux [Maheu, 1993, p. 110, 117], sa théorie de la

modernité [Waquant, 1992], ou encore sa problématique du changement institutionnel. Sur ce dernier thème, par exemple, Arthur Stinchcombe estime que « Giddens nous a proposé une bonne esquisse de ce qui est nécessaire pour élaborer une théorie de la dynamique institutionnelle, mais il ne nous a pas fourni les concepts nécessaires, à un niveau plus bas d'abstraction, [...] pour construire une théorie plus concrète du changement institutionnel » [Stinchcombe, 1989, p. 56].

La simplicité

Le lecteur qui ouvre un ouvrage de Giddens est frappé par la masse des concepts, des distinctions qui sont présentés, ainsi que par la multiplicité des propositions théoriques qui sont énoncées [Held et Thompson, 1989, p. 27]. Centrons-nous sur la profusion des concepts : ce point a l'avantage de pouvoir être mesuré, au moins approximativement, à partir des index que Giddens construit à la fin de la plupart de ses œuvres. Le « record » est détenu ici par *La Constitution de la société* : l'index comporte 390 entrées principales ; en ajoutant les entrées secondaires, on arrive à plus de 1 000 items (sans compter les noms propres). Ces entrées d'index ne renvoient pas à des termes utilisés par l'auteur de manière incidente ; ce sont bien, pour la plupart d'entre eux, des concepts construits, dûment définis par Giddens, distingués d'autres notions théoriques élaborées par ailleurs, ou différenciés de notions admises dans le langage sociologique habituel, dont Giddens prend en quelque sorte le contre-pied. Ces concepts présentent très souvent un haut niveau d'abstraction.

À y regarder de près, il n'est pas rare que deux concepts (ou davantage) aient des significations très proches, qu'ils apparaissent comme des quasi-synonymes, ce qui donne au lecteur une impression de redondance [Kaspersen, 1995/2000, p. 168]. Examinons par exemple les définitions proposées des trois concepts de « mode de domination » [NSV, p. 8], de « dialectique du contrôle » [CS, p. 64] et de « règle » [NSV, p. 9] ; elles sont quasi identiques : toutes les trois se réfèrent à la présence d'acteurs, aux « relations d'autonomie et de dépendance » qui les lient, au caractère « régularisé » ou « routinier » de ces relations.

Cette profusion et ces redondances conceptuelles, avec la multiplicité des propositions théoriques qui en est la contrepartie, contredisent l'exigence de « simplicité » — parfois appelée « parcimonie » ou « économie » — mise en avant par plusieurs philosophes des sciences. Selon ceux-ci, une hypothèse ou une théorie simple doit être préférée à une hypothèse ou à une théorie compliquée [Boyer, 1990]. Certes, admettent-ils, mesurer le degré de simplicité d'une théorie n'est pas chose aisée [Goodman, 1968, p. 122-123 ; Nadeau, 1989, p. 561]. Parmi ceux qui s'y sont essayés, retenons les propositions de Karl Popper, qui rattache le critère de simplicité à celui de réfutabilité. Pour Popper, une théorie scientifique empirique est une théorie qui peut être réfutée, « falsifiée ». Or ce sont les énoncés universels qui se prêtent le mieux à la falsification, puisque leur portée empirique est la plus large. Une théorie falsifiable est donc faite d'énoncés universels ; elle est forcément plus simple qu'une théorie qui se dote de multiples hypothèses auxiliaires qui permettent de la sauver lorsqu'elle est menacée de falsification [Popper, 1935/1973, p. 145].

Giddens n'est pas d'accord avec cette manière de voir. Sans évoquer le critère de simplicité, il critique son corollaire, le critère d'universalité. Selon lui, les théories des sciences sociales n'ont pas pour but — au moins pour but principal — d'arriver à des énoncés de portée générale, mais bien de fournir des « schèmes conceptuels » (*conceptual schemes*) de portée plus limitée ; si ces schèmes doivent donner lieu à des explications, ce ne sont pas des explications de portée générale, mais des explications plus contextuelles [CS, p. 28-29].

Même si l'on admet le bien-fondé des arguments de Giddens, ils ne justifient que très partiellement la surabondance des concepts et des propositions théoriques qu'il nous livre dans certaines de ses œuvres. En effet, c'est dans ses travaux théoriques les plus abstraits que l'on observe la plus grande profusion conceptuelle. Pour ce qui concerne ses théories à portée empirique, en revanche, d'aucuns (*cf.* paragraphe précédent) lui reprochent, au contraire, une insuffisance de concepts et d'hypothèses explicatives.

La cohérence

On peut définir le critère de cohérence — les philosophes des sciences parlent aussi de « consistance » — comme une absence de contradiction ou d'hétérogénéité entre les parties constitutives d'un corps de connaissances [Herman, 1990, p. 349 ; Nadeau, 1989, p. 560].

Plusieurs commentateurs ont relevé, chez Giddens, ce qu'on peut appeler des incohérences théoriques partielles : certains concepts, certaines propositions théoriques sont contradictoires avec d'autres [Mouzelis, 1999 ; Kaspersen, 1995, 2000, p. 160, etc.]. Mettons ici en relief ce qui nous semble être une incohérence plus globale : celle que l'on observe entre le programme de travail que Giddens met en place par sa théorie de la structuration et ses propositions théoriques à portée plus empirique (sa théorie de la modernité, celle de la modernité radicale, ou encore sa théorie de l'État, etc.).

Dans cette dernière théorie, Giddens fait très peu référence aux acteurs individuels, à leur pouvoir, à leur réflexivité, etc. ; quand ces notions apparaissent, c'est de manière incidente et sommaire. Ainsi, dans *The Nation-State and Violence* (cf. chapitre II), Giddens présente le système diplomatique européen qui se met en place à partir de 1815 comme un « système guidé réflexivement » (*reflexively monitored system*). Mais le commentaire en reste là : on ne trouve aucune analyse montrant comment les chefs d'État et/ou les diplomates de l'époque agissent en tant qu'acteurs réflexifs, comment leurs actions sont à la fois contraintes et rendues possibles par des règles et ressources, comment elles s'inscrivent dans le temps et dans l'espace et comment *in fine* elles contribuent à produire le système diplomatique dont il est question. Bien au contraire : l'analyse se limite à établir un rapport entre la mise en place de ce système diplomatique et le développement d'autres systèmes, comme l'industrialisme ou le capitalisme, etc. [NSV, p. 256].

Notre propos rejoint ainsi celui de John Breuilly qui constate un écart sensible entre les analyses historiques de Giddens et les principes de sa théorie de la structuration, en particulier l'insistance qu'il met sur la compétence et la réflexivité des acteurs [Breuilly, 1990, p. 278]. Dans le même sens, Benton regrette que Giddens ne fasse guère référence à la réflexivité des acteurs

lorsqu'il élabore sa théorie des mouvements sociaux [Benton, 1999, p. 58].

L'acteur individuel est donc largement absent des analyses de Giddens que nous qualifierons de macrosociales. Certes, c'est dans le cadre de ce type d'analyses que le rôle de l'acteur est le plus difficile à établir. Mais c'est aussi à ce niveau que l'on attend le plus de Giddens. De la même manière, on attend qu'il mette en avant le rôle des institutions, des systèmes sociaux, lorsqu'il procède à des analyses que nous qualifierons de microsociales. Tel n'est pas le cas, estime Kaspersen, qui voit un problème majeur de cohérence entre les principes de la théorie de la structuration et les travaux sur l'identité, l'intimité, etc. Rejoignant nos réserves émises plus haut, ce commentateur note que Giddens approche l'identité comme un processus où, de manière réflexive, l'individu prend des décisions — que ce soit en matière de sexualité, d'alimentation, d'éducation, de carrière professionnelle, etc. — et, par là, se crée lui-même, mais que l'auteur ne met pas en relief la manière dont les structures sociales conditionnent ces choix [Kaspersen, 1995/2000, p. 169].

On est donc ici face à deux critiques symétriques : 1) Giddens prend peu en compte les acteurs, leur réflexivité, leur pouvoir, etc. dans ses analyses macrosociologiques ; 2) il ne met pas en relief le rôle des institutions, des structures, etc., dans ses analyses microsociologiques. On doit donc constater qu'il n'est pas parvenu, dans ses analyses empiriques, à dépasser le dualisme entre les structures et les acteurs, comme invitait pourtant à le faire sa théorie de la structuration.

La corroboration

Continuons à nous intéresser aux apports théoriques à portée empirique et demandons-nous à présent dans quelle mesure ils sont vérifiés lorsque l'on observe la réalité sociale qui s'y rapporte. C'est adopter à nouveau le point de vue de Popper, en examinant dans quelle mesure les propositions théoriques formulées par Giddens sont réfutées par l'expérience ou, au contraire, résistent à la réfutation [Popper, 1935/1973, p. 37].

Nous nous centrerons sur la problématique du temps. Une des thèses importantes de Giddens nous semble en effet réfutée par des travaux de recherche contemporains.

Giddens lie le plus souvent la question du temps à celle de l'espace. Ses thèses à propos de ces deux phénomènes sont, comme le souligne Craib [1992, p. 161], particulièrement difficiles à saisir. On peut les résumer en deux propositions (*cf.* chapitre II pour plus de détails). La première, qui ne nous occupera pas ici, consiste à affirmer que, avec l'avènement de la modernité, le temps et l'espace se sont détachés des contextes d'interaction pour devenir des entités abstraites, ce dont témoigne l'apparition des horloges (pour le temps) et des cartes (pour l'espace). La seconde affirme que l'on assiste, avec la modernité et plus encore avec la modernité radicale, à un accroissement de la distanciation spatio-temporelle (*time-space distancing*) [CCHM, p. 157] ou, en d'autres termes, à un étirement de l'espace et du temps (*larger time-space « stretch »*) [CS, p. 199 ; CM, p. 70].

Ces affirmations valent pour les deux dimensions : tant l'espace que le temps ont tendance à s'élargir, à s'étirer, avec le passage à la modernité puis à la modernité radicale. Or, si l'on peut se montrer d'accord avec Giddens en ce qui concerne l'étirement de l'espace, il n'en est pas de même en ce qui concerne l'étirement du temps. Plusieurs travaux ont mis en relief une évolution contraire : à partir des années 1990, on assisterait plutôt à une compression, à une contraction du temps, en particulier à une contraction de l'horizon temporel dans lequel prennent place les actions et les interactions quotidiennes [Aubert, 2003 ; Hartog, 2003 ; Laïdi, 2002, etc.]. Suivons plus particulièrement les thèses développées par Nicole Aubert dans son ouvrage *Le Culte de l'urgence*. Selon cette chercheuse, « notre époque est en train de vivre une *mutation radicale dans son rapport au temps* », passant d'un mode de fonctionnement « à temps long » à un mode de fonctionnement « à temps court » [Aubert, 2003, p. 21, 27]. Elle analyse plusieurs indicateurs de cette évolution. Elle observe notamment l'explosion des services « SOS », « vingt-quatre heures sur vingt-quatre », etc. Plus fondamentalement, elle analyse la manière dont cette transformation se marque dans la vie des entreprises, en particulier celles qui sont cotées en Bourse : c'est là, selon elle, que la transformation du rapport au temps trouve son origine. Un des facteurs importants qui interviennent ici est,

Le passage du temps long au temps court dans les entreprises

« Nous qui sommes des industriels, donc qui fonctionnons sur des processus à long terme, nous nous sommes mis à fonctionner à hyper-court terme, explique ainsi un manager d'une multinationale française dans le secteur industriel lourd [...]. À partir du milieu des années 1990, on est entré d'un seul coup dans une logique de Bourse, de valeur de l'action, d'OPA, de fusion-acquisition, et c'est là qu'on a vu apparaître pour la première fois une exigence de rentabilité obligée de 15 % par an sur capitaux investis [...]. Et maintenant, nos dirigeants ont le nez sur la Bourse et, quand vous ouvrez votre ordinateur, la première chose qui apparaît, c'est notre cours en Bourse ! »

La conséquence de ce changement de références semble se traduire

par une rupture, une contradiction complète entre une culture dirigeante, entièrement convertie à la culture financière, et les références, le mode de fonctionnement, le rythme et la structure du reste de l'entreprise qui subit cette logique, sans l'approuver ni souvent la comprendre. « Notre groupe, poursuit le manager interrogé, a renouvelé de très nombreux cadres dans des positions de commandement et on leur donne des objectifs avec des temps qui sont anormalement courts, parce qu'on est en plein dans cette logique financière. Mais l'industrie, c'est quand même des usines qui produisent. Or la production, c'est quand même pas un business qui, tous les matins, est évalué sur un cours de Bourse [...]. Pour arriver à ça, il vaut mieux choisir des mercenaires plutôt que des industriels [...]. Il vaut mieux des cow-boys, des gens pressés, des gens pour qui tout doit aller vite. »

Source : Aubert [2003, p. 41-42].

selon Aubert, le fonctionnement des marchés financiers et leurs exigences de rentabilité à court terme (si on traduit ceci dans le langage théorique de Giddens, c'est la dimension « capitaliste » de la modernité radicale qui serait en grande partie responsable de cette évolution).

Contrairement aux hypothèses de Giddens, nous suggérons donc que, dans la phase de la modernité radicale, les rapports au temps et à l'espace connaissent des évolutions inverses : à un étirement du rapport à l'espace correspond une contraction du rapport au temps (il est d'ailleurs significatif que lorsque Giddens se risque à illustrer l'étirement de l'espace-temps lié à la modernité radicale, il fournit uniquement des exemples relatifs à l'espace [CM, p. 70 ; Giddens, 1993a, p. 40, etc.]). Nous avons nous-même montré comment ces mouvements contradictoires s'observent dans l'évolution des pratiques et des discours dans le domaine de la formation des adultes [Nizet et Bourgeois, 2005, p. 30-31, 98-100].

L'intégration des savoirs

Plusieurs philosophes des sciences ont réfléchi à la manière dont les théories intègrent des apports scientifiques antérieurs, contribuant ainsi à l'idéal de l'unification des savoirs [Agazzi et Faye, 2001, p. viii ; Piaget, 1967, p. 1019-1020], un idéal qui, pour certains d'entre eux, reste toutefois inaccessible [Gusdorf, 1968, p. 770-772].

De manière constante, Giddens a mis en avant cette préoccupation d'unification des savoirs, tant à l'intérieur de la sociologie qu'entre la sociologie et les autres sciences humaines. Ceci n'allait pas de soi, nous explique-t-il, en particulier au cours des années 1960, lorsque la sociologie américaine était dominante dans le monde anglo-saxon, lorsque des clivages importants existaient entre marxistes et non-marxistes, etc.

Cette double tentative d'unification aboutit-elle à des résultats satisfaisants ? La plupart des commentateurs émettent sur ce point des évaluations positives. Ainsi, Judith Lazar voit dans la théorie de la structuration une véritable synthèse théorique qui « combine des éléments de telle manière que cette combinaison [produit] une nouvelle fusion, qualitativement distincte de chacun de ses composants » [Lazar, 1992, p. 416]. Et, dans leur introduction critique à la théorie de la modernité, Sue Penna, Martin O'Brien et Colin Hay soulignent à quel point Giddens a pu inscrire ses apports dans les débats qui traversent l'histoire des sciences humaines, ce qui constitue à leurs yeux une « réalisation extraordinaire » [Penna *et al.*, 1999, p. 5].

Une autre manière d'évaluer si la tentative de Giddens s'est soldée par un succès consiste à reprendre une distinction proposée par Mario Bunge [2001]. Ce philosophe des sciences estime que deux stratégies peuvent être adoptées pour poursuivre l'idéal d'unification des savoirs en sciences humaines. La première est la *réduction*, qui subordonne un courant de recherche ou une discipline à un(e) autre ; cette stratégie, montre-t-il, est généralement peu fertile. La seconde est l'*intégration*, qui respecte mieux les multiples facettes que comportent les phénomènes sociaux. Or il faut remarquer que, parmi les commentateurs de l'œuvre de Giddens que nous avons pu lire, on ne trouve pas ce reproche de réductionnisme. À une exception près, toutefois, à laquelle il nous faut venir à présent.

Dans son analyse critique de l'œuvre de Giddens, Ian Craib affiche d'emblée les difficultés qu'il éprouve face aux synthèses, telles que Giddens les réalise (un des chapitres de son ouvrage est intitulé « The trouble with syntheses »). Elles présentent selon lui deux inconvénients majeurs.

Tout d'abord, elles ont pour contrepartie, chez Giddens, le rejet total de certaines perspectives d'analyse : par exemple, le fonctionnalisme ou l'évolutionnisme. Ce rejet est appauvrissant, selon Craib. En effet, toute perspective d'analyse comporte un regard particulier sur la réalité, un regard qui en révèle certains aspects qui ne sont pas pris en compte dans d'autres perspectives. Craib montre que le fonctionnalisme, par exemple, permet d'appréhender de manière intéressante des aspects de la réalité sociale qui échappent au cadre d'analyse de Giddens [Craib, 1992, p. 124-125].

Ensuite, ces synthèses n'intègrent pas l'ensemble des théories des autres sciences humaines avec lesquelles Giddens se confronte : elles laissent de côté certaines parties et elles en transforment fondamentalement d'autres. Craib montre ainsi que Giddens « sociologise » certaines hypothèses empruntées à la psychanalyse [Craib, 1992, p. 141-144]. On retrouve donc ici le reproche de réductionnisme.

Au travers de ces critiques, Craib ne valorise pas le critère de l'intégration des savoirs de la même manière que les autres commentateurs de l'œuvre et les philosophes des sciences que l'on a cités. Il estime que la recherche d'unification doit pouvoir se combiner avec des formes d'éclectisme. Il se réfère ici en partie au philosophe des sciences Paul Feyerabend qui plaide pour une conception « anarchiste » de la méthode et qui critique le principe de compatibilité des savoirs [Feyerabend, 1975]. Il appuie également son argumentation sur l'idée que l'expérience sociale contemporaine est trop complexe et trop fragmentée pour pouvoir être appréhendée au travers d'une seule théorie [Craib, 1992, p. 116-118, 178, 182].

Les positions de Giddens

Ce qui domine, dans cet examen du débat critique sur l'œuvre de Giddens, c'est l'ampleur et la diversité des reproches qui lui

sont adressés. Ceci tient sans doute en partie à l'ambition des objectifs poursuivis par Giddens, qui rend son œuvre particulièrement vulnérable à la critique. Ceci vient également du fait que les commentateurs (et/ou les philosophes des sciences) adoptent des points de vue fort différents, parfois même contradictoires. On vient de le montrer sur la question de l'unification des savoirs ; on l'a évoqué plus haut en indiquant que certains commentateurs et/ou philosophes des sciences exigent des propositions générales, tandis que les autres plaident en faveur d'énoncés plus contingents, etc. Il n'est donc pas rare que l'œuvre de Giddens soit ainsi l'objet de reproches contradictoires.

Le fait que Giddens s'engage lui-même dans le débat nous permet de mieux connaître les points de vue (et les critiques précises) avec lesquels il est d'accord, et ceux (celles) qu'il rejette. Ainsi, il écarte le point de vue de ceux qui voudraient que toute théorisation soit destinée à expliquer, à comprendre les phénomènes sociaux dans leurs dimensions empiriques ; la théorie sociale doit aussi permettre d'éclairer des débats philosophiques. Il repousse aussi partiellement l'exigence, avancée par certains, de produire des énoncés universels. Il refuse également, sans toutefois citer ici Popper, le critère de réfutabilité. Les bases empiriques sur lesquelles on peut s'appuyer pour corroborer ou réfuter les théories sont, de son point de vue, fondamentalement fragiles. Ceci tient à la double herméneutique qui caractérise les sciences sociales (*cf.* chapitre 1) : les recherches ne restent pas à l'écart des représentations et des pratiques des acteurs sociaux ; elles les transforment en permanence et, de ce fait, changent continuellement les bases empiriques auxquelles les chercheurs pourraient avoir recours pour corroborer ou réfuter les énoncés scientifiques [CS, p. 43].

Conclusion

Giddens relève des défis énormes : redéfinir les fondements de la sociologie, saisir les caractéristiques de la modernité, appréhender les contours de l'identité de l'individu contemporain. Il mène à bien ces projets en dépassant les clivages disciplinaires, en glanant dans les travaux historiques, anthropologiques, psychanalytiques, géographiques, etc. ce qui est nécessaire à la compréhension de son objet. De ce point de vue, on retrouve chez Giddens l'ampleur de vues et l'ouverture interdisciplinaire qui caractérisaient les travaux de plusieurs des « pères fondateurs » de la sociologie, en particulier Marx, Weber et Durkheim.

Sa théorie de la structuration constitue, à notre sens, son apport majeur. Il y propose une conception originale de la sociologie qui s'enracine dans l'histoire de la discipline et qui articule de manière heureuse les acteurs et les institutions, la microsociologie et la macrosociologie, la synchronie et la diachronie. On regrettera que ces apports soient à ce point touffus — parfois confus. On aurait également souhaité que l'auteur fasse davantage le lien avec des recherches empiriques contemporaines : qu'il illustre ses propositions théoriques par des recherches concrètes ; qu'il en critique d'autres à partir de ces mêmes propositions, en montrant plus précisément les bénéfices que le sociologue peut tirer de la mise en œuvre des principes de la théorie de la structuration.

Que peut-on retenir de ses théories à portée plus empirique ? On soulignera la richesse de son analyse de la modernité, qui la relie à quatre institutions, l'une d'entre elles — la puissance militaire — constituant un apport d'une grande originalité tandis

que les trois premières — le capitalisme, l'industrialisme et la surveillance — se rattachent aux auteurs classiques ou plus contemporains que sont Marx, Durkheim et Foucault. De ce point de vue, on voit tout le bénéfice que Giddens tire de son approfondissement de la pensée de Marx, qu'il a été un des premiers à réintégrer dans l'héritage global de la sociologie, en dépassant le clivage entre marxistes et non-marxistes qui prévalait à l'époque. On retiendra aussi la perspicacité de ses analyses des changements qui touchent les institutions et les identités contemporaines ; on soulignera en particulier l'intérêt de ses analyses du rapport au corps de l'individu contemporain, de ses relations intimes, etc. Ces objets, généralement considérés comme étant aux frontières de la discipline, deviennent avec Giddens des objets sociologiques à part entière.

Ces analyses de la modernité et de l'identité contemporaines auraient été bien plus stimulantes encore si Giddens avait pu davantage y réaliser le programme de travail défini dans le cadre de la théorie de la structuration : s'il avait pu mieux intégrer la dimension de réflexivité et de pouvoir des acteurs dans le cadre de son analyse des institutions de la modernité ; s'il avait mieux tenu compte des effets contraignants des institutions lorsqu'il se penche sur les comportements des individus contemporains.

On appréciera enfin la dimension épistémologique de l'œuvre de Giddens : son souci constant de clarifier les choix qui sont à la base de ses analyses ainsi que sa disponibilité pour en débattre avec les critiques. Avec les autres qualités de l'œuvre que nous venons de mentionner, elle fait de Giddens un auteur majeur de la sociologie contemporaine.

Repères bibliographiques

Ouvrages et articles d'Anthony Giddens

N.B. : les textes qui font l'objet de plusieurs citations dans le présent ouvrage sont précédés des initiales du titre.

[CMST] *Capitalism and Modern Social Theory*, Cambridge University Press, Cambridge, 1971a.

The Sociology of the Suicide (A. Giddens dir.), Cassier, Londres, 1971b.

Politics and Sociology in the Thought of Max Weber, Macmillan, Londres, 1972a.

Émile Durkheim. Selected Writings (A. Giddens dir.), Cambridge University Press, Cambridge, 1972b.

[CSAS] *The Class Structure of the Advanced Societies*, Hutchinson, Londres/New York, 1973.

Elites and Power in the British Society (A. Giddens et P. Stanworth dir.), Cambridge University Press, Cambridge, 1974a.

Positivism and Sociology, Heineman, Londres, 1974b.

[NRSM] *New Rules of Sociological Method*, Hutchinson, Londres, 1976.

[SSPT] *Studies in Social and Political Theory*, Hutchinson, Londres, 1977.

Durkheim. Modern Masters, Fontana, Londres, 1978.

[CPST] *Central Problems in Social Theory*, Macmillan, Londres, 1979.

[CCHM] *A Contemporary Critique of Historical Materialism*, Macmillan, Londres, 1981.

[SBCI] *Sociology. A Brief but Critical Introduction*, Macmillan, Londres, 1982a.

[PCST] *Profiles and Critiques in Social Theory*, Macmillan, Londres, 1982b.

Classes, Power and Conflict. Classical and Contemporary Debates (A. Giddens et D. Held dir.), Macmillan, Londres, 1982c.

Social Class and the Division of Labor : Essays in Honour of Ilya Neustadt (A. Giddens et G. Mackenzie dir.), Cambridge

- University Press, Cambridge, 1982d.
- [CS] *The Constitution of Society. Outline of the Theory of Structuration*, Polity Press/Basil Blackwell, Cambridge et Oxford, 1984 (traduction française par M. Audet : *La Constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, PUF, « Quadrige », Paris, 2005).
- [NSV] *The Nation-State and Violence*, Polity Press, Cambridge, 1985.
- Durkheim on Politics and the State* (A. Giddens dir.), Polity Press, Cambridge, 1986.
- [STMS] *Social Theory and Modern Sociology*, Polity Press, Cambridge, 1987a.
- Social Theory Today* (A. Giddens et J. Turner dir.), Polity Press, Cambridge, 1987b.
- [S] *Sociology*, Polity Press, Cambridge, 1989.
- « A reply to my critics », in HELD D. et THOMPSON J. B. (dir.), *Social Theory and Modern Societies. Anthony Giddens and his Critics*, Cambridge University Press, Cambridge, 1989, p. 249-301.
- [CM] *The Consequences of Modernity*, Polity Press/Basil Blackwell/Stanford University Press, Cambridge/Oxford/Stanford, 1990a (traduction française par O. Meier : *Les Conséquences de la modernité*, L'Harmattan, « Théorie sociale contemporaine », Paris, 1994).
- « Structuration theory and sociological analysis », in CLARK J., MODGIL C. et MODGIL S. (dir.), *Consensus and Controversy : Anthony Giddens*, The Falmer Press, Londres, 1990b, p. 297-315.
- [MSI] *Modernity and Self-Identity*, Polity Press, Cambridge, 1991a.
- « Structuration theory : past, present and future », in BRYANT C.G.A. et JARY D. (dir.), *Giddens's Theory of Structuration : a Critical Appreciation*, Routledge, 1991b, p. 201-221.
- Human Societies* (A. Giddens dir.), Polity Press, Cambridge, 1992.
- [TI] *The Transformation of Intimacy. Sexuality, Love and Eroticism in Modern Societies*, Polity Press/Basil Blackwell, Cambridge/Oxford, 1992 (traduction française par J. Mouchard : *La Transformation de l'intimité. Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Le Rouergue/Chambon, Rodez, 2004).
- « Une théorie critique de la modernité avancée », in AUDET M. et BOUCHIKHI H. (dir.), *Structuration du social et modernité avancée. Autour des travaux d'Anthony Giddens*, Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 1993a, p. 29-53.
- « Identité de soi, transformation de l'intimité et démocratisation de la vie », in AUDET M. et BOUCHIKHI H. (dir.), *Structuration du social et modernité avancée. Autour des travaux d'Anthony Giddens*, Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 1993b, p. 455-476.
- The Giddens Reader* (A. Giddens et P. Cassel), Stanford University Press, Stanford, 1993c.

- [BLR] *Beyond Left and Right. The Future of Radical Politics*, Polity Press, Cambridge, 1994a.
- Microsociology : Discourse, Emotion and Social Structure* (A. Giddens et T.S. Scheff dir.), University of Chicago Press, Chicago, 1994b.
- « Living in a post-traditional society », in BECK U., GIDDENS A. et LASH S. (dir.), *Reflexive Modernization : Politics, Tradition and Aesthetics in the Modern Social Order*, Polity Press, Cambridge, 1994c/2000, p. 56-109.
- [PSST] *Politics, Sociology and Social Theory. Encounters with Classical and Contemporary Social Thought*, Polity Press, Cambridge, 1995.
- [DS] *In Defence of Sociology. Essays, Interpretations and Rejoinders*, Polity Press, Cambridge, 1996.
- [TW] *The Third Way. The Renewal of Social Democracy*, Polity Press/Blackwell Publishers, Cambridge, 1998 (traduction française par L. Bouvet, É. Colombani et F. Michel : *La Troisième Voie. Le renouveau de la social-démocratie*, A. Giddens et T. Blair, préface de J. Delors, Seuil, « La couleur des idées », Paris, 2002).
- [CAG] *Conversations with Anthony Giddens. Making sense of Modernity* (A. Giddens et C. Pierson), Polity Press, Cambridge, 1998b.
- « An interview with Anthony Giddens », in O'BRIEN M., PENNA S. et HAY C. (dir.), *Theorizing Modernity : Reflexivity, Environment and Identity in Giddens' Social Theory*, Longman, New York, 1999, p. 196-206.
- [TWC] *The Third Way and its Critics*, Polity Press/Blackwell Publishers, Cambridge, 2000a (traduction française par L. Bouvet, É. Colombani et F. Michel : *La Troisième Voie. Le renouveau de la social-démocratie*, A. Giddens et T. Blair, préface de J. Delors, Seuil, « La couleur des idées », Paris, 2002).
- On the Edge* (A. Giddens et W. Hutton), Jonathan Cape, Londres, 2000.
- The Politics of the New Center* (A. Giddens, B. Hombach et M. Leonard), Polity Press, Cambridge, 2000.
- [GTWD] *The Global Third Way Debate*, Blackwell, Oxford, 2001a.
- Sociology. Introductory readings* (Giddens A. dir.), Blackwell/Polity Press, Cambridge, 2001b.
- Where Now for the New Labour*, Polity Press, Cambridge, 2002.
- [RW] *Runaway World : How Globalisation is Reshaping our Lives*, Routledge, New York, 2003.
- Progressive Manifesto : New Ideas for the Center-Left*, Polity Press, Cambridge, 2004.
- Introduction to Sociology* (A. Giddens, M. Duneier et R.P. Appelbaum), Norton, New York, 2005a.
- The New Egalitarianism* (A. Giddens et P. Diamond dir.), Polity Press, Cambridge, 2005b.

Ouvrages et articles d'autres auteurs

N.B. : les textes qui concernent directement Anthony Giddens sont précédés d'un astérisque.

- AGAZZI E. et FAYE J. (dir.), *The Problem of the Unity of Science*, World Scientific, New Jersey/Londres/Singapour/Hong Kong, 2001.
- AMBLARD M. (dir.), *Conventions et management*, De Boeck Université, « Management », Bruxelles, 2003.
- * ANTHIAS F., « Theorising identity, difference and social divisions », in O'BRIEN M., PENNA S. et HAY C. (dir.), *Theorizing Modernity : Reflexivity, Environment and Identity in Giddens' Social Theory*, Longman, New York, 1999, p. 156-178.
- AUBERT N., *Le Culte de l'urgence. La société malade du temps*, Flammarion, Paris, 2003.
- AUBERT N. et GAULEJAC V. DE, *Le Coût de l'excellence*, Seuil, Paris, 1991.
- * AUDET M. et BOUCHIKHI H. (dir.), *Structuration du social et modernité avancée. Autour des travaux d'Anthony Giddens*, Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 1993.
- BATIFOULIER P. (dir.), *Théorie des conventions*, Economica, « Forum », Paris, 2001.
- BECK U., *Risikogesellschaft*, Suhrkamp Verlag, Francfort, 1986 (traduction française : *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Aubier, « Alto », Paris, 2002).
- BELL D., *The Coming of Post-Industrial Society*, Harper Colophon Books, New York, 1974 (traduction française : *Vers la société postindustrielle*, Laffont, Paris, 1976).
- * BENTON T., « Radical politics — neither left nor right », in O'BRIEN M., PENNA S. et HAY C. (dir.), *Theorizing Modernity : Reflexivity, Environment and Identity in Giddens' Social Theory*, Longman, New York, 1999, p. 39-64.
- BETTELHEIM B., *The Informed Heart*, Free Press, New York, 1960 (traduction française : *Le Cœur conscient*, Laffont, Paris, 1972).
- BOYER A., « Simplicité », in JACOB A. (dir.), *Encyclopédie philosophique universelle. II. Les notions philosophiques. Dictionnaire*, volume dirigé par S. Aurox, PUF, Paris, 1990, p. 2390.
- * BREUILLY J., « The Nation-State and Violence : a critique of Giddens », in CLARK J., MODGIL C. et MODGIL S. (dir.), *Consensus and Controversy : Anthony Giddens*, The Falmer Press, Londres, 1990, p. 271-288.
- * BRYANT C.G.A. et JARY D. (dir.), *Giddens' Theory of Structuration : A Critical Appreciation*, Routledge, Londres, 1991.
- BUNGE M., « Two unification strategies in social science : reduction and integration », in AGAZZI E. et FAYE J. (dir.), *The Problem of the Unity of Science*, World Scientific, New Jersey/Londres/Singapour/Hong Kong, 2001, p. 141-152.
- CASTEL R., *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris, 1995.
- * CLARK J., « Anthony Giddens, sociology and modern social theory », in CLARK J., MODGIL C. et MODGIL S. (dir.), *Consensus and Controversy : Anthony*

- Giddens, The Falmer Press, Londres, 1990, p. 21-27.
- * CLARK J., MODGIL C. et MODGIL S. (dir.), *Consensus and Controversy : Anthony Giddens*, The Falmer Press, Londres, 1990.
- CORBEAU J.-P., « Pour une représentation sociologique du mangeur », *Économies et Sociétés*, vol. 23, n° 2, 1997, p. 147-162.
- * CRAIB I., *Anthony Giddens*, Routledge, Londres/New York, 1992.
- CROZIER M. et FRIEDBERG E., *L'Acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Seuil, « Sociologie politique », Paris, 1977 (réédition Seuil, « Points Essais », Paris, 2000).
- DURKHEIM É., *Les Règles de la méthode sociologique*, Félix Alcan, Paris, 1895 (réédition PUF, Paris, 1967).
- *De la division du travail social*, Félix Alcan, Paris, 1893 (réédition PUF, Paris, 2004).
- FEYERABEND P., *Against Method*, New Left Books, Londres, 1975 (traduction française : *Contre la méthode. Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*, Seuil, Paris, 1979).
- GOODMAN N., « Safety, strength, simplicity », in NIDDITCH P.H. (dir.), *The Philosophy of Science*, Oxford University Press, « Oxford readings in philosophy », Londres, 1968, p. 121-123.
- * GREGORY D., « "Grand maps of history" : structuration theory and social change », in CLARK J., MODGIL C. et MODGIL S. (dir.), *Consensus and Controversy : Anthony Giddens*, The Falmer Press, Londres, 1990a, p. 217-233.
- * — « Balancing the wheels : Gregory replies to Sayer », in CLARK J., MODGIL C. et MODGIL S. (dir.), *Consensus and Controversy : Anthony Giddens*, The Falmer Press, Londres, 1990b, p. 251-253.
- * GREGSON N., « On the (ir)relevance of structuration theory to empirical research », in HELD D. et THOMPSON J. B. (dir.), *Social Theory and Modern Societies. Anthony Giddens and his Critics*, Cambridge University Press, Cambridge, 1989, p. 235-248.
- GRIGNON C. et GRIGNON Ch., « Styles d'alimentation et goûts populaires », *Revue française de sociologie*, vol. XXI, n° 4, 1980, p. 531-569.
- GUSDORF G., « Sciences humaines », *Encyclopaedia Universalis*, Paris, 1968, vol. 14, p. 767-772.
- HARTOG F., *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Seuil, « La librairie du XXI^e siècle », Paris, 2003.
- * HELD D. et THOMPSON J. B. (dir.), *Social Theory and Modern Societies. Anthony Giddens and his Critics*, Cambridge University Press, Cambridge, 1989.
- HERMAN J., « Cohérence », in JACOB A. (dir.), *Encyclopédie philosophique universelle. II. Les notions philosophiques. Dictionnaire*, volume dirigé par S. Auroux, PUF, Paris, 1990, p. 349.
- JACOB A. (dir.), *Encyclopédie philosophique universelle. II. Les notions philosophiques. Dictionnaire*, volume dirigé par S. Auroux, PUF, Paris, 1990.

- JARDEL J.-P. et LORIDON C., *Les Rites dans l'entreprise. Une nouvelle approche du temps*, Éditions d'Organisation/Les Échos Éditions, Paris, 2000.
- * KASPERSEN L.B., *Anthony Giddens : Introduktion til en Samfundsteoretiker*, Hans Reitzels Forlag A/S, Copenhagen, 1995 (traduction anglaise : *Anthony Giddens. An Introduction to a Social Theorist*, Blackwell Publishers, Oxford, 2000).
- KAUFMANN J.-C., *Agacements. Les petites guerres du couple*, Armand Colin, Paris, 2007.
- LAÏDI Z., « Le temps de l'urgence », in BOULIN J.-Y., DOMMERGUES P. et GODARD F. (dir.), *La Nouvelle Aire du temps*, Éditions de l'Aube, « Bibliothèque des territoires », La Tour-d'Aigues, 2002, p. 51-58.
- * LAZAR J., « La compétence des acteurs dans la "théorie de la structuration" de Giddens », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XCIII, 1992, p. 399-416.
- LEWIS D.K., *Convention (A Philosophical Study)*, Harvard University Press, Cambridge, 1969.
- LYOTARD J.-F., *La Condition postmoderne. Rapport sur le savoir*, Minuit, Paris, 1983.
- * MAHEU L., « Postmodernité et mouvements sociaux. Une lecture critique de la position d'Anthony Giddens », in AUDET M. et BOUCHIKHI H. (dir.), *Structuration du social et modernité avancée. Autour des travaux d'Anthony Giddens*, Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 1993, p. 93-128.
- MARTUCELLI D., *Dominations ordinaires*, Balland, « Voix et regard », Paris, 2001.
- MARX K., *Der Achtzehnte Brumaire des Louis Bonaparte*, publié dans le deuxième numéro de *Die Revolution* de J. Weidemeier, New York, 1852 (traduction française : *Le Dix-Huit Brumaire de Louis Bonaparte*, Messidor/Éditions sociales, Paris, 1984).
- *Ad Feuerbach*, 1845 (première publication comme appendice de ENGELS F., *Ludwig Feuerbach und der Ausgang der klassischen deutschen Philosophie*, « Die Neue Zeit », n° 4-5, 1986 ; traduction française : *Thèses sur Feuerbach*, Œuvres III. Philosophie, Gallimard, « NRF », Paris, 1982).
- MEAD G.H., *Mind, Self and Society from the Standpoint of a Social Behaviorist*, University of Chicago Press, Chicago, 1934 (traduction française : *L'Esprit, le soi et la société*, PUF, Paris, 2006).
- * MESTROVIC S.G., *Anthony Giddens. The Last Modernist*, Routledge, Londres/New York, 1998/2004.
- * MOUZELIS N., « Exploring post-traditional orders : individual reflexivity, "pure relations" and duality of structure », in O'BRIEN M., PENNA S. et HAY C. (dir.), *Theorizing Modernity : Reflexivity, Environment and Identity in Giddens' Social Theory*, Longman, New York, 1999, p. 83-97.
- NADEAU R., « La nature des théories scientifiques », in JACOB A. (dir.), *Encyclopédie philosophique universelle. I. L'univers philosophique*, volume dirigé par A. Jacob, PUF, Paris, 1989, p. 557-566.

- NIZET J. et BOURGEOIS E., *Les Mutations des formations d'adultes*, PUF, « Éducation et formation », Paris, 2005.
- * O'BRIEN M., PENNA S. et HAY C. (dir.), *Theorizing Modernity : Reflexivity, Environment and Identity in Giddens' Social Theory*, Longman, New York, 1999.
- * PENNA S., O'BRIEN M. et HAY C., « Introduction », in O'BRIEN M., PENNA S. et HAY C. (dir.), *Theorizing Modernity : Reflexivity, Environment and Identity in Giddens' Social Theory*, Longman, New York, 1999, p. 1-16.
- PIAGET J. (dir.), *Logique et connaissance scientifique*, Gallimard, « Encyclopédie de La Pléiade/NRF », Paris, 1967.
- * POGGI, G., « Anthony Giddens ans "the Classics" », in CLARK J., MODGIL C. et MODGIL S. (dir.), *Consensus and Controversy : Anthony Giddens*, The Falmer Press, Londres, 1990, p. 11-19.
- POPPER K. R., *Logik der Forshung*, Julius Springer, Vienne, 1935 (traduction française : *La Logique de la découverte scientifique*, Payot, « Bibliothèque scientifique », Paris, 1973).
- POULAIN J.-P., *Sociologies de l'alimentation*, PUF, « Quadrige Essais Débats », Paris, 2002/2005.
- * PRED A., « Content and bodies in flux : some comments on space and time in the writings of Anthony Giddens », in CLARK J., MODGIL C. et MODGIL S. (dir.), *Consensus and Controversy : Anthony Giddens*, The Falmer Press, Londres, 1990, p. 117-129.
- RÉGNIER F., LHUISSIER A. et GOJARD S., *Sociologie de l'alimentation*, La Découverte, « Repères », Paris, 2006.
- SAUSSURE F. DE, *Cours de linguistique générale*, Payot, Lausanne/Paris, 1916 (réédition Gallimard, « Bibliothèque de philosophie », Paris, 2002).
- * ROSE N., « Inventiveness in politics », *Economy and Society*, vol. 28, 1999, p. 467-493.
- * RUSTIN M., « The future of post-socialism », *Radical Philosophy*, vol. 74, 1995, p. 17-27.
- * STINCHCOMBE A., « Milieu and structure updated : a critique of the theory of structuration », in HELD D. et THOMPSON J. B. (dir.), *Social Theory and Modern Societies. Anthony Giddens and his Critics*, Cambridge University Press, Cambridge, 1989, p. 47-56.
- VALADE B., « De l'explication dans les sciences sociales : holisme et individualisme », in BERTHELOT J.-M., *Épistémologie des sciences sociales*, PUF, « Premier cycle », Paris, 2001, p. 357-405.
- * WACQUANT L.J.D., « Au chevet de la modernité : le diagnostic du docteur Giddens », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XCIII, 1992, p. 389-397.
- * WRIGHT E.O., « Models of historical trajectory : an assessment of Giddens's critique of marxism », in HELD D. et THOMPSON J. B. (dir.), *Social Theory and Modern Societies. Anthony Giddens and his Critics*, Cambridge University Press, Cambridge, 1989, p. 77-102.

Index

- Acteur, 5, 12-13, 15, 16, 19, 20-25, 94, 101
Addiction, 77-78
Arrête spatio-temporelle, 46
Autodéploiement, 13, 46
- Capacité, 21
Capitalisme, 13, 38, 45, 50, 51-53, 61, 62, 81, 93, 96, 102
Civilisation,
— non industrielle, 30-32, 33, 34, 35, 37, 38, 40, 44, 51
Classe,
— rapport de classes, 5, 39, 51-52
Cohérence, 93-94
Compétence, 21, 93
Contrainte, 8, 74-75
Conscience,
— discursive, 20, 22
— pratique, 20-21, 22
Conséquence,
— non intentionnelle, 21
Convention, 26
Corroboration, 94-96
- Démocratie, 75, 85
— délibérative, 76, 82
— des émotions, 75-76, 79
Désenchâssement, 64-66
- Dialectique,
— du contrôle, 61-62, 91
Distanciation,
— spatio-temporelle, 35-36, 45-46, 95-96
Division du travail, 8, 34-35, 43
Domination, 33-34, 43, 61-62, 91
Dualisme, 5, 10, 19, 94
Dualité, 19-20, 21
- Espace, 23-24, 35-39, 64-66, 89, 90, 95-96
État, 7, 28, 39-43, 52-53, 61, 62, 78, 93
— définition de l'–, 38-40
— -nation, 5, 40-43, 55-56, 58
— -providence, 56, 79-82
— relations entre –, 41-43
— traditionnel, 40, 41
Évolutionnisme, 29, 43-48, 98
Explication,
— capacité explicative, 87-91
- Famille,
— histoire de la –, 38, 71-72
Fonction, 8-9
Fonctionnalisme, 8-9, 10, 11, 12, 46, 98
Fondamentalisme, 76, 78, 79

Globalisation, 63-66, 68, 80
Groupe, 17

Herméneutique, 11, 25-26
— double –, 25-28, 99
Holisme, 24

Identité, 6, 11-12, 70-71, 94, 102
Inconscient, 21-22
Individualisme, 79-80
— méthodologique, 24
Industrialisme, 50, 53-55, 62, 93, 102
Industrialisation,
— de la guerre, 58-60
Institution, 10, 12, 34, 101
Intégration,
— des savoirs, 97-98
— sociale, 34, 43
Interaction, 11, 17
Interactionnisme symbolique, 11-12, 25
Interprétation, 26-27
Intimité, 72, 94

Linguistique, 9-10

Marxisme, 8, 12-13
Modernité, 4, 7, 49-62, 67, 91, 93, 95, 97, 101, 102
— radicale, 6, 49, 63, 68, 76, 93, 95, 96
Mouvement social, 3, 17, 50, 61-62, 90, 94

Narration, 70, 73

Objectivisme, 15, 19, 24-25
Organisation, 17

Positivisme, 25-26
Pouvoir, 9, 20-21, 23, 25, 33, 47, 61, 89, 93, 94

Pratique,
— sociale, 16-17
Politique, 78-85
— d'émancipation, 81-82
— générative, 82-83
— de vie, 81-82
Processus de structuration, voir
théorie de la structuration
Psychanalyse, 21-22, 98
Puissance, – militaire, 50, 56-58, 101

Récit, voir narration
Réduction, 97
Réflexivité, 20-22, 23, 26, 47, 49, 68-69, 89, 93, 94
— ressources réflexives, 68-69
Région, 23
— arrière, 23
— avant, 23
Règle, 18, 19, 20, 93
Relation,
— pure, 72-75, 78
Ressource, 18, 19, 20, 33
— d'allocation, 33-34, 35, 45-46
— d'autorité, 33-34, 35, 45-46
Risque, 53-55, 80
— externe, 55
— fabriqué, 55
— Société du –, 54

Sciences,
— de la nature, 11, 25-28
— sociales, 4, 11, 15, 25-28
Simplicité, 91-92
Société, 17, 29-48, 90
— de classes, 33-34, 36, 37-39, 40, 46, 49
— divisée en classes, 30-32
— industrielle, 33-34
— tribale, 30-31, 33, 34, 35, 37, 39, 40, 44, 45, 46
Structuralisme, 8, 9-11
Structuration,

- théorie de la –, 5, 15-25, 47, 68, 88-89, 93, 94, 97, 101
- de l'espace, 37-39
- du temps, 37-39
- Structure, 5, 8, 9-10, 13, 16, 94
- Structurel, 16, 17-20, 25
- Subjectivisme, 15, 19, 24, 25
- Surveillance, 50, 55-56, 61, 62, 102
- Système, 10, 24
 - abstrait, 66, 69
 - intersociétal, 39
 - -monde, 42-43
 - social, 9, 10, 16, 17-19, 23-25, 29, 94
- Temps, 23-24, 35-39, 66-68, 89, 90, 94-96
- Théorie sociale, 4, 5, 14, 15
- Totalitarisme, 56, 60
- Tradition, 66-67, 77-78, 81, 85
 - détraditionnalisation, 66-68, 77, 85
- Troisième voie, 82-85
- Universalisme, 89-90, 99

Table des matières

Introduction	3
I Refonder la sociologie	
La critique de la tradition sociologique	7
Le fonctionnalisme, 8	
Le structuralisme, 9	
Les sociologies interprétatives, 11	
Le marxisme, 12	
□ Encadré : <i>La dette de Giddens à l'égard des classiques... et vice versa</i> , 14	
La théorie de la structuration	15
Les pratiques sociales, 16	
Les systèmes sociaux et le structurel, 17	
□ Encadré : <i>Un exemple de processus de structuration : les élections (1)</i> , 18	
□ Encadré : <i>Un exemple de processus de structuration : les élections (2)</i> , 20	
L'acteur : pouvoir et réflexivité, 20	
L'inscription dans le temps et dans l'espace, 22	
□ Encadré : <i>La théorie des conventions et d'autres tentatives d'articuler l'individuel et le collectif</i> , 24	
La double herméneutique des sciences sociales	25
Le positivisme et l'herméneutique, 25	
Interprétations du chercheur et interprétations des sujets, 26	
L'influence diffuse des sciences sociales, 28	
II Les transformations des systèmes sociaux	
Une typologie des sociétés	29
Tribus nomades ou sédentaires, 30	

Civilisations non industrielles, 30	
□ Encadré : <i>Un exemple de société tribale nomade : les Pygmées mbutis</i> , 31	
Sociétés de classes, 32	
Les formes de domination, 33	
□ Encadré : <i>La prédominance des ressources allocatives dans les sociétés de classes</i> , 34	
Division du travail et intégration, 34	
Les structurations du temps et de l'espace, 37	
Les formes de l'État	39
Les caractéristiques de l'État-nation, 40	
Les relations entre les États, 41	
Une conception du changement qui s'oppose à l'évolutionnisme	43
Une succession d'étapes nécessaires, 43	
□ Encadré : <i>La théorie de Giddens et l'évolutionnisme</i> , 45	
Les relations intersociétales et le rôle des acteurs, 46	

III Les institutions de la modernité

Les quatre dimensions de la modernité	51
Le capitalisme, 51	
L'industrialisme, 53	
□ Encadré : <i>Les dimensions sociales et politiques des risques contemporains, selon Ulrich Beck</i> , 54	
La surveillance, 55	
La puissance militaire, 56	
□ Encadré : <i>La guerre, le « taylorisme », la discipline et les uniformes</i> , 57	
Les liens entre les dimensions institutionnelles	58
Quatre types de mouvements sociaux	60

IV Globalisation, expérience intime et politique

La globalisation et le recul de la tradition	64
Le désenchantement des relations sociales, 64	
□ Encadré : <i>La globalisation et les pratiques alimentaires</i> , 65	
Le recul des traditions, 66	
Réflexivité et relations intimes	68
Les ressources réflexives, 68	
L'identité personnelle, 70	
L'évolution de la famille, 71	
La relation pure, 72	
□ Encadré : <i>L'individu selon Giddens : plus de ressources que de contraintes</i> , 74	

Les pratiques sociales dans le cadre de la modernité radicale, 76	
□ Encadré : <i>L'addiction</i> , 77	
Retour à la politique	78
De nouveaux défis pour l'État-providence, 79	
La troisième voie, 82	
□ Encadré : <i>Quelques critiques adressées à la « troisième voie »</i> , 84	
V L'œuvre de Giddens face à la critique	
La capacité explicative	87
□ Encadré : <i>Un exemple de propos universaliste : les régimes alimentaires</i> , 90	
La simplicité	91
La cohérence	93
La corroboration	94
□ Encadré : <i>Le passage du temps long au temps court dans les entreprises</i> , 96	
L'intégration des savoirs	97
Les positions de Giddens	98
Conclusion	101
Repères bibliographiques	103
Index	111

Collection

R E P È R E S

dirigée par

JEAN-PAUL PIRIOU (de 1987 à 2004), puis par PASCAL COMBEMALE,

avec STÉPHANE BEAUD, ANDRÉ CARTAPANIS, BERNARD COLASSE, FRANÇOISE DREYFUS, YANNICK L'HORTY, PHILIPPE LORINO, DOMINIQUE MERLLIÉ, MICHEL RAINELLI et YVES WINKIN.

ÉCONOMIE

Aide publique au développement (L'), n° 476, Olivier Charnoz et Jean-Michel Severino.

Allocation universelle (L'), n° 412, Philippe Van Parijs et Yannick Vanderborght.

Balance des paiements (La), n° 359, Marc Raffinot et Baptiste Venet.

Bourse (La), n° 317, Daniel Goyeau et Amine Tarazi.

Budget de l'État (Le), n° 33, Maurice Baslé.

Calcul économique (Le), n° 89, Bernard Walliser.

Capitalisme financier (Le), n° 356, Laurent Batsch.

Capitalisme historique (Le), n° 29, Immanuel Wallerstein.

Chômage (Le), n° 22, Jacques Freyssinet.

Commerce international (Le), n° 65, Michel Rainelli.

Comptabilité nationale (La), n° 57, Jean-Paul Piriou.

Concurrence imparfaite (La), n° 146, Jean Gabszewicz.

Consommation des Français (La) :
1. n° 279 ;
2. n° 280, Nicolas Herpin et Daniel Verger.

Coût du travail et emploi, n° 241, Jérôme Gautié.

Croissance, emploi et développement. Les grandes questions économiques et sociales I, n° 488, J.-P. Deléage, J. Gautié, B. Gazier, D. Guellec, Y. L'Horty et J.-P. Piriou.

Croissance et richesse des nations, n° 419, Pascal Petit.

Démographie (La), n° 105, Jacques Vallin.

Déséquilibres financiers internationaux (Les), n° 491, Anton Brender et Florence Pisani.

Développement soutenable (Le), n° 425, Franck-Dominique Vivien.

Développement économique de l'Asie orientale (Le), n° 172, Éric Bouteiller et Michel Fouquin.

Différenciation des produits (La), n° 470, Jean Gabszewicz.

Dilemme du prisonnier (Le), n° 451, Nicolas Eber.

Économie bancaire, n° 268, Laurence Scialom.

Économie britannique depuis 1945 (L'), n° 111, Véronique Riches.

Économie de l'Afrique (L'), n° 117, Philippe Hugon.

Économie de l'éducation, n° 409, Marc Gurgand.

Économie de l'environnement (L'), n° 252, Pierre Bontems et Gilles Rotillon.

Économie de l'euro, n° 336, Agnès Benassy-Quéré et Benoît Cœuré.

Économie de l'innovation, n° 259, Dominique Guellec.

Économie de la Chine (L'), n° 378, Françoise Lemoine.

Économie de la connaissance (L'), n° 302, Dominique Foray.

Économie de la culture (L'), n° 192, Françoise Benhamou.

Économie de la distribution, n° 372, Marie-Laure Allain et Claire Chambolle.

Économie de la drogue, n° 213, Pierre Kopp.

Économie de la firme, n° 361, Bernard Baudry.

Économie de la propriété intellectuelle, n° 375, François Lévêque et Yann Ménière.

Économie de la qualité, n° 390, Bénédicte Coestier et Stéphan Marette.

Économie de la réglementation (L'), n° 238, François Lévêque.

Économie de la RFA (L'), n° 77, Magali Demotes-Mainard.

Économie de la Russie (L'), n° 436, François Benaroya.

Économie de l'Inde (L'), n° 443, Jean-Joseph Boillot.

Économie des changements climatiques, n° 414, Sylvie Fauchoux et Haitham Joumni.

Économie des coûts de transaction, n° 407, Stéphane Saussier et Anne Yvrande-Billon.

Économie des États-Unis (L'), n° 341, Hélène Baudchon et Monique Fouet.

Économie des fusions et acquisitions, n° 362, Nathalie Coutinet et Dominique Sagot-Duvaurox.

Économie des inégalités (L'), n° 216, Thomas Piketty.

Économie des logiciels, n° 381, François Horn.

Économie des organisations (L'), n° 86, Claude Menard.

Économie des relations interentreprises (L'), n° 165, Bernard Baudry.

Économie des réseaux, n° 293, Nicolas Curien.

Économie des ressources humaines, n° 271, François Stankiewicz.

Économie des ressources naturelles, n° 406, Gilles Rotillon.

Économie du droit, n° 261, Thierry Kirat.

Économie du Japon (L'), n° 235, Évelyne Dourille-Feer.

Économie du risque pays, n° 421, Nicolas Meunier et Tania Sollogoub.

Économie du sport (L'), n° 309, Jean-François Bourg et Jean-Jacques Gougnet.

- Économie et écologie**, n° 158, Franck-Dominique Vivien.
- Économie expérimentale (L')**, n° 423, Nicolas Eber et Marc Willinger.
- Économie française 2008 (L')**, n° 498, OFCE.
- Économie informelle dans le tiers monde**, n° 155, Bruno Lautier.
- Économie institutionnelle (L')**, n° 472, Bernard Chavance.
- Économie marxiste du capitalisme**, n° 349, Gérard Duménil et Dominique Lévy.
- Économie mondiale 2008 (L')**, n° 499, CEPIL.
- Économie politique de l'entreprise**, n° 392, François Eymard-Duvernay.
- Économie postkeynésienne**, n° 384, Marc Lavoie.
- Efficience informationnelle des marchés financiers (L')**, n° 461, Sandrine Lardic et Valérie Mignon.
- Emploi en France (L')**, n° 68, Dominique Gambier et Michel Vernières.
- Enjeux de la mondialisation (Les)**. *Les grandes questions économiques et sociales III*, n° 490, C. Chavagneux, F. Milewski, J. Pisani-Ferry, D. Plihon, M. Rainelli et J.-P. Warnier.
- Éthique économique et sociale**, n° 300, Christian Arnsperger et Philippe Van Parijs.
- Ethnographie économique (L')**, n° 487, Caroline Dufy et Florence Weber.
- France face à la mondialisation (La)**, n° 248, Anton Brender.
- France face aux marchés financiers (La)**, n° 385, Anton Brender.
- Grandes économies européennes (Les)**, n° 256, Jacques Mazier.
- Histoire de l'Europe monétaire**, n° 250, Jean-Pierre Patat.
- Incertitude dans les théories Économiques (L')**, n° 379, Nathalie Moureau et Dorothee Rivaud-Danset.
- Industrie française (L')**, n° 85, Michel Husson et Norbert Holcblat.
- Inflation et désinflation**, n° 48, Pierre Bezbak.
- Introduction aux théories économiques**, n° 262, Françoise Dubœuf.
- Introduction à Keynes**, n° 258, Pascal Combemale.
- Introduction à la macroéconomie**, n° 344, Anne Épaulard et Aude Pommeret.
- Introduction à la microéconomie**, n° 106, Gilles Rotillon.
- Introduction à l'économie de Marx**, n° 114, Pierre Salama et Tran Hai Hac.
- Investisseurs institutionnels (Les)**, n° 388, Aurélie Boubel et Fabrice Pansard.
- FMI (Le)**, n° 133, Patrick Lenain.
- Lexique de sciences économiques et sociales**, n° 202, Jean-Paul Piriou et Denis Clerc.
- Libéralisme de Hayek (Le)**, n° 310, Gilles Dostaler.
- Lire l'économétrie**, n° 460, Luc Behaghel.
- Macroéconomie. Investissement (L')**, n° 278, Patrick Villieu.
- Macroéconomie. Consommation et épargne**, n° 215, Patrick Villieu.
- Macroéconomie financière :**
1. Finance, croissance et cycles, n° 307 ;
 2. Crises financières et régulation monétaire, n° 308, Michel Aglietta.
- Marchés du travail en Europe (Les)**, n° 291, IRES.
- Marchés financiers internationaux (Les)**, n° 396, André Cartapanis.
- Mathématiques des modèles dynamiques**, n° 325, Sophie Jallais.
- Microéconomie des marchés du travail**, n° 354, Pierre Cahuc, André Zylberberg.
- Modèles productifs (Les)**, n° 298, Robert Boyer et Michel Freyssenet.
- Mondialisation et délocalisation des entreprises**, n° 413, El Mouhoub Mouhoud.
- Mondialisation et l'emploi (La)**, n° 343, Jean-Marie Cardebat.
- Monnaie et ses mécanismes (La)**, n° 295, Dominique Plihon.
- Multinationales globales (Les)**, n° 187, Wladimir Andreff.
- Mutations de l'emploi en France (Les)**, n° 432, IRES.
- Notion de risque en économie (La)**, n° 444, Pierre-Charles Pradier.
- Nouveau capitalisme (Le)**, n° 370, Dominique Plihon.
- Nouveaux indicateurs de richesse (Les)**, n° 404, Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice.
- Nouvelle histoire économique de la France contemporaine :**
1. L'économie préindustrielle (1750-1840), n° 125, Jean-Pierre Daviet.
 2. L'industrialisation (1830-1914), n° 78, Patrick Verley.
 3. L'économie libérale à l'épreuve (1914-1948), n° 232, Alain Leménorel.
 4. L'économie ouverte (1948-1990), n° 79, André Gueslin.
- Nouvelle économie (La)**, n° 303, Patrick Artus.
- Nouvelle économie chinoise (La)**, n° 144, Françoise Lemoine.
- Nouvelle microéconomie (La)**, n° 126, Pierre Cahuc.
- Nouvelle théorie du commerce international (La)**, n° 211, Michel Rainelli.
- Nouvelles politiques de l'emploi (Les)**, n° 454, Yannick L'Horty.
- Nouvelles théories de la croissance (Les)**, n° 161, Dominique Guellec et Pierre Ralle.
- Nouvelles théories du marché du travail (Les)**, n° 107, Anne Perrot.
- Organisation mondiale du commerce (L')**, n° 193, Michel Rainelli.
- Paradis fiscaux (Les)**, n° 448, Christian Chavagneux et Ronen Palan.
- Partenariats public-privé (Les)**, n° 441, F. Marty, S. Trosa et A. Voisin.
- Politique agricole commune (La)**, n° 480, Jean-Christophe Bureau.
- Politique de la concurrence (La)**, n° 339, Emmanuel Combe.
- Politique monétaire (La)**, n° 479, Christian Bordes.
- Politiques de l'emploi et du marché du travail (Les)**, n° 373, DARES.
- Population française (La)**, n° 75, Jacques Vallin.
- Population mondiale (La)**, n° 45, Jacques Vallin.

- Productivité et croissance en Europe et aux États-Unis**, n° 483, Gilbert Cette.
- Produits financiers dérivés**, n° 422, Yves Jégourel.
- Protection sociale (La)**, n° 72, Numa Murard.
- Protectionnisme (Le)**, n° 322, Bernard Guillochon.
- Qualité de l'emploi (La)**, n° 456, CEE.
- Quel avenir pour nos retraites ?** n° 289, Gaël Dupont et Henri Sterdyniak.
- Régionalisation de l'économie mondiale (La)**, n° 288, Jean-Marc Siroën.
- Revenu minimum garanti (Le)**, n° 98, Chantal Euzéby.
- Revenus en France (Les)**, n° 69, Yves Chassard et Pierre Concialdi.
- Socio-économie des services**, n° 369, Jean Gadrey.
- Système monétaire international (Le)**, n° 97, Michel Lelart.
- Taux de change (Les)**, n° 103, Dominique Plihon.
- Taux d'intérêt (Les)**, n° 251, A. Bénassy-Quéré, L. Boone et V. Coudert.
- Taxe Tobin (La)**, n° 337, Yves Jégourel.
- Théorie de la régulation (La)**, n° 395, Robert Boyer.
- Théorie économique néoclassique (La) :**
1. Microéconomie, n° 275,
2. Macroéconomie, n° 276, Bernard Guerrien.
- Théories de la monnaie (Les)**, n° 226, Anne Lavigne et Jean-Paul Pollin.
- Théories des crises économiques (Les)**, n° 56, Bernard Rosier et Pierre Dockès.
- Théories du salaire (Les)**, n° 138, Bénédicte Reynaud.
- Théories économiques du développement (Les)**, n° 108, Elsa Assidon.
- Travail des enfants dans le monde (Le)**, n° 265, Bénédicte Manier.
- Travail et emploi en Europe**, n° 417, John Morley, Terry Ward et Andrew Watt.
- Urbanisation du monde (L')**, n° 447, Jacques Véron.

SOCIOLOGIE

Anthropologie des religions (L'), n° 496, Lionel Obadia.

Bouddhisme en Occident (Le), n° 478, Lionel Obadia.

Capital social (Le), n° 458, Sophie Ponthieux.

Catégories socioprofessionnelles (Les), n° 62, Alain Desrosières et Laurent Thévenot.

Classes sociales dans la mondialisation (Les), n° 503, Anne-Catherine Wagner.

Conditions de travail (Les), n° 301, Michel Gollac et Serge Volkoff.

Critique de l'organisation du travail, n° 270, Thomas Coutrot.

Culture matérielle (La), n° 431, Marie-Pierre Julien et Céline Rosselin.

Démocratisation de l'enseignement (La), n° 345, Pierre Merle.

Économie sociale (L'), n° 148, Claude Vienney.

Enseignement supérieur en France (L'), n° 429, Maria Vasconcellos.

Ergonomie (L'), n° 43, Françoise Darses et Maurice de Montmollin.

Étudiants (Les), n° 195, Olivier Galland et Marco Oberti.

Féminin, masculin, n° 389, Michèle Ferrand.

Formation professionnelle continue (La), n° 28, Claude Dubar.

Histoire de la sociologie :
1. **Avant 1918**, n° 109,
2. **Depuis 1918**, n° 110,
Charles-Henry Culin
et François Gresle.

Histoire du féminisme, n° 338, Michèle Riot-Sarcey.

Histoire du travail des femmes, n° 284, Françoise Battagliola.

Insécurité en France (L'), n° 353, Philippe Robert.

Intérim (L'), n° 475, Dominique Glaymann.

Introduction aux Science Studies, n° 449, Dominique Pestre.

Jeunes (Les), n° 27, Olivier Galland.

Jeunes et l'emploi (Les), n° 365, Florence Lefresne.

Méthode en sociologie (La), n° 194, Jean-Claude Combessie.

Méthodes de l'intervention psychosociologique (Les), n° 347, Gérard Mendel et Jean-Luc Prades.

Méthodes en sociologie (Les) :
l'observation, n° 234, Henri Peretz.

Métiers de l'hôpital (Les), n° 218, Christian Chevandier.

Mobilité sociale (La), n° 99, Dominique Merllié et Jean Prévot.

Modernisation des entreprises (La), n° 152, Danièle Linhart.

Multiculturalisme (Le), n° 401, Milena Doytcheva.

Mutations de la société française (Les). *Les grandes questions économiques et sociales II*, n° 489, R. Castel, L. Chauvel, D. Merllié, É. Neveu et T. Piketty.

Notion de culture dans les sciences sociales (La), n° 205, Denys Cuche.

Nouveau système français de protection sociale (Le), n° 382, Jean-Claude Barbier et Bruno Théret.

Personnes âgées (Les), n° 224, Pascal Pochet.

Pouvoir des grands (Le). *De l'influence de la taille des hommes sur leur statut social*, n° 469, Nicolas Herpin.

Santé des Français (La), n° 330, Haut comité de la santé publique.

Sciences de l'éducation (Les), n° 129, Éric Plaisance et Gérard Vergnaud.

Société du risque (La), n° 321, Patrick Peretti Watel.

Sociologie de Anthony Giddens (La), n° 497, Jean Nizet.

Sociologie de Bordeaux, n° 492, Émile Victoire.

Sociologie de Durkheim (La), n° 154, Philippe Steiner.

Sociologie de Erving Goffman (La), n° 416, Jean Nizet et Natalie Rigaux.

Sociologie de Georg Simmel (La), n° 311, Frédéric Vandenberghe.

Sociologie de l'alimentation, n° 468, F. Régnier, A. Lhuissier et S. Gojard.

Sociologie de l'architecture, n° 314, Florent Champy.

Sociologie de l'argent (La), n° 473, Damien de Blic et Jeanne Lazarus.

Sociologie de l'art, n° 328, Nathalie Heinich.

Sociologie de l'éducation, n° 169, Marlaine Cacouault et Françoise Cœurard.

Sociologie de l'emploi, n° 132, Margaret Maruani et Emmanuèle Reynaud.

Sociologie de l'immigration, n° 364, Andrea Rea et Maryse Tripier.

Sociologie de l'organisation sportive, n° 281, William Gasparini.

Sociologie de la bourgeoisie, n° 294, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot.

Sociologie de la consommation, n° 319, Nicolas Herpin.

Sociologie de la famille, n° 494, Jean-Hugues Déchaux.

Sociologie de la lecture, n° 376, Chantal Horellou-Lafarge et Monique Segré.

Sociologie de la négociation, n° 350, Reynald Bourque et Christian Thuderoz.

Sociologie de la prison, n° 318, Philippe Combessie.

Sociologie de Marx (La), n° 173, Jean-Pierre Durand.

Sociologie de Max Weber (La), n° 452, Catherine Colliot-Thélène.

Sociologie de Norbert Elias (La), n° 233, Nathalie Heinich.

Sociologie de Paris, n° 400, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot.

Sociologie des cadres, n° 290, Paul Bouffartigue et Charles Gadea.

Sociologie des changements sociaux (La), n° 440, Alexis Trémoulinas.

Sociologie des chômeurs, n° 173, Didier Demazière.

Sociologie des comportements sexuels, n° 221, Maryse Jaspard.

Sociologie des employés, n° 142, Alain Chenu.

Sociologie des entreprises, n° 210, Christian Thuderoz.

Sociologie des mouvements sociaux, n° 207, Erik Neveu.

Sociologie des organisations, n° 249, Lusin Bagla.

Sociologie des pratiques culturelles, n° 418, Philippe Coulangeon.

Sociologie des publics, n° 366,
Jean-Pierre Esquenazi.

**Sociologie des relations
professionnelles**, n° 186,
Michel Lallement.

**Sociologie des réseaux
sociaux**, n° 398,
Pierre Mercklé.

Sociologie des syndicats,
n° 304,
Dominique Andolfatto
et Dominique Labbé.

Sociologie des villes, n° 331,
Yankel Fijalkow.

Sociologie du crime (La),
n° 435, Philippe Robert.

Sociologie du droit, n° 282,
Évelyne Séverin.

Sociologie du sida, n° 355,
Claude Thiaudière.

Sociologie du sport, n° 164,
Jacques Defrance.

Sociologie du travail (La),
n° 257, Sabine Erbès-Seguin.

Sociologie économique (La),
n° 274, Philippe Steiner.

**Sociologie et anthropologie de
Marcel Mauss**, n° 360,
Camille Tarot.

Sondages d'opinion (Les),
n° 38, Hélène Meynaud
et Denis Duclos.

Syndicalisme enseignant (Le),
n° 212, Bertrand Geay.

Système éducatif (Le), n° 131,
Maria Vasconcellos.

**Théories sociologiques de la
famille (Les)**, n° 236,
Catherine Cicchelli-Pugeault
et Vincenzo Cicchelli.

Travail et emploi des femmes,
n° 287, Margaret Maruani.

Travailleurs sociaux (Les),
n° 23, Jacques Ion
et Bertrand Ravon.

Urbanisme (L'), n° 96,
Jean-François Tribillon.

**Violences contre les femmes
(Les)**, n° 424, Maryse Jaspard.

SCIENCES POLITIQUES-DROIT

Aménagement du territoire (L'), n° 176,
Nicole de Montricher.

Collectivités locales (Les),
n° 242, Jacques Hardy.

Constitutions françaises (Les),
n° 184, Olivier Le Cour
Grandmaison.

Construction européenne (La),
n° 326, Guillaume Courty
et Guillaume Devin.

Décentralisation (La), n° 44,
Xavier Greffe.

DOM-TOM (Les), n° 151,
Gérard Belorgey
et Geneviève Bertrand.

Droit du travail (Le), n° 230,
Michèle Bonnechère.

**Droit international
humanitaire (Le)**, n° 196,
Patricia Buirette.

Droit pénal, n° 225,
Cécile Barberger.

Droits de l'homme (Les),
n° 333, Danièle Lochak.

**Économie politique
internationale**, n° 367,
Christian Chavagneux.

**Évaluation des politiques
publiques (L')**, n° 329,
Bernard Perret.

Femmes en politique, n° 455,
Catherine Achin
et Sandrine Lévêque.

Fonction publique (La), n° 189,
Luc Rouban.

**Gouvernance de la
mondialisation (La)**, n° 403,
Jean-Christophe Graz.

Groupes d'intérêt (Les),
n° 453, Guillaume Courty.

Histoire de l'administration,
n° 177, Yves Thomas.

**Histoire des idées politiques en
France au XIX^e siècle**, n° 243,
Jérôme Grondeux.

Histoire des idées socialistes,
n° 223, Noëlline Castagnez.

**Histoire du Parti communiste
français**, n° 269,
Yves Santamaria.

Introduction à Castoriadis,
n° 471, Jean-Louis Prat.

**Introduction à la philosophie
politique**, n° 197,
Christian Ruby.

Introduction à Marx, n° 467,
Pascal Combemale.

Introduction au droit, n° 156,
Michèle Bonnechère.

Islam (L'), n° 82,
Anne-Marie Delcambre.

Justice en France (La), n° 116,
Dominique Vernier.

Notion de société civile (La),
n° 482, Gautier Pirotte.

**Nouvelle Constitution
européenne (La)**, n° 380,
Jacques Ziller.

ONG (Les), n° 386,
Philippe Ryfman.

ONU (L'), n° 145,
Maurice Bertrand.

Philosophie de Marx (La),
n° 124, Étienne Balibar.

Politique de la famille (La),
n° 352, Jacques Commaille,
Pierre Stobel
et Michel Villac.

**Postcommunisme en Europe
(Le)**, n° 266, François Bafoil.

**Régime politique de la
V^e République (Le)**, n° 253,
Bastien François.

Régimes politiques (Les),
n° 244,
Arlette Heymann-Doat.

Socialisme libéral (Le), n° 466,
Serge Audier.

**Sociologie de la
communication politique**,
n° 493, Philippe Riutort.

**Sociologie de la vie politique
française**, n° 402,
Michel Offerlé.

**Sociologie des finances
publiques**, n° 481,
Marc Leroy.

**Sociologie des relations
internationales**, n° 335,
Guillaume Devin.

**Sociologie du phénomène
Le Pen**, n° 428,
Jacques Le Bohec.

**Sociologie historique du
politique**, n° 209,
Yves Déloye.

**Syndicalisme en France depuis
1945 (Le)**, n° 143,
René Mouriaux.

**Théories de la république
(Les)**, n° 399, Serge Audier.

Union européenne (L'), n° 170,
Jacques Léonard
et Christian Hen.

Utopies et utopistes, n° 484,
Thierry Paquot.

Valeurs et Cultures en Europe,
n° 501, Olivier Galland et
Yannick Lemel.

HISTOIRE

Affaire Dreyfus (L'), n° 141,
Vincent Duclert.

Archives (Les), n° 324,
Sophie Cœuré
et Vincent Duclert.

**Catholiques en France depuis
1815 (Les)**, n° 219,
Denis Pelletier.

**Chronologie de la France au
xx^e siècle**, n° 286,
Catherine Fhima.

État et les cultes (L').
1789-1905-2005, n° 434,
Jacqueline Lalouette.

Franç-maçonneries (Les),
n° 397, Sébastien Galceran.

Front populaire (Le), n° 342,
Frédéric Monier.

Guerre froide (La), n° 351,
Stanislas Jeannesson.

Harkis (Les), n° 442, Tom
Charbit.

**Histoire de l'Algérie coloniale,
1830-1954**, n° 102,
Benjamin Stora.

**Histoire de l'Algérie depuis
l'indépendance**,
1. 1962-1988, n° 316,
Benjamin Stora.

Histoire de l'immigration,
n° 327, Marie-Claude
Blanc-Chaléard.

Histoire de l'URSS, n° 150,
Sabine Dullin.

**Histoire de la guerre d'Algérie,
1954-1962**, n° 115,
Benjamin Stora.

**Histoire de la Turquie
contemporaine**, n° 387,
Hamit Bozarslan.

**Histoire des États-Unis depuis
1945 (L')**, n° 104,
Jacques Portes.

**Histoire des sciences
biomédicales**, n° 465,
Jean-Paul Gaudillière.

**Histoire du Maroc depuis
l'indépendance**, n° 346,
Pierre Vermeren.

Histoire du parti socialiste,
n° 222, Jacques Kergoat.

Histoire du radicalisme, n° 139,
Gérard Baal.

Histoire en France (L'), n° 84,
Collectif.

**Histoire politique de la
III^e République**, n° 272,
Gilles Candar.

**Histoire politique de la
IV^e République**, n° 299,
Éric Duhamel.

**Introduction à la
socio-histoire**, n° 437,
Gérard Noiriel.

**Introduction à l'histoire de la
France au xx^e siècle**, n° 285,
Christophe Prochasson.

Judaïsme (Le), n° 203,
Régine Azria.

Pierre Mendès France, n° 157,
Jean-Louis Rizzo.

**Politique étrangère de la
France depuis 1945 (La)**,
n° 217, Frédéric Bozo.

**Protestants en France depuis
1789 (Les)**, n° 273,
Rémi Fabre.

**Question nationale au
xix^e siècle (La)**, n° 214,
Patrick Cabanel.

Régime de Vichy (Le), n° 206,
Marc Olivier Baruch.

Santé au travail (La), n° 438,
S. Buzzi, J.-C. Devinck et
P.-A. Rosental.

GESTION

**Analyse financière de
l'entreprise (L')**, n° 153,
Bernard Colasse.

Audit (L'), n° 383,
Stéphanie Thiéry-Dubuisson.

**Calcul des coûts dans les
organisations (Le)**, n° 181,
Pierre Mévellec.

Capital-risque (Le), n° 445,
Emmanuelle Dubocage et
Dorothee Rivaud-Danset.

**Comptabilité anglo-saxonne
(La)**, n° 201, Peter Walton.

**Comptabilité en perspective
(La)**, n° 119, Michel Capron.

Contrôle budgétaire (Le),
n° 340, Nicolas Berland.

Contrôle de gestion (Le),
n° 227, Alain Burlaud et
Claude J. Simon.

Culture d'entreprise (La),
n° 410, Éric Godelier.

**Éthique dans les entreprises
(L')**, n° 263, Samuel Mercier.

**Fondements de la comptabilité
(Les)**, n° 485,
Bernard Colasse.

**Gestion des ressources
humaines (La)**, n° 415,
Anne Dietrich
et Frédérique Pigeys.

**Gestion financière de
l'entreprise (La)**, n° 183,
Christian Pierrat.

**Gestion prévisionnelle des
ressources humaines (La)**,
n° 446, Patrick Gilbert.

**Gouvernance de l'entreprise
(La)**, n° 358, Roland Perez.

**Introduction à la comptabilité
d'entreprise**, n° 191,
Michel Capron
et Michèle Lacombe-Saboly.

Logistique (La), n° 474,
Pascal Lièvre.

**Management de la qualité
(Le)**, n° 315, Michel Weill.

Management de projet (Le),
n° 377, Gilles Garel.

**Management international
(Le)**, n° 237, Isabelle Huault.

**Méthodologie de
l'investissement dans
l'entreprise**, n° 123,
Daniel Fixari.

**Modèle japonais de gestion
(Le)**, n° 121,
Annick Bourguignon.

**Normes comptables
internationales (Les)**, n° 457,
Chrystelle Richard.

**Outils de la décision
stratégique (Les)** :
1 : Avant 1980, n° 162,
2 : Depuis 1980, n° 163,
José Allouche
et Géraldine Schmidt.

**Responsabilité sociale
d'entreprise (La)**, n° 477,
Michel Capron et
Françoise Quairel-Lanoizelée.

**Sociologie du conseil en
management**, n° 368,
Michel Villette.

**Stratégies des ressources
humaines (Les)**, n° 137,
Bernard Gazier.

Théorie de la décision (La),
n° 120, Robert Kast.

Toyotisme (Le), n° 254,
Koichi Shimizu.

CULTURE-COMMUNICATION

Argumentation dans la communication (L'), n° 204, Philippe Breton.

Bibliothèques (Les), n° 247, Anne-Marie Bertrand.

Culture de masse en France (La) :

1. 1860-1930, n° 323, Dominique Kalifa.

Diversité culturelle et mondialisation, n° 411, Armand Mattelart.

Droit d'auteur et copyright, n° 486, Françoise Benhamou et Joëlle Farchy.

Économie de la presse, n° 283, Patrick Le Floch et Nathalie Sonnac.

Histoire sociale du cinéma français, n° 305, Yann Darré.

Histoire de la société de l'information, n° 312, Armand Mattelart.

Histoire des théories de l'argumentation, n° 292, Philippe Breton et Gilles Gauthier.

Histoire des théories de la communication, n° 174, Armand et Michèle Mattelart.

Histoire de la philosophie, n° 95, Christian Ruby.

Industrie des médias (L'), n° 439, Jean Gabszewicz et Nathalie Sonnac.

Industrie du disque (L'), n° 464, Nicolas Curien et François Moreau.

Introduction aux sciences de la communication, n° 245, Daniel Bounoux.

Introduction aux Cultural Studies, n° 363, Armand Mattelart et Érik Neveu.

Marché de l'art contemporain (Le), n° 450, Nathalie Moureau et Dominique Sagot-Duvaurox.

Médias en France (Les), n° 374, Jean-Marie Charon.

Mondialisation de la culture (La), n° 260, Jean-Pierre Warnier.

Musée et muséologie, n° 433, Dominique Poulot.

Presse des jeunes (La), n° 334, Jean-Marie Charon.

Presse magazine (La), n° 264, Jean-Marie Charon.

Presse quotidienne (La), n° 188, Jean-Marie Charon.

Programmes audiovisuels (Les), n° 420, Benoît Danard et Remy Le Champion.

Psychanalyse (La), n° 168, Catherine Desprats-Péquignot.

Révolution numérique et industries culturelles, n° 408, Alain Le Diberder et Philippe Chantepie.

Sociologie du journalisme, n° 313, Erik Neveu.

Télévision (La), n° 405, Régine Chaniac et Jean-Pierre Jézéquel.

Tests d'intelligence (Les), n° 229, Michel Huteau et Jacques Lautrey.

Classiques

R E P Ê R E S

La formation du couple. *Textes essentiels pour la sociologie de la famille*, Michel Bozon et François Héran.

Invitation à la sociologie, Peter L. Berger.

Un sociologue à l'usine. *Textes essentiels pour la sociologie du travail*, Donald Roy.

Dictionnaires

R E P Ê R E S

Dictionnaire de gestion, Élie Cohen.

Dictionnaire d'analyse économique, *microéconomie, macroéconomie, théorie des jeux, etc.*, Bernard Guerrien.

Guides

R E P Ê R E S

L'art de la thèse. *Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Michel Beaud.

Comment se fait l'histoire.

Pratiques et enjeux, François Cadiou, Clarisse Coulomb, Anne Lemonde et Yves Santamaria.

La comparaison dans les sciences sociales. *Pratiques et méthodes*, Cécile Vigour.

Les ficelles du métier. *Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Howard S. Becker.

Guide de l'enquête de terrain, Stéphane Beaud et Florence Weber.

Guide des méthodes de l'archéologie, Jean-Paul Demoule, François Giligny, Anne Lehoërff et Alain Schnapp.

Guide du stage en entreprise, Michel Villette.

Manuel de journalisme. *Écrire pour le journal*, Yves Agnès.

Voir, comprendre, analyser les images, Laurent Gervereau.

Manuels

R E P Ê R E S

Analyse macroéconomique 1.

Analyse macroéconomique 2. 17 auteurs sous la direction de Jean-Olivier Hairault.

Comprendre le monde. *Une introduction à l'analyse des systèmes-monde*, Immanuel Wallerstein.

Déchiffrer l'économie, Denis Clerc.

L'explosion de la communication. *Introduction aux théories et aux pratiques de la communication*, Philippe Breton et Serge Proulx.

Une histoire de la comptabilité nationale, André Vanoli.

Histoire de la psychologie en France. XIX^e-XX^e siècles, J. Carroy, A. Ohayon et R. Plas.

La mondialisation de l'économie. *Genèse et problèmes*, Jacques Adda.



Composition Facompo, Lisieux (Calvados)
Achevé d'imprimer en août 2007
sur les presses de l'imprimerie
Europe Media Duplication à Lassay-les-Châteaux (Mayenne)
Dépôt légal : août 2007
N° de dossier : 00/00

Imprimé en France